

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La place du commerce extérieur dans l'économie belge (chap. IV, V et VI) — Evolution de la situation économique de la Belgique, juin 1954 - juin 1955 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

LA PLACE DU COMMERCE EXTERIEUR DANS L'ECONOMIE BELGE (1)

CHAPITRE IV

Gain net tiré des exportations. Importations pour la couverture des besoins intérieurs et réexportations.

Les matières premières constituent normalement les deux tiers des importations de l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Ce chiffre illustre bien l'importance prédominante acquise par les activités transformatrices dans l'économie belge. Aussi pourrait-on décrire le commerce extérieur de l'Union économique comme l'échange de travail contre les biens de production dont l'industrie transformatrice ne pourrait se passer.

Les matières premières ne sont pas entièrement requises pour les besoins intérieurs du pays; une partie seulement est transformée en biens de consommation et d'investissement utilisés sur place. La situation maritime de la Belgique, l'excellence de ses communications avec les bassins industriels du Rhin et du Nord de la France l'ont amenée à se spécialiser dans le transit et dans la transformation des matières premières étrangères. Aussi une partie appréciable de ses importations ne séjourne-t-elle que quelque temps à l'intérieur des frontières; elles sont bientôt réexportées, parfois après avoir subi une seule transformation, ou même un simple transbordement.

Pour chacune de ces opérations on peut mesurer le profit retiré par l'économie belge, qui équivaut

au surcroît de valeur acquis par les matières étrangères pendant leur séjour sur territoire belge. Or, à ce point de vue, toutes les transactions ne sont pas équivalentes. Alors que, dans le coût d'un moteur électrique, le travail belge intervient pour la plus grande part, il ne constitue qu'une petite partie du prix de vente de la laine lavée, du cuivre et du pétrole raffinés. Certains produits sont même exportés sans avoir subi de transformation industrielle ou, comme les potasses d'Alsace et certaines matières congolaises, sans avoir à aucun moment été la propriété d'un résident belgo-luxembourgeois. Le profit retiré d'opérations de cette espèce par l'économie belge ne correspond alors qu'aux frais de transport et de transbordement des marchandises.

Ce surcroît de valeur qu'acquièrent les matières étrangères en traversant l'économie belgo-luxembourgeoise est une grandeur économique extrêmement importante, car c'est cette espèce de bénéfice qui procure à l'économie les devises dont elle a besoin pour financer ses achats de produits étrangers destinés au marché intérieur.

On remarquera l'analogie qui existe entre cette notion d'un gain net tiré des exportations et celle de valeur ajoutée dont il a été question au chapitre III (1). En effet, si la contribution d'une entreprise à la production totale peut être définie par l'équation suivante :

valeur ajoutée de l'entreprise = valeur de réalisation des produits (impôts indirects déduits) — coût des biens et services mis en œuvre (au prix de remplacement),

(1) Les trois premiers chapitres de cette étude ont paru dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* d'août 1955.

(1) Cf. *Bulletin d'Information et de Documentation* d'août 1955, p. 93.

la contribution des exportations à la production totale peut, elle, être représentée comme suit :

gain net retiré par l'économie nationale = valeur des exportations (impôts indirects non déduits) — coût des matières étrangères incorporées (prix de remplacement c.i.f.).

L'élimination des impôts indirects dans le premier cas est la seule différence entre les deux notions.

Cette analogie ressort clairement si l'on considère l'économie belge non pas comme une association d'entreprises diverses, mais comme une vaste unité de production, qui met en œuvre des biens et services achetés en dehors et revend sa production à sa clientèle intérieure et extérieure. Il apparaît alors que la valeur ajoutée de cette unité de production se divise en deux parties : l'une représente les frais de transformation des matières retenues par l'économie pour ses besoins propres, l'autre équivaut à ce que nous avons dénommé « gain net tiré des exportations ».

Celui-ci représente par conséquent le coût total des transformations, transports, transbordements et autres manipulations subis par les marchandises pendant leur séjour sur le territoire belge, ainsi que les taxes indirectes prélevées par l'Etat. Il équivaut à la somme obtenue en ajoutant à ces taxes la partie des valeurs ajoutées des diverses branches d'activité qui, d'une manière ou d'une autre, sont incorporées au prix des exportations.

On est donc amené à décomposer le commerce extérieur en trois parties : les importations pour besoins propres; les importations réexportées; le gain net tiré des exportations.

On peut illustrer ce schéma par l'exemple suivant :

<i>Importations :</i>	
Pour réexportations	25 milliards
Pour besoins propres	55 milliards
	—
Total ...	80 milliards
<i>Exportations :</i>	
Matières étrangères incorporées	25 milliards
Valeur ajoutée incorporée	50 milliards
	—
Total ...	75 milliards

Le coût de remplacement des matières étrangères incorporées dans les exportations de la Belgique — c'est-à-dire les matières réexportées — peut être défini en principe comme le produit des quantités mises en œuvre par les prix unitaires à l'importation.

Les importations pour besoins propres se dégagent par solde.

Enfin, la valeur ajoutée incorporée mesure le coût de tous les services rendus au commerce extérieur par les entreprises, taxes indirectes comprises. Toutes les prestations sont incluses, à condition qu'elles soient nécessaires au commerce d'exportation.

*
**

Il est intéressant de calculer ces trois grandeurs en raison des relations structurelles qui s'en déga-

gent. Tout d'abord le rapport entre la valeur ajoutée incorporée dans les exportations et le produit national brut indique dans quelle mesure l'économie tire son revenu des exportations. Ce coefficient est donc le meilleur indice de la dépendance à l'égard du commerce extérieur.

Ensuite, la relation entre exportations brutes et nettes indique l'ampleur de l'effort d'exportation qu'il faut consentir pour combler un déficit de la balance des paiements. Dans l'exemple cité plus haut, ce rapport est de 3/2; cela signifie que pour combler un déficit de dix milliards, les exportations doivent être accrues de quinze milliards, l'écart entre ces deux chiffres correspondant au paiement du supplément de matières premières étrangères nécessaires.

Enfin, la comparaison des importations pour besoins propres avec la dépense intérieure globale présente de l'intérêt pour la politique des prix. C'est ainsi qu'en cas d'inflation à l'étranger, on peut juger utile d'imposer certains contrôles afin d'éviter que les répercussions de la hausse des prix à l'importation ne soient renforcées par un élargissement des marges bénéficiaires intérieures. Il serait très utile à cet effet de connaître la part des importations dans l'approvisionnement intérieur.

*
**

La distinction entre les matières premières transformées en produits exportés et celles que retient l'économie pour ses besoins propres, est réalisée dans une certaine mesure par la statistique douanière lorsque celle-ci isole les « importations temporaires » de la masse des achats à l'étranger. Mais ces chiffres, qui ont une base purement fiscale, ne sont pas à l'abri de critiques. En effet, pour qu'une importation temporaire soit enregistrée par la statistique, deux conditions doivent être réunies. D'abord, le déclarant doit avoir avantage au point de vue fiscal à déclarer l'importation temporaire : cela ne sera le cas que si la mise en consommation entraîne normalement le paiement d'un droit. Cette statistique ne couvre donc pas les très nombreuses matières premières dont l'importation est libre de toute taxe. Ensuite, le déclarant doit savoir que le produit importé sera réexporté. Il le saura lorsqu'il a lui-même l'intention de procéder à la réexportation; mais rarement lorsque celle-ci ne se produira qu'après plusieurs transformations successives dans des entreprises distinctes. Aussi cette statistique pêche-t-elle par défaut et est-elle sans utilité pour le présent travail. Il a donc fallu déterminer par d'autres voies les grandeurs étudiées.

La valeur ajoutée, incorporée aux exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, peut être mesurée de deux manières différentes : soit en évaluant les contributions respectives de tous les secteurs de l'économie au commerce d'exportation; soit encore en soustrayant des exportations totales le coût des produits étrangers mis en œuvre.

La première méthode revient à étendre les calculs du chapitre III à l'ensemble de l'économie belge. Ceux-ci avaient été limités, ci-dessus, aux industries. Rien n'interdit en principe de les étendre progressivement à un nombre croissant de branches d'activité mais à l'heure actuelle, pareille évaluation est pratiquement irréalisable. Elle nécessiterait une documentation très étendue — inexistante, faut-il le préciser — qui mesurerait la répartition des ventes des secteurs envisagés entre l'étranger et les diverses branches d'activité intérieures, ainsi que leurs valeurs ajoutées.

La seconde méthode est mieux adaptée à la documentation existante et a été utilisée ci-après. On peut la décrire comme suit. Au premier stade des calculs, on a évalué, sur la base des statistiques du commerce extérieur, les importations de matières premières des principales branches de l'industrie belge. Ensuite, en vue de déterminer la valeur des

matières étrangères réexportées sous forme de produits plus finis, on a multiplié les importations de matières premières de ces branches d'activité par leurs coefficients d'exportation respectifs et totalisé les résultats obtenus.

Par exemple, si la statistique du commerce extérieur révèle que les filatures de coton ont importé pour un milliard de francs de coton brut au cours d'une période pendant laquelle 53 p.c. de leur production a été exportée sous forme de filés ou de produits finis, la valeur du coton incorporé aux produits exportés par l'industrie cotonnière au cours de cette période serait estimée à 530 millions.

*
**

Les résultats des calculs qui ont été opérés en première approximation sont présentés sous une forme synthétique dans le tableau ci-dessous.

Tableau XVI.

**Réexportations, importations pour besoins propres, et valeur ajoutée
incorporée aux exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

(Moyennes annuelles pour la période 1950 à 1952)

(Milliards de francs)

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Matières premières transformées en produits exportés	41,0	Coût des matières premières transformées en produits exportés	41,0
Importations réalisées en vue de la couverture des besoins intérieurs	74,9	Valeur ajoutée incorporée aux exportations de l'U.E.B.L.	71,6
Importations totales	115,9	Exportations totales	112,6

D'après ces estimations, dont il ne faut pas perdre de vue le caractère conjectural, la valeur ajoutée incorporée aux exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise aurait atteint par an, au cours des années 1950 à 1952, 71,6 milliards, soit 20 p.c. de la valeur nette de la production de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg (1). Ceci signifierait que ces deux pays considérés ensemble retireraient environ le cinquième de leur revenu de leurs ventes de marchandises au reste du monde. En ajoutant à ces 71 milliards le bénéfice net réalisé sur les opérations de transit pur et simple et les recettes courantes de services, on arriverait à un total de 94,4 milliards de francs, qui mesurerait la contribution totale des exportations de biens et services au revenu de la Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg ensemble. Exprimée en pourcentage, cette somme représenterait 26 p.c. du produit national des deux pays. Un peu plus du

quart de celui-ci provient donc des relations avec l'étranger.

En 1950-1952, les recettes nettes procurées par les exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise représenteraient 64 p.c. des ventes extérieures brutes; les 36 p.c. restants auraient servi à payer les matières premières mises en œuvre. Les recettes nettes de devises atteindraient donc les deux tiers des ventes extérieures. Dans cette hypothèse, si, pour couvrir ses besoins propres, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise devait disposer de 10 milliards de devises, elle devrait parvenir à exporter pour 15 milliards. Ce calcul montre que l'effort requis pour compenser, par exemple, un déficit dû à une détérioration des termes d'échange, est plus grand qu'il n'apparaît à première vue.

Les matières premières réexportées auraient coûté 41 milliards de francs; ce montant correspond à 35 p.c. des importations globales et à 52 p.c. des achats de matières premières à l'étranger. Ce dernier pourcentage paraîtra élevé, surtout si l'on se rappelle que la partie de la production industrielle belge nette qui est dirigée vers l'étranger avait été

(1) O.E.C.E., Statistics of National Product and Expenditure, 1938, 1947 à 1952, pp. 68 (tableau 1) et 42 (tableau 1). D'après cet ouvrage, le produit national brut de l'U.E.B.L., mesuré aux prix du marché, aurait atteint en 1950-1952 359,2 milliards de francs en moyenne par an.

évaluée à 41 p.c. (1). Les chiffres recouvrent des notions différentes. Mais leur rapprochement met en lumière le niveau élevé du premier : l'économie belge, grosse exportatrice de produits finis, incorpore beaucoup de matières premières étrangères aux produits qu'elle livre à l'étranger.

Enfin, les évaluations ci-dessus permettent de mesurer très grossièrement les répercussions des mouvements de prix à l'importation sur le niveau des prix intérieurs. En 1950-1952, les importations finalement utilisées dans l'économie sont intervenues pour 21 p.c. dans la couverture des besoins intérieurs (2). On pourrait en conclure que la hausse de 24 p.c. des prix à l'importation de 1950 à 1951 justifiait à elle seule un renchérissement de 21 x 24 p.c. soit 5 p.c. du niveau des prix intérieurs, soit

(1) Chapitre III, tableau 8, p. 94.

(2) Ce pourcentage est obtenu en comparant les importations réalisées en vue de la couverture des besoins intérieurs et la dépense nationale brute. Voir pour cette dernière : O.E.C.E., Statistics of National Product and Expenditure, 1938, 1947-1952, p. 42, tableau I et p. 68, tableau I.

un peu plus de la moitié de l'augmentation de 9 p.c. accusée par l'indice de prix des dépenses nationales (1).

*
**

Le tableau suivant décompose les importations des matières premières destinées aux principales activités en deux parties : celle qui a été réexportée, celle qui a couvert des besoins intérieurs.

L'imputation des achats de matières premières par secteur ne peut être réalisée intégralement. De nombreux produits — charbons, réfractaires, colorants entre autres — peuvent être utilisés par plusieurs industries différentes et leur destination ne peut dès lors pas être déterminée a priori. Les montants en cause ont été regroupés sous la rubrique « matières sans usage spécifique », à l'avant-dernière ligne du tableau.

(1) L'indice des prix à l'importation est celui de la Banque Nationale; celui des prix de la dépense nationale brute est extrait de l'ouvrage de l'O.E.C.E. cité ci-dessus (p. 43, tableau 4).

Tableau XVII.

**Destination des matières premières importées par l'Union Economique
Belgo-Luxembourgeoise en 1950-1952**

(Moyennes annuelles en milliards de francs belges)

Estimations

	Importations totales de matières premières	Partie transformée en produits exportés		Partie retenue pour les besoins intérieurs
		Chiffres absolus	Pourcentage par rapport aux importations totales $(3) = \frac{(2)}{(1)}$	
	(1)	(2)		(4)
Industries textiles	16,0	9,85	61,6	6,13
Métallurgie des métaux non ferreux	9,3	8,38	90,1	0,93
Industries alimentaires	8,3	1,87	22,5	6,44
Industries des fabrications métalliques	6,8	2,12	31,2	4,68
Sidérurgie	6,5	5,08	78,2	1,37
Agriculture	5,1	0,57	11,2	4,58
Industries chimiques	4,4	2,19	49,8	2,19
Industrie diamantaire	2,9	2,81	96,9	0,09
Industrie de la construction	2,0	—	—	1,98
Raffineries de pétrole	1,6	0,93	58,1	0,70
Industrie des peaux et cuirs	1,6	0,14	8,8	1,46
Industrie du papier	1,1	0,23	20,9	0,87
Cokeries	0,9	0,59	65,6	0,34
Industrie du tabac	0,9	0,07	7,8	0,80
Industrie du caoutchouc	0,7	0,23	32,9	0,48
Industrie du bois et transformation	0,7	0,08	11,4	0,62
Charbonnages et fabriques d'agglomérés	0,3	0,11	36,7	0,16
Industries des matériaux de construction	—	—	—	—
Commerce	2,7	2,69	99,6	—
Matières sans usage spécifique	7,9	3,07	38,9	4,84
Total général ...	79,7	41,02	51,5	38,62

Dans la rubrique « Commerce », à la ligne précédente du tableau, ont été rangées les matières premières qui sont réexportées sans avoir subi de transformations. Ces transactions, à caractère plus commercial qu'industriel, se pratiquent notamment

sur le café et le caoutchouc congolais, la laine brute, les minerais de zinc, les huiles minérales et les potasses d'Alsace; malgré leur nature, dans les statistiques douanières, elles apparaissent dans le commerce spécial, pour les raisons prérappelées.

Les diverses catégories de matières premières importées et manufacturées dans le pays sont réexportées dans des proportions très diverses; le pourcentage va de 97 p.c. pour l'industrie du diamant à 8 p.c. pour l'industrie du tabac.

Les cinq principaux secteurs exportateurs (soit la sidérurgie, les fabrications métalliques, l'industrie des métaux non ferreux, les textiles et les industries chimiques) sont parmi les sept industries qui importent le plus.

Les importations de produits d'origine agricole sont importantes. Même si on laisse de côté les matières textiles, on constate que les achats de tabac, de produits forestiers, de peaux et cuirs, de fourrages et autres matières premières pour l'agriculture, et de produits destinés aux industries alimentaires constituent ensemble plus de 20 p.c. du total importé; ils représentent même 36 p.c. de la valeur des matières premières retenues en vue de la couverture des besoins intérieurs.

*
**

On s'attardera davantage à envisager le problème sous l'angle des exportations. Le tableau XVIII

scinde les exportations des principaux secteurs en leurs deux composantes : les matières premières étrangères et la valeur ajoutée qui leur est incorporée.

Il est nécessaire d'insister sur le caractère composite de cette valeur ajoutée; elle représente, en effet, le coût total des manipulations et transformations subies par les produits exportés pendant leur séjour sur territoire belgo-luxembourgeois.

En interprétant les chiffres relatifs à la valeur ajoutée incorporée dans les exportations d'un secteur, il ne faut donc pas perdre de vue que chaque industrie exporte la production des activités auxiliaires.

Par exemple, il serait inexact d'attribuer à la sidérurgie un apport de devises de 21 milliards par an au cours de la période 1950-1952. De fait, la contribution propre des aciéries et laminoirs ne représente qu'une partie de cette somme, qui comprend en outre le prix des prestations de secteurs qui fournissent à la sidérurgie : charbonnages, cokeries, minières luxembourgeoises, transports par eau, route et rail, centrales électriques, etc.

Tableau XVIII.

**Exportations totales, exportations nettes
et réexportations de matières étrangères
de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1950-1952**

(Moyennes annuelles en milliards de francs belges)

	Exportations totales (1)	Valeur ajoutée incorporée aux exportations (a)		Matières étrangères incorporées aux exportations (a) (4)
		Chiffres absolus (2)	En p.c. des exportations totales (3) = $\frac{(2)}{(1)}$	
Sidérurgie	25,4	21,16	83,2	4,28
Industries textiles	24,0	13,75	57,2	10,27
Industries des fabrications métalliques	18,9	15,48	81,9	3,37
Métallurgie des métaux non ferreux	11,7	3,50	30,0	8,16
Industries chimiques	8,6	5,45	63,4	3,18
Industries alimentaires	5,1	3,04	59,6	2,06
Industries des matériaux de construction	3,6	3,60	100,0	—
Industrie diamantaire	3,0	0,21	7,0	2,81
Agriculture	2,3	1,99	86,5	0,30
Charbonnages et fabriques d'agglomérés	2,3	2,24	97,4	0,03
Raffineries de pétrole	1,6	0,18	11,3	1,48
Industrie du papier	1,4	1,20	85,7	0,23
Industrie des peaux et cuirs	1,1	0,97	88,2	0,14
Industrie du caoutchouc	0,7	0,38	54,3	0,31
Cokeries	0,6	0,54	90,0	0,07
Industrie du bois	0,5	0,44	88,0	0,08
Industrie du tabac	0,2	0,09	45,0	0,07
Activités non spécifiées.....	1,5	— 2,62	—174,7	4,18
Total général ...	112,6	71,60	63,6	41,02

(a) Estimations.

Les chiffres de la valeur ajoutée qui apparaissent dans le tableau sont légèrement exagérés. En effet, les données disponibles n'ont pas permis de ventiler intégralement la consommation de matières étrangères entre les diverses branches de l'économie belgo-luxembourgeoise. Le solde non ventilé, qui représente 10 p.c. de la valeur des matières réexportées,

apparaît à l'avant-dernière ligne du tableau (quatrième colonne). Si ce solde avait pu être réparti entre les industries exportatrices, la part des matières étrangères dans les exportations de chacune d'elles aurait été quelque peu accrue et, par conséquent, la part de la valeur ajoutée aurait été moindre.

Les exportations « non spécifiées » comprennent les produits dont l'origine n'a pas pu être identifiée; elles devraient aussi, en principe, être réparties entre les autres rubriques du tableau.

La valeur ajoutée incorporée aux exportations mesure, on se le rappellera, le « gain net » procuré par les exportations des diverses branches, ou encore la contribution de celles-ci à l'approvisionnement en devises de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Sous les réserves précédemment formulées, les estimations réunies au tableau XVIII montrent que, dans bien des cas, ce « gain net » est sensiblement inférieur à la valeur des exportations brutes enregistrées par la statistique douanière.

Le classement des industries par ordre décroissant d'importance des exportations brutes (c'est dans cet ordre qu'elles sont rangées au tableau XVIII) diffère du classement qui s'opérerait si l'on tenait compte uniquement des valeurs ajoutées. C'est ainsi par exemple que le gain net de l'industrie des métaux non ferreux, dont la contribution aux recettes en devises n'atteint pas le tiers de ses ventes extérieures, est inférieur à celui de l'industrie des matériaux de construction, dont les exportations brutes sont pourtant bien moindres. De même, le gain net tiré des ventes d'acier est bien supérieur à celui des textiles, alors que les exportations brutes des deux industries sont presque égales. L'apport net de l'industrie diamantaire s'avère peu important (1), contrairement à ce que laisserait croire le montant de ses ventes à l'étranger.

Tableau XIX.

**Contribution relative
des principales industries exportatrices
aux recettes nettes de devises
de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
Période 1950-1952**

Estimations

Industrie	En p.c. du total
Sidérurgie	29,6
Industries des fabrications métalliques ...	21,6
Industries textiles	19,2
Industries chimiques	7,6
Agriculture et industries alimentaires ...	7,0
Industries des matériaux de construction	5,0
Métallurgie des métaux non ferreux	4,9
Charbonnages et fabriques d'agglomérés .	3,1
Autres industries	5,7
Activités non spécifiées	-3,7
Total général ...	100,0 soit 71,6 milliards

L'importance prépondérante de la métallurgie du fer comme « fournisseur » de devises ressort d'ailleurs du tableau ci-dessus.

(1) Sous réserve d'une sous-évaluation probable du coefficient d'exportation de cette industrie.

Toutefois — et cette réserve importante a été faite ci-dessus — ces chiffres mesurent non pas la valeur ajoutée incorporée aux exportations par le secteur qui vend à l'étranger, mais aussi une partie de la valeur ajoutée incorporée par les activités auxiliaires.

Il reste néanmoins que ce sont les produits vendus à l'étranger par trois secteurs — la sidérurgie, les industries de fabrications métalliques et textiles — qui apportent plus de 70 p.c. des recettes nettes en devises; ces trois secteurs n'emploient pas la moitié du personnel industriel. Ce pourcentage montre que l'approvisionnement régulier en devises du pays tout entier dépend des courants d'exportation des produits de quelques industries seulement. Il est vrai que deux au moins de ces industries comprennent un grand nombre de branches, fabriquant des produits très divers, dont les marchés peuvent évoluer différemment.

*
**

Au tableau XX on a reclassé les divers secteurs par ordre décroissant des pourcentages de valeur ajoutée incorporée dans les produits qu'ils exportent. Ces pourcentages, repris de la colonne (3) du tableau XVIII, sont légèrement forcés, pour les raisons antérieurement exposées.

Tableau XX.

**Rapport entre la valeur ajoutée incorporée
et la valeur brute des ventes à l'étranger
par secteur exportateur**

Période 1950-1952

Estimations

	En p.o.
<i>Pourcentages supérieurs à la moyenne :</i>	
Industries des matériaux de construction	100,0
Charbonnages et fabriques d'agglomérés	97,4
Cokeries	90,0
Industrie des peaux et cuirs	88,2
Industrie du bois	88,0
Agriculture	86,5
Industrie du papier	85,7
Sidérurgie	83,2
Industries des fabrications métalliques ...	81,9
<i>Pourcentages inférieurs à la moyenne :</i>	
Industries chimiques	63,4
Industries alimentaires	59,6
Industries textiles	57,2
Industrie du caoutchouc	54,3
Industrie du tabac	45,0
Métallurgie des métaux non ferreux	30,0
Raffineries de pétrole	11,3
Industrie diamantaire	7,0
<i>Moyenne générale</i>	63,6

Le premier groupe comprend neuf des dix-sept cas étudiés; l'incorporation de travail belge dans ces produits est élevée; dans chaque cas, elle atteint plus de 80 p.c. de la valeur brute des ventes à l'étranger.

Les produits des industries extractives et connexes sont, bien entendu, celles qui incorporent la plus forte proportion de travail belge. Dans sept autres cas, les coefficients se situent entre 80 et 90 p.c.

Dans les huit autres cas, cette incorporation est nettement plus faible. Dans certains secteurs cette situation s'explique par des raisons spéciales, notamment par l'importance des opérations de transit, dont font l'objet les produits envisagés. Ces transactions gonflent les exportations brutes, mais rapportent peu à l'économie; dans les industries en cause, elles tendent donc à réduire le rapport, tel qu'il a été calculé, des ventes nettes aux ventes brutes. Une assez grande partie du pétrole importé, par exemple, est réexpédiée sans avoir subi de transformation industrielle. De même, des transactions à caractère purement commercial s'effectuent pour des caoutchoucs (importations et réexportations de caoutchouc congolais), des produits chimiques (transit des potasses d'Alsace), et des produits alimentaires (revente de cafés congolais sur la place d'Anvers).

On s'est efforcé d'éliminer l'influence de ces transactions purement commerciales, de manière à préciser la proportion de valeur belge qui est incorporée aux exportations industrielles proprement dites. Ces estimations sont reprises au tableau XXI. La rectification modifie sensiblement certains pourcentages.

Tableau XXI.

**Rapport entre la valeur ajoutée incorporée
et la valeur brute des ventes à l'étranger
par secteur exportateur**
Période 1950-1952
Estimations

Branches considérées	Valeur ajoutée par rapport aux ventes totales (y compris les réexpéditions en transit commercial) (1) (en p.c.)	Valeur ajoutée par rapport aux ventes de produits fabriqués en Union Economique Belgo-Luxembourgeoise (en p.c.)
Industries chimiques	63,4	71,3
Industrie du caoutchouc ...	54,3	62,2
Industries alimentaires ...	59,6	61,9
Raffineries de pétrole	11,3	20,2

1 Pourcentages figurant au tableau XX.

CHAPITRE V

La dépendance à l'égard du commerce extérieur au cours des années 1948 à 1953.

Les éléments analysés au chapitre précédent constituent des données de la structure économique, mais ils sont sujets à des fluctuations hautement significatives dans le cours du cycle.

La comparaison — à laquelle était consacré le chapitre II (1) — entre les chiffres de la présente

(1) Cfr. supra Chapitre II. *Bulletin d'Information* d'août 1955, p. 87 sq.

étude et les résultats des enquêtes menées avant-guerre par le Comité Central Industriel, avait mis en lumière les variations conjoncturelles de l'importance relative du commerce extérieur.

Dans les chapitres III et IV, on s'est plutôt préoccupé de dégager les données structurelles telles qu'elles apparaissaient au cours d'une période assez courte : les années 1950 à 1952.

Pour en revenir à l'aspect conjoncturel du problème, il convient d'allonger la durée de l'observation.

Aussi a-t-on étendu les calculs aux années 1948 à 1953. Sans aucun doute, cette période est encore bien trop courte et il eût été souhaitable de remonter plus avant dans le passé; les recherches eussent été d'autant plus instructives. Mais on se heurte à une impossibilité absolue : le manque de renseignements statistiques.

La plupart des sources utilisées pour ces calculs ne remontent en effet pas au delà de 1948. C'est alors qu'ont été établis pour la première fois le regroupement du commerce extérieur du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale, le Planning de la Production Industrielle Belge, les chiffres du produit national brut du Groupe d'Etudes de la Comptabilité Nationale. Beaucoup de statistiques de la production remontent à peine plus haut.

Malgré le perfectionnement du matériel statistique depuis 1948, celui-ci reste encore fort déficient; il ne permet pas d'étendre à l'ensemble de la période 1948-1953 les calculs tels qu'ils ont été décrits dans les chapitres précédents. Aussi a-t-il fallu recourir à une méthode simplifiée et calculer les séries relatives à ces années par extrapolation des chiffres de 1950-1952.

Une première simplification a pu être introduite dans les cas où les matières mises en œuvre proviennent exclusivement, ou presque, de l'étranger, ce qui est d'ailleurs fréquent. Dès lors, on peut admettre, en gros, que les quantités de matières étrangères incorporées aux exportations des secteurs considérés varient proportionnellement au tonnage des ventes extérieures de ces derniers (1). C'est-à-dire que si Q_x et Q_x' représentent les quantités de matières étrangères incorporées aux exportations d'un secteur respectivement au cours de l'année de base et de l'année envisagée et que X et X' représentent les tonnages des exportations du même sec-

teur, pour les mêmes années, $\frac{Q_x'}{Q_x}$ variera propor-

(1) Par contre, si une partie importante des matières premières envisagées venait de Belgique, les utilisateurs auraient l'occasion de faire varier leur dépendance à l'égard de leurs fournisseurs étrangers. Il leur serait même possible d'augmenter leur production sans utiliser plus de matières étrangères, à condition d'accroître leurs achats à leurs fournisseurs belges. Dans de telles conditions, on n'est évidemment pas en droit de supposer une proportionnalité entre les variations du tonnage exporté et la quantité de matières étrangères incorporées.

tionnellement à $\frac{X'}{X}$, par hypothèse.

Au chapitre IV, on a défini la valeur des matières réexportées comme le produit des quantités mises en œuvre par les prix unitaires à l'importation.

Si on représente ces valeurs par R et R' pour l'année de base et l'année envisagée, on a, pour un secteur déterminé : $R = P_m Q_x$ et $R' = P_m' Q_x'$ dans lesquelles P_m et P_m' représentent les prix à l'importation des matières du secteur étudié, au cours de chacune des deux années.

Dans la relation $\frac{R'}{R} = \frac{P_m' Q_x'}{P_m Q_x}$, on peut remplacer $\frac{Q_x'}{Q_x}$ par $\frac{X'}{X}$ et l'équation peut donc être mise sous la forme

$$\frac{R'}{R} = \frac{P_m' X'}{P_m X}$$

d'où $R' = R \frac{P_m' X'}{P_m X}$

Cette formule permet de calculer la valeur des réexportations d'une année quelconque à condition de connaître :

- leur valeur (R) pour une période de base donnée;
- les prix unitaires à l'importation (P_m' et P_m) des matières étrangères pour les deux périodes;

c) les tonnages (X' et X) des exportations de produits incorporant ces matières pour les mêmes périodes.

Une autre simplification consiste à estimer les réexportations à une fraction constante de la valeur des importations de certaines matières, ou des exportations de certains produits (1). Ce procédé d'estimation est moins satisfaisant que le précédent. Aussi a-t-il été utilisé le moins possible et seulement pour estimer des montants de faible importance.

Les résultats des calculs sont résumés aux tableaux XXII et XXIII.

La valeur des matières premières transformées en produits exportés accuse, d'une part, une tendance fondamentale à l'accroissement — elle s'élève de 71 p.c. en six ans — et, d'autre part, des fluctuations plus brèves, d'ordre conjoncturel.

La première tendance s'explique par la progression des exportations des industries du pétrole, des métaux non ferreux, des automobiles, des huiles végétales, du caoutchouc, du diamant, qui toutes incorporent beaucoup de matières étrangères à leurs

(1) Par exemple, on a supposé que les matières premières étrangères sont entrées chaque année pour 15 p.c. dans les valeurs des produits exportés par l'industrie du bois; et que pour chacune des années 1948 à 1953 un pourcentage invariable des importations de matières premières pour l'agriculture avait été incorporé à des produits vendus à l'étranger.

Tableau XXII.

**Destination des produits importés
par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

(milliards de francs)

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	Indice 1953 par rapport à 1948
1. Coût des produits importés ayant servi finalement à couvrir des besoins intérieurs *	62,7	55,9	65,8	78,6	78,9	79,0	126
2. Coût des matières premières étrangères mises en œuvre par les industries exportatrices * ...	24,7	25,8	31,7	48,6	44,1	42,2	171
3. Valeur totale des importations	87,4	81,7	97,5	127,2	123,0	121,2	139
1 en p.c. de 3	71,7	68,4	67,5	61,8	64,1	65,2	

* Estimations.

Tableau XXIII.

**Gain net tiré des exportations et coût des matières premières étrangères
mises en œuvre par les industries exportatrices
de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

(milliards de francs)

Estimations

	1948	1949	1950	1951	1952	1953	Indice 1953 par rapport à 1948
1. Gain net tiré du commerce d'exportation	49,3	54,0	50,9	84,0	78,4	70,8	144
2. Coût des matières premières étrangères mises en œuvre par les industries exportatrices	24,7	25,8	31,7	48,6	44,1	42,2	171
3. Valeur brute des exportations	74,0	79,8	82,6	132,6	122,5	113,0	153
Pourcentage de la valeur ajoutée par rapport à cette valeur brute	66,6	67,6	61,6	63,4	64,0	62,7	

produits. L'évolution à court terme, par contre, est fonction en majeure partie des mouvements des prix mondiaux des matières premières.

Quant au gain net tiré du commerce d'exportation, il a moins augmenté en 1953, par rapport à 1948, que les exportations totales. Il réagit aussi différemment aux variations de la conjoncture : le gain net ne s'est accru que de 61 p.c. entre 1948-1949 et 1951, alors que les ventes extérieures brutes augmentaient de 71 p.c. La récession de 1952 amène une amélioration du rapport de la valeur ajoutée, mais ce redressement est interrompu dès l'année suivante. De 1949 à 1950, la valeur brute des exportations et le gain net en devises qu'elles procurent à l'économie ont varié en sens contraire. L'explication de cette divergence paraît résider en partie dans la détérioration des termes d'échange : comme les prix des produits fabriqués n'ont suivi qu'avec un certain retard la hausse des matières premières, l'industrie belge aurait exporté pendant quelque temps à des prix qui ne tenaient pas encore compte intégral du renchérissement des produits importés. Un phénomène analogue s'est produit en 1953 lorsque, en dépit de l'augmentation du volume des ventes à

l'étranger, la détérioration des termes d'échange a causé une diminution de 8 p.c. de la valeur globale des ventes : la contraction des recettes nettes de devises — 10 p.c. — est plus accentuée.

**

Comme ce gain net tiré du commerce extérieur représente aussi la valeur ajoutée incorporée aux marchandises livrées à l'étranger, son évolution sera analysée en rapport avec celle du produit national; ce rapprochement met en relief l'influence du commerce extérieur sur les fluctuations de ce dernier.

Dans le tableau XXIV, on a décomposé le produit national brut des années 1948 à 1952 en deux parties : d'un côté la valeur ajoutée incorporée dans les biens et *services* exportés (1), et de l'autre celle qui est incluse dans les produits écoulés en marché intérieur.

(1) Les chiffres du produit national sont extraits d'un ouvrage récent de l'O.E.C.E. : *Statistics of National Income and Product, 1938, 1947-1952*, pp. 68 et 42.

La contribution de l'étranger au produit national brut a été supposée égale à la somme des recettes nettes d'exportation et des recettes au titre d' « invisibles ».

Tableau XXIV.

**Produit national brut aux prix du marché et valeur ajoutée incorporée
aux exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**
(milliards de francs)

	1948	1949	1950	1951	1952	Indice 1952 par rapport à 1948
1. Produit national brut	296,4	304,3	333,8	368,0	375,7	127
2. Fraction vendue à l'étranger *	63,7	69,1	66,9	106,3	102,5	161
3. Solde : fraction écoulée sur le marché intérieur belgo-luxembourgeois *	232,7	235,2	266,9	261,7	273,2	117
3 en p.c. de 1	78,5	77,3	80,0	71,1	72,7	

* Estimations.

Bien que la fraction de la production nationale qui est dirigée vers l'étranger ne représente que 20 à 30 p.c. du total, les débouchés extérieurs influencent fortement le climat économique, d'autant plus que leurs achats paraissent susceptibles de plus larges oscillations que ceux du marché intérieur.

Ce n'est pas non plus aux mêmes moments que les demandes intérieure et extérieure subissent les augmentations les plus marquées. En 1950, la vague d'achats et de stockage déclenchée par l'invasion de la Corée du Sud suscite un gonflement de 31,7 milliards — soit 14 p.c. — de la demande intérieure; cet accroissement subit est sans doute en partie responsable du ralentissement des exportations. L'année suivante, la situation est inversée : les stocks constitués sont en partie consommés et les ventes intérieures se réduisent légèrement. Les ressources libérées se dirigent vers l'extérieur, contribuant au bond

de 39,4 milliards — soit 59 p.c. — de la valeur ajoutée incorporée aux exportations.

**

Enfin, il est intéressant d'examiner l'évolution du gain net tiré des exportations, en fonction de la participation particulière de chaque groupe d'industries.

A cette fin, dans le total de la valeur ajoutée incorporée aux exportations, on a distingué les contributions respectives des industries lourdes (métallurgie, chimie, matériaux de construction), des charbonnages et des industries légères (textiles, bois, cuir, caoutchouc, etc.).

Ces estimations font l'objet du tableau XXV; dans celui-ci, le poste « réexportations non ventilées » représente l'ajustement nécessaire pour tenir compte du coût des matières étrangères incorporées aux

exportations qui n'ont pu être attribuées à une industrie en particulier.

La physionomie des trois séries diffère nettement. La plus cyclique est celle des industries lourdes; la plus régulière, celle des charbonnages.

Si on compare la situation en 1953 à celle de 1948, on observe que les contributions des houillères et des industries légères ont augmenté sensiblement plus que celles de la grosse industrie.

Pour les combustibles solides, cette évolution reflète l'apparition d'un surplus exportable croissant et l'ouverture de nouveaux débouchés dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier; les augmentations les plus marquées coïncident avec les périodes de mévente qu'a traversées cette industrie.

Quant aux industries légères, elles ont sans doute profité de l'élimination progressive des contingente-

Tableau XXV.

**Contribution des industries lourdes, des industries légères et des charbonnages
au gain net tiré du commerce d'exportation
de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

(milliards de francs)

Estimations

	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Industries lourdes	36,2	39,8	30,2	57,7	58,6	47,8
Industries légères	14,2	15,2	21,0	28,2	19,3	22,2
(dont industries textiles)	(8,9)	(9,9)	(13,4)	(16,7)	(11,3)	(13,3)
Charbonnages et cokeries	1,5	1,4	2,2	2,5	3,9	4,2
Total ...	51,9	56,4	53,4	88,4	81,8	74,2
Ajustement pour réexportations non ventillées	— 2,6	— 2,4	— 2,5	— 4,4	— 3,4	— 3,4
Total ajusté (gain net tiré du commerce d'exportation) *	49,3	54,0	50,9	84,0	78,4	70,8

* Cfr. tableau XXIII, ligne 1.

ments aux importations non essentielles dans les pays voisins.

L'évolution de la contribution des industries légères aux recettes nettes de devises anticipe celle des industries lourdes. En 1950, les producteurs de biens de consommation sont favorisés par la vague d'achats spéculatifs qui s'est déclenchée dans la plupart des pays, ainsi que par l'ouverture du marché hollandais aux produits non essentiels belges. Ce n'est qu'un an plus tard que les chiffres relatifs à la grosse industrie augmentent à leur tour. Ce décalage persiste par la suite : le gain net des pro-

ducteurs de biens de consommation diminue en 1952, alors que celui des industries lourdes ne décroît que l'année suivante.

La part attribuable aux industries lourdes évolue d'ailleurs de manière heurtée. C'est dans la métallurgie du fer que se produisent les fluctuations les plus prononcées. En un an, de 1950 à 1951, les exportations nettes de la sidérurgie se sont accrues dans la proportion de 1 à 2,6. Ensemble, la sidérurgie et l'industrie des fabrications métalliques ont apporté, en 1951, pour 21 milliards de devises en plus que l'année précédente.

Tableau XXVI.

**Contributions des diverses industries lourdes au gain net
tiré du commerce d'exportation de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise**

(milliards de francs)

Estimations

	1948	1949	1950	1951	1952	1953
Sidérurgie	13,8	13,8	9,4	24,7	26,2	17,2
Industries des fabrications métalliques ...	11,1	15,6	10,8	17,0	18,9	16,8
Industrie des métaux non ferreux	2,1	2,3	2,1	4,1	3,9	2,8
Industries chimiques	5,5	5,2	4,9	7,6	6,2	6,8
Industries des matériaux de construction	3,7	2,9	3,0	4,3	3,4	4,2
Total des industries lourdes	36,2	39,8	30,2	57,7	58,6	47,8

Les exportations nettes de ces diverses branches de l'industrie lourde ont suivi grosso modo la même évolution. De 1948 à 1950, elles ont connu une conjoncture descendante, interrompue subitement par les hostilités coréennes. Les ventes extérieures nettes de métaux non ferreux, de produits chimiques et de matériaux de construction passent par un maximum dès l'année suivante; dans la métallurgie du fer, l'essor est prolongé, en sidérurgie, par la grève qui a éclaté en 1952 dans les aciéries américaines, et en fabrications métalliques, par l'exécution des commandes inscrites précédemment.

CHAPITRE VI

Conclusions.

Le but de cette étude était de préciser la mesure dans laquelle l'économie belge dépend du commerce avec l'étranger.

Certes, le fait est connu de longue date; on n'eût énoncé qu'une vérité partout acceptée en se bornant à le réaffirmer.

Mais l'important est de mesurer plus exactement cette dépendance; et de la mesurer, non seulement sous son aspect global, mais aussi dans le détail des situations particulières de chaque secteur de l'économie. Les données disponibles sur ces sujets pèchent encore par insuffisance et par imprécision.

Ce n'est qu'un cas, parmi bien d'autres, où la connaissance de la structure et de l'évolution de l'économie belge s'avère encore confuse et basée sur des observations recueillies empiriquement, en ordre dispersé. Trop souvent, leur mesuration plus précise et systématique est tenue pour un travail de pure spéculation scientifique. L'utilité concrète de ces travaux est perdue de vue, alors qu'ils peuvent servir immédiatement à éclairer la gestion de l'économie dans son ensemble, ou de ses divers compartiments.

Des progrès rapides ont été faits, en Belgique, au cours des dernières années. Mais il reste beaucoup à faire, avec la collaboration des milieux économiques qui disposent des données de base, sur lesquelles repose toute l'information statistique.

Le matériel statistique nécessaire à cette étude-ci est encore très incomplet. C'est pour pallier ses insuffisances qu'on a dû introduire dans le raisonnement des hypothèses, et dans les méthodes de calcul, des simplifications assez grossières. Aussi bien, n'a-t-on voulu présenter les résultats de ce travail que comme des estimations en première approche.

Telles quelles, elles sont cependant suffisamment révélatrices pour faire l'objet de publication.

Au cours de la période 1950-1952, choisie pour représenter la structure contemporaine de l'économie belge, le produit national global provenait, à concurrence de 26 p.c., de la dépense d'origine extérieure sur marchandises et sur services. Au moins 40 p.c. de la production industrielle s'écoulaient à l'étranger; parallèlement, plus de 40 p.c. de la main-

d'œuvre occupée dans l'industrie travaillaient pour l'exportation — les quatre cinquièmes de cet effectif étant employés par quatre secteurs : mines et énergie, métallurgie de base, fabrications métalliques et textiles.

Plus de 36 p.c. des exportations totales étaient constitués par des matières premières étrangères incorporées dans les produits manufacturés. Ces réexportations absorbaient 35 p.c. du total des achats à l'étranger de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Les importations destinées à couvrir finalement des besoins intérieurs représentaient 21 p.c. de la dépense nationale brute.

Enfin, trois secteurs, d'ailleurs fort vastes, — à savoir la sidérurgie, les industries des fabrications métalliques et textiles — apportaient à eux seuls 70 p.c. des recettes nettes en devises de l'Union économique.

Sur ces divers aspects, chacun des tableaux publiés a donné des détails par industrie ou groupe d'industries.

Mais ces grandeurs ne caractérisent pas encore complètement la dépendance de l'économie belge des fluctuations de la demande étrangère. Il faut considérer, en outre, que ces fluctuations ont une orientation et une intensité différentes de celles de la demande intérieure.

Aussi, s'est-on efforcé d'envisager le problème, non plus d'une façon statique — en dégageant les données d'une période fort courte — mais dynamique, en étendant l'observation dans le temps. Dans cette perspective, on pouvait espérer traduire en chiffres ce qu'on appelle souvent « le rôle marginal » du commerce extérieur. De fait, à propos de la production industrielle, on a pu montrer (1) que ses variations annuelles de 1948 à 1953, telles qu'elles ressortent de l'indice, s'expliquent presque intégralement par les mouvements du volume des exportations. C'est-à-dire que les ventes de l'industrie en marché intérieur seraient demeurées insensibles aux oscillations conjoncturelles.

L'économie dans son ensemble dépend moins de l'étranger que l'industrie seule. Néanmoins, des observations analogues se dégagent de l'examen des variations de la partie du produit national brut écoulée à l'étranger et de celle qui est absorbée par la dépense intérieure (2) : d'une année à l'autre, de 1950 à 1951, les revenus tirés des ventes de marchandises et des prestations de services à l'étranger sont passés de 67 à 106 milliards; ils sont retombés deux ans plus tard, en 1953, à 96 milliards. On a estimé aussi que plus de la moitié du relèvement des prix de la dépense nationale survenu de 1950 à 1951 provenait de la hausse des prix à l'importation.

(1) Cfr. Chapitre III. Tableau IX. *Bulletin d'Information* d'août 1955, p. 95.

(2) Cfr. tableau XXIV ci-dessus.

Il est superflu d'insister sur l'incidence que ces fluctuations des revenus d'origine étrangère peuvent exercer sur l'équilibre intérieur.

Ces données font en tout cas apparaître un contraste entre le développement plus régulier du marché intérieur et les fluctuations imprévisibles de la demande à l'exportation. Peut-on en conclure que la clientèle intérieure fait l'objet d'un surcroît d'intérêt de la part des producteurs dans les moments où leurs marchés étrangers se resserrent?

Des résultats des calculs, des estimations présentées dans cette étude, il serait dangereux de vouloir tirer des enseignements trop hâtifs. Lorsqu'on s'est préoccupé de l'aspect conjoncturel des phénomènes décrits et qu'on a tenté d'examiner leur évolution de longue durée, on s'est heurté à la carence de l'information statistique antérieure. La période qu'il a été possible d'observer — partant de 1948 — est fort

courte et les variations conjoncturelles qui s'y sont produites sont mineures. Aussi bien, faut-il réserver en partie son opinion.

La continuation de ces travaux donnera des indications plus sûres. Encore que, en pareille matière, la difficulté subsistera toujours dans l'observation des mouvements de longue durée, de démêler les modifications d'origine conjoncturelle des altérations structurelles. En suivant, au chapitre II, l'évolution des coefficients d'exportation directe des diverses industries, on a trouvé les incidences combinées de ces deux éléments.

C'est d'ailleurs un intérêt supplémentaire de semblable étude dont les matériaux permettront à l'avenir de mieux percevoir l'influence des relations internationales sur le rythme de croissance et sur l'agencement des diverses activités de l'économie du pays.

EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

Juin 1954 - Juin 1955

Au cours de la période couverte par le présent exposé, l'économie belge a bénéficié des facteurs d'expansion qui animent les affaires dans tous les grands pays industriels. L'activité de l'industrie lourde, considérée comme un des meilleurs indices du mouvement fondamental de la conjoncture, se développe au delà des maxima antérieurs. La crise charbonnière disparaît pendant l'automne de 1954, pour faire place à une situation de pénurie qui contraste avec la réduction des prix pour les charbons industriels, décidée au mois de juin 1955 par la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. La plupart des autres industries de biens de consommation continuent à participer à la haute conjoncture en ce qui concerne le volume de leur production, bien que des tendances hésitantes se manifestent au printemps de 1955.

A l'exclusion d'une hausse des prix de gros au début de l'année en cours et des mouvements saisonniers normaux des prix de détail, les indices des prix belges présentent peu de changements. Toutefois, cette évolution globale des indices ne peut faire oublier la majoration des prix sidérurgiques qui se répercute graduellement sur la valeur des exportations et sur les termes d'échange : ceux-ci cessent de se détériorer dès l'automne 1954. Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise se trouve en plein essor, tout en conservant un équilibre satisfaisant dans la répartition géographique des courants d'échange.

TENDANCES

DE LA CONJONCTURE MONDIALE

L'expansion générale de l'activité économique est principalement basée sur un élargissement réel des besoins civils. Pour l'année 1954 dans son ensemble, l'indice de la production industrielle dans le monde ne varie pas par rapport à 1953; les progrès réalisés en Europe occidentale, où la production augmente partout par rapport à 1953, et les changements intervenus dans d'autres pays compensent le ralentissement de l'activité industrielle en Amérique du Nord; celui-ci prend fin à son tour dans le courant du deuxième semestre de l'année. Pendant les premiers mois de 1955, la production industrielle dans le monde atteint un niveau sans précédent.

Aux Etats-Unis, l'accroissement de la consommation privée est à l'origine du redressement économique, qui se manifeste dès octobre 1954. En Europe, l'expansion paraît plutôt basée sur les investissements industriels; l'optimisme croissant des milieux d'affaires, suscité par la prospérité économique, y est renforcé par la reprise enregistrée aux Etats-Unis. Dans beaucoup de pays, les revendications salariales amènent une augmentation des revenus personnels et partant de la demande de biens de consommation durables.

L'industrie automobile et la construction immobilière apparaissent comme deux secteurs-clés de la prospérité. Le parc automobile mondial s'accroît de plus de 5 millions d'unités en 1954; le taux d'accroissement a été plus prononcé pour les voitures particulières que pour les véhicules utilitaires, contrairement à l'évolution des quinze dernières années. En chiffres absolus presque la moitié de l'augmentation du parc automobile se produit aux Etats-Unis; mais par rapport au nombre d'unités existant, le pourcentage d'accroissement est plus fort dans le reste du monde; il atteint 15 p.c. en Europe occidentale. L'essor des ventes de voitures se poursuit en 1955, stimulé par une légère baisse du prix des voitures populaires à la suite de l'amélioration des techniques de production.

La production de voitures automobiles diminue aux Etats-Unis et au Canada de 7,8 millions d'unités en 1953 à 6,9 millions d'unités en 1954, alors qu'elle augmente au total de 2 à 2,6 millions d'unités en Grande-Bretagne, en Allemagne de l'Ouest, en France, en Italie et en Suède. En 1955 la production continue à croître dans ces derniers pays; elle accuse au surplus une vive reprise aux Etats-Unis.

L'activité dans la construction immobilière suit également une courbe ascendante, particulièrement dans le secteur privé, la construction publique restant plutôt stable. En 1954 on construit 1,22 million d'habitations aux Etats-Unis, soit 10 p.c. de plus qu'en 1953; au premier semestre de 1955 les constructions d'habitations dépassent de 19 p.c. le chiffre correspondant de 1954; l'activité de la construction est visiblement stimulée par les facilités en matière de crédits hypothécaires; aussi les autorités américaines procèdent-elles à un resserrement de ces crédits à partir de l'été 1955. Au cours des dernières

années le rythme des constructions nouvelles dépasse nettement celui de la nuptialité.

Dans les principaux pays de l'Europe occidentale la construction n'est pas moins active qu'aux Etats-Unis; le nombre d'autorisations de bâtir, de même que celui des bâtiments nouveaux achevés, ne cesse de croître. En Grande-Bretagne l'expansion se trouve ralentie par la pénurie de main-d'œuvre, mais en 1954 le nombre de constructions achevées atteint néanmoins une moyenne mensuelle de 29.500 unités, contre une moyenne de 27.200 unités en 1953. En 1955 le rythme de la construction se maintient à près de 30.000 unités par mois.

Il semble qu'en Allemagne les projets envisagés ne pourront être réalisés, malgré la grande activité et une rationalisation remarquable; pendant les cinq premiers mois de 1955, des autorisations de bâtir pour 217.100 habitations sont accordées; déjà en 1954 le chiffre correspondant était de 216.500 unités. Aux Pays-Bas 28.300 nouvelles constructions sont commencées pendant les cinq premiers mois de l'année en cours, contre 26.100 pendant la période correspondante de 1954. En Italie et dans les pays scandinaves, on observe la même augmentation.

Si la haute conjoncture se manifeste d'une façon particulière dans l'industrie automobile et la construction immobilière, l'augmentation des revenus et les facilités offertes par le crédit à la consommation favorisent l'écoulement de biens de consommation durables, tels les réfrigérateurs, aspirateurs et autres appareils électriques, les appareils de télévision, les « scooters », etc. Ce secteur économique bénéficie depuis quelque temps d'un changement fondamental dans la demande qui s'accroîtra sans doute dans les prochaines années.

Dans les industries de biens de consommation non durables, la production se heurte à un certain rétrécissement des débouchés. Dans l'industrie textile notamment, l'accroissement de la production reste inférieur au rythme général de l'expansion industrielle, conformément à une tendance de longue durée; la pression plus vive de la concurrence indienne et japonaise augmente les difficultés du secteur textile européen.

Les investissements en biens d'équipement agissent de façon vigoureuse sur le développement conjoncturel. L'industrie sidérurgique de l'Europe occidentale atteint au premier semestre de 1955 des objectifs de production qu'elle s'était assignés pour 1958 seulement; la production sidérurgique américaine, en régression au premier semestre de 1954, dépasse en 1955 les maxima antérieurs et prépare de nouvelles expansions de sa capacité. Les secteurs produisant du matériel de transport et d'autres biens d'équipement figurent parmi les plus favorisés.

Cet accroissement de la production industrielle va de pair avec un élargissement de l'emploi, une amélioration de la productivité et un relèvement des salaires réels.

La situation est moins bonne dans l'agriculture, en raison des mauvaises conditions atmosphériques en 1954; toutefois les récoltes de 1955 s'annoncent beaucoup meilleures.

Les prix sur les marchés internationaux ne sont pas entraînés à la hausse par l'évolution de la situation économique; une tendance à la faiblesse se révèle même dès la fin du troisième trimestre de 1954. L'indice I.R.E.S. des prix sensibles mondiaux qui atteint en juin 1954 le chiffre 364 par rapport à la moyenne de 1938, descend à 332 en juin 1955. Des zones de hausse se développent, toutefois, au cours des derniers mois.

Les taux des frets, en forte augmentation dans le courant de 1954, se stabilisent au printemps de 1955 pour reprendre leur mouvement ascendant à la fin de la période sous revue.

Les exportations des principaux pays producteurs de matières premières agricoles se ressentent de l'abondance sur la plupart des marchés. Au second semestre de 1954, les recettes que l'Australie tire de ses exportations de laine sont inférieures d'un tiers à celles de l'année précédente. Cette diminution est attribuable non seulement à la régression du volume des ventes, mais aussi à une forte baisse des prix qui se poursuit en 1955. La valeur de ses exportations globales est affectée à tel point que l'Australie se voit obligée, en avril 1955, d'imposer des restrictions aux importations qui s'étaient fortement développées. Dans l'Union Sud-Africaine la diminution sensible des exportations de laine est largement compensée par les ventes d'uranium, de maïs et de sucre.

Parmi les pays d'Amérique latine, le Brésil augmente ses exportations au deuxième semestre de 1954, grâce à des ventes accrues de coton et de cacao; la valeur des ventes de café est, par contre, en forte régression. En 1955 les exportations totales diminuent. Le gouvernement s'efforce de remédier à l'insuffisance des recettes en devises par l'application d'un système de cours de change multiples et par une politique de stabilisation du prix du café. En Argentine, les exportations reculent, l'augmentation des exportations de blé et de viande étant inférieure à la diminution des ventes de laine et de coton. Il en est de même en Uruguay où l'économie est affectée par la baisse de la laine et la faible demande pour le cuir. Au Mexique les exportations progressent légèrement, mais le déficit commercial reste important; la baisse des prix du café se trouve plus que compensée par l'augmentation remarquable des exportations de coton.

En Extrême-Orient, la situation varie d'un pays à l'autre : alors que les débouchés extérieurs de la Thaïlande se rétrécissent, les ventes de la Birmanie se développent, particulièrement en ce qui concerne le riz; la concurrence entre ces deux pays est très forte. La situation commerciale de la Malaisie est bonne, notamment grâce à la hausse du caoutchouc. Au Pakistan — fournisseur de jute et de coton — les

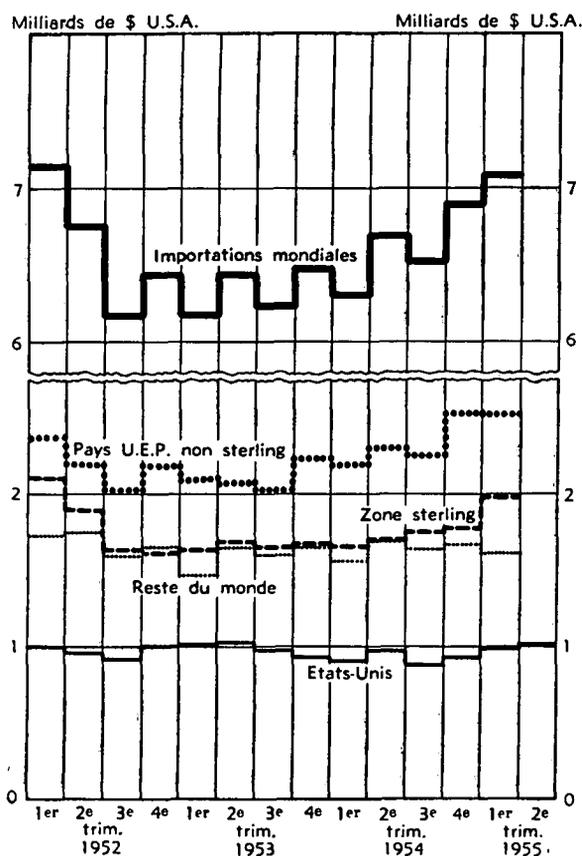
exportations se redressent à la fin de 1954 et au début de 1955 après un long recul amorcé en 1951. L'Inde bénéficie de la hausse du thé depuis 1954. Enfin, les exportations de l'Indonésie (caoutchouc, étain, pétrole) se redressent quelque peu au deuxième semestre de 1954, mais elles rétrogradent pendant les premiers mois de 1955.

*
**

La conjoncture ascendante de l'économie mondiale se manifeste aussi dans l'évolution des courants d'importation. La période qui s'étend de la fin de 1952 au printemps de 1954 est marquée par une légère régression des importations mondiales. Au deuxième trimestre de 1954 s'amorce une expansion des achats qui se poursuit en 1955; pendant les trois premiers mois de cette année les importations mondiales s'élèvent à une moyenne annuelle de \$ 85,1 milliards, contre \$ 79,3 milliards en 1954 et \$ 23,6 milliards en 1938.

Evolution des importations mondiales

(Moyennes mensuelles C.I.F.)



N. B. — On trouvera à la p. 194 une série de graphiques de la situation économique de la Belgique.

Ce revirement repose en majeure partie sur des échanges plus intensifiés de produits finis et demi-finis entre les grands pays industriels; les importations de matières premières se développent de façon moins accusée et sans emballement spéculatif, les cours des produits de base n'étant pas entraînés par une hausse générale. Cette divergence d'évolution

témoigne de l'incidence des investissements en biens d'équipement sur les courants d'affaires des derniers mois; l'action de ce facteur se traduit aussi par l'ampleur que prennent les transactions sur produits métallurgiques.

Malgré leur reprise dès la fin de 1954, les importations des Etats-Unis restent relativement faibles par rapport à la capacité d'absorption de ce marché: elles atteignent à peine 4 p.c. du revenu national. Les ventes américaines en Europe augmentent également, notamment par suite de la libération progressive des importations en provenance de la zone dollar; de plus, les besoins en combustibles et en matières premières se développent en raison de l'expansion industrielle.

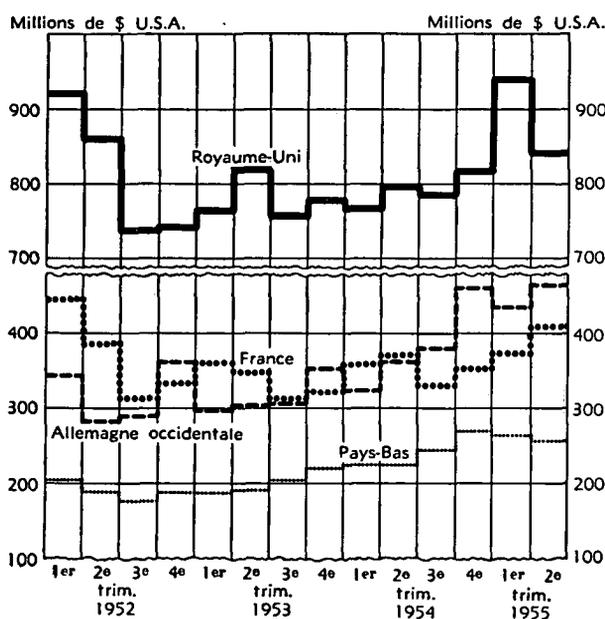
Les mouvements des avoirs nets en or et dollars de l'ensemble des pays, résultant de leurs transactions avec les Etats-Unis, se présentent comme suit:

(en millions de dollars) (1)	
1954 1 ^{er} trimestre	+ 521
2 ^e trimestre	+ 174
3 ^e trimestre	+ 335
4 ^e trimestre	— 22
1955 1 ^{er} trimestre	+ 220

Parmi les pays européens dont la balance des paiements avec la zone dollar se détériore, on relève les Pays-Bas, la France et le Royaume-Uni. Le premier pays maintient toutefois l'équilibre dans sa balance globale vis-à-vis de l'étranger, tandis que la situation des deux autres à ce point de vue est moins favorable. Le développement du commerce mondial risquerait d'être compromis si le Royaume-Uni, pour remédier à ses difficultés de paiement, en venait à recourir à de nouvelles restrictions directes à l'importation.

Evolution des importations du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas

(Moyennes mensuelles C.I.F.)



(1) Survey of current business, juin 1955, p. 5.

La balance des paiements française s'améliore grâce à l'aide militaire américaine et au progrès des exportations. Celui-ci se réalise, malheureusement, à l'abri de barrières protectionnistes qui ne disparaissent que très partiellement. En avril 1955, le pourcentage de libéralisation du commerce avec les pays de l'O.E.C.E. est relevé à 75 p.c. et la taxe spéciale à l'importation réduite pour certains produits, abrogée pour d'autres. Aussi les achats de l'étranger augmentent-ils en 1955.

Les importations allemandes s'accroissent également en raison de l'expansion économique, de l'effort de rééquipement et de la politique libérale.

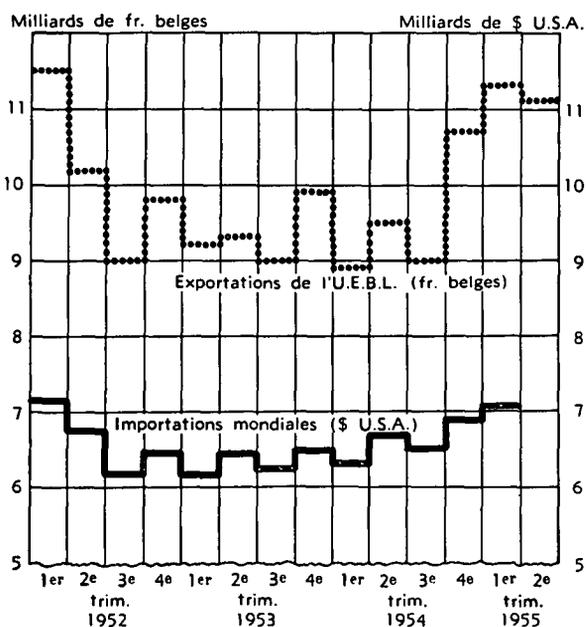
*
**

DEMANDE EXTERIEURE

Les exportations *belgo-luxembourgeoises* réagissent généralement de façon sensible aux fluctuations de la conjoncture mondiale; dans certains cas, cette sensibilité s'explique par leur caractère « marginal ». Pendant la période sous revue, cette dépendance se manifeste par un accroissement important des ventes à l'étranger : elles atteignent une moyenne mensuelle de 10.567 millions de francs, en augmentation de près de 12 p.c. par rapport à la période juillet 1953-juin 1954. Le maximum est atteint au premier trimestre de 1955, alors que cette période est caractérisée par un fléchissement saisonnier pendant les années précédentes.

Comparaison des exportations belges aux importations mondiales

(Moyennes mensuelles)



Sous l'influence de la hausse des cotations en métallurgie, les prix moyens à l'exportation se redressent à la fin de 1954, mais à un rythme très inférieur à l'accroissement du volume des ventes.

L'évolution des exportations varie selon les secteurs. Les producteurs et transformateurs de métaux, encore défavorisés au début de 1954, bénéficient dès l'automne 1954, de courants de ventes à l'étranger très importants. D'autre part, l'expansion de la consommation privée et de la construction

Tableau I.

Exportations de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Valeurs (millions de francs)	Indices du volume	Indices des prix	Indices des termes d'échange
				Base : 1953 = 100
1948	6.168	69	95	112
1954 1 ^{er} trimestre .	8.934	97	96	100
2 ^e trimestre .	9.611	104	94	97
3 ^e trimestre .	9.032	99	92	96
4 ^e trimestre .	10.815	118	93	98
1955 1 ^{er} trimestre .	11.302	121	95	99
2 ^e trimestre .	11.120	113	97	101

immobilière dans les pays voisins provoque un élargissement des exportations de biens de consommation et de matériaux de construction à partir des derniers mois de 1953; le maximum semble se situer avant le début de 1955. Les exportations de combustibles évoluent parallèlement à celles de l'industrie lourde.

Le progrès des exportations sidérurgiques reste modéré jusqu'au troisième trimestre de 1954, mais il s'accroît ensuite d'autant plus que le mouvement des prix se renverse et s'oriente à la hausse.

Les ventes à l'étranger de l'industrie des fabrications métalliques se développent régulièrement, si l'on excepte le creux saisonnier au troisième trimestre de 1954. Des livraisons de pétroliers et de voitures automobiles influencent favorablement les courants de vente au cours des premiers mois de 1955.

La valeur des exportations de métaux non ferreux progresse, grâce à la hausse du cuivre sur les marchés mondiaux et à la fermeté des cours des autres métaux.

Le développement des ventes amorcé au cours de la période antérieure se poursuit dans la plupart des secteurs produisant des biens de consommation; le plus souvent un maximum est atteint à la fin de 1954; mais pour certains produits, le papier et le livre, le bois et les meubles, la progression continue en 1955. Seules les industries alimentaires et du cuir ne parviennent pas à dépasser les résultats atteints à la fin de 1953. Par contre, l'industrie diamantaire réalise des progrès particulièrement importants, tout ou moins en ce qui regarde les opérations enregistrées. Enfin, l'industrie textile qui fournit à elle seule plus de la moitié des exportations de biens de consommation, s'approche au dernier trimestre de 1954 du montant maximum

que ses ventes à l'étranger aient jamais atteint; en volume, le maximum est dépassé, mais les prix ne sont pas entraînés par la conjoncture; au premier semestre de 1955, une régression modérée se produit.

On a déjà souligné la grande activité de la construction privée dont bénéficient les exportateurs

de matériaux de construction, tout au moins dans la mesure où le marché intérieur n'absorbe pas les quantités disponibles. De plus, l'essor de l'industrie automobile favorise fortement l'écoulement des produits de verreries, notamment sur le marché américain.

Tableau II.

Composition des exportations de l'U.E.B.L.

(Moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Principaux produits	1948	1954				1955	
		1er	2e	3e	4e	1er	2e
		trimestre				trimestre	
Produits sidérurgiques	1.430	1.659	1.755	1.768	2.026	2.345	2.385
Fabrications métalliques	1.196	1.599	1.850	1.632	1.835	2.090	2.123
Métaux non ferreux	550	847	937	769	1.054	1.051	984
<i>Production et transformation des métaux</i>	<i>3.176</i>	<i>4.105</i>	<i>4.542</i>	<i>4.169</i>	<i>4.915</i>	<i>5.486</i>	<i>5.492</i>
Textiles	1.145	1.891	1.845	1.699	2.090	2.031	1.812
Produits alimentaires	83	182	210	202	235	228	273
Produits agricoles	188	229	196	170	319	223	202
Papier et livre	71	121	130	128	144	150	147
Peaux et cuirs	47	91	91	95	110	104	102
Caoutchouc	35	45	53	60	71	67	73
Bois et meubles	25	38	54	46	53	55	75
Tabac	1	7	7	8	8	11	11
Diamants	161	279	333	333	471	451	447
<i>Biens de consommation</i>	<i>1.756</i>	<i>2.883</i>	<i>2.919</i>	<i>2.741</i>	<i>3.501</i>	<i>3.320</i>	<i>3.142</i>
Produits des carrières	50	43	60	57	62	52	69
Céramiques	32	20	22	26	32	26	28
Verres et glaces	139	196	208	208	229	254	266
Ciments	84	69	97	93	88	70	100
<i>Matériaux de construction</i>	<i>305</i>	<i>328</i>	<i>387</i>	<i>384</i>	<i>411</i>	<i>402</i>	<i>463</i>
Huiles minérales	92	202	254	241	283	254	274
Combustibles	123	345	366	392	530	584	463
Produits chimiques	590	817	841	816	831	929	833
Divers	135	254	302	289	344	327	453
<i>Combustibles et divers</i>	<i>940</i>	<i>1.618</i>	<i>1.763</i>	<i>1.738</i>	<i>1.988</i>	<i>2.094</i>	<i>2.023</i>
<i>Total</i>	<i>6.177</i>	<i>8.934</i>	<i>9.611</i>	<i>9.032</i>	<i>10.815</i>	<i>11.302</i>	<i>11.120</i>

Dans le secteur des huiles minérales et plus encore dans celui des combustibles solides, le revirement conjoncturel qui survient en 1954 est aussi brusque et aussi rapide que dans l'industrie sidérurgique. Les exportations de charbons progressent jusqu'au premier trimestre de 1955; ensuite elles sont freinées par l'épuisement des disponibilités. Les raffineries de pétrole, dont la capacité de production a été accrue, sont sollicitées davantage par le marché intérieur; leurs exportations ne se relèvent que modérément. Les exportations des industries chimiques augmentent modérément dans le courant de 1954, tout en se situant à un niveau appréciable; leur progrès est plus marqué en 1955.

L'orientation géographique des exportations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise reflète les caractéristiques du mouvement conjoncturel récent, en ce sens qu'elle fait apparaître que la zone

de forte demande se situe en Europe Occidentale et aux Etats-Unis, tandis que les achats des pays producteurs de matières premières participent dans une mesure moindre de l'expansion. On doit évidemment tenir compte d'un certain relâchement des efforts de pénétration sur les marchés lointains à une époque où des possibilités accrues existent dans les pays voisins.

Du premier semestre de 1954 au premier semestre de 1955 les ventes à l'Allemagne augmentent de 56 p.c.; ce débouché acquiert une grande importance pour une large gamme de produits de l'économie belgo-luxembourgeoise, parmi lesquels spécialement les produits métallurgiques et les textiles.

Les résultats favorables de l'Union Benelux sur le plan commercial se confirment : la part des Pays-Bas dans l'ensemble des exportations belgo-luxembourgeoises, qui était de 15 p.c. en 1948, atteint

18 p.c. en 1951, 21 p.c. en 1954 et se maintient à près de 20 p.c. au premier semestre de 1955.

Les importations françaises de produits de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise continuent leur

redressement, en dépit des entraves qui subsistent; c'est d'ailleurs le secteur libéré dans le cadre du marché commun européen qui réalise les premiers progrès.

Tableau III.

Orientation géographique des exportations de l'U.E.B.L.

(Moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Pays de destination	1948	1954				1955	
		1er	2e	3e	4e	1er	2e
		trimestre				trimestre	
Pays-Bas	954	1.793	1.928	1.955	2.382	2.274	2.192
Allemagne occidentale	272	801	880	858	1.166	1.254	1.373
France	572	835	855	865	1.148	1.051	1.109
Royaume-Uni	555	639	541	573	664	742	634
<i>Total des quatre pays voisins</i>	<i>2.353</i>	<i>4.068</i>	<i>4.204</i>	<i>4.251</i>	<i>5.360</i>	<i>5.321</i>	<i>5.308</i>
Autres pays d'Europe	1.677	1.850	2.169	1.866	2.249	2.427	2.191
<i>Total Europe</i>	<i>4.030</i>	<i>5.918</i>	<i>6.373</i>	<i>6.117</i>	<i>7.609</i>	<i>7.748</i>	<i>7.499</i>
Etats-Unis	371	653	796	748	895	992	959
Canada	54	88	107	91	115	84	115
Amérique latine	577	459	506	484	561	560	490
Afrique	635	965	987	765	897	944	1.084
<i>dont : Congo belge et Ruanda-Urundi</i>	<i>238</i>	<i>596</i>	<i>585</i>	<i>433</i>	<i>481</i>	<i>488</i>	<i>618</i>
<i>Autres pays d'Afrique</i>	<i>397</i>	<i>369</i>	<i>402</i>	<i>332</i>	<i>416</i>	<i>456</i>	<i>466</i>
Asie	355	671	661	647	534	739	764
Océanie	75	110	120	124	143	159	141
Divers	71	70	61	56	61	76	68
<i>Total général ...</i>	<i>6.168</i>	<i>8.934</i>	<i>9.611</i>	<i>9.032</i>	<i>10.815</i>	<i>11.302</i>	<i>11.120</i>

La stagnation des ventes au Royaume-Uni fait place, dès la fin de 1954, à une augmentation due, en majeure partie, à des livraisons accrues de textiles et de charbons; une tendance plus faible réapparaît au deuxième trimestre de l'année en cours. La métallurgie qui, à certaines époques, trouvait un débouché important dans ce pays, n'y expédie plus que des quantités relativement minimes.

La régression économique en Amérique du Nord, du milieu de 1953 au troisième trimestre de 1954, coïncide avec un repli des ventes sur ce marché, qui atteint tous les produits, sauf les diamants. Mais dès les derniers mois de 1954 les exportations réagissent vivement au revirement conjoncturel qui se produit

aux Etats-Unis : les montants atteints au premier semestre de 1955 s'approchent de ceux qui ont été enregistrés au cours de la même période de 1953. Toutefois, la composition des exportations se présente d'une tout autre façon. C'est ainsi que les ventes de produits sidérurgiques évoluent moins favorablement que l'ensemble, en dépit du redressement de la demande aux Etats-Unis. On peut admettre que la vente facile à des prix rémunérateurs sur d'autres marchés n'est pas de nature à encourager les exportations aux Etats-Unis, où les prix restent stationnaires jusqu'à la fin du premier semestre de 1955. En revanche, plusieurs autres produits s'écoulent en quantité accrue, notamment

Tableau IV.

Composition des exportations de l'U.E.B.L. à destination des Etats-Unis

(Moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

	1949	1952	1953	1954				1955	
				1er	2e	3e	4e	1er	2e
				trimestre				trimestre	
Sidérurgie	59	183	271	89	87	119	102	93	81
Autre métallurgie	96	234	242	209	267	190	235	300	223
Diamants	78	103	119	112	183	201	252	251	284
Verres et glaces	4	18	44	38	40	35	43	64	72
Textiles	77	121	157	119	137	127	171	172	188
Divers	35	109	129	86	82	76	92	112	111
<i>Total ...</i>	<i>349</i>	<i>768</i>	<i>962</i>	<i>653</i>	<i>796</i>	<i>748</i>	<i>895</i>	<i>992</i>	<i>959</i>

les diamants, différents produits textiles, les verres et glaces, les fabrications métalliques. Il en résulte une plus grande diversification des exportations.

Les ventes aux régions principalement productrices de matières premières et de denrées alimentaires de base marquent un léger progrès. L'accroissement le plus sensible se manifeste dans les expéditions vers l'Océanie, facilitées par la politique d'importation plus libérale en Australie; l'effet des nouvelles restrictions décrétées en avril 1955 ne se remarque pas encore. Quant aux marchés asiatiques, un recul au dernier trimestre de 1954 est suivi par une forte reprise en 1955 : elle s'explique notamment par des livraisons accrues à l'Indonésie, au Pakistan, à Ceylan, à la Fédération Malaise, à l'Irak.

Les exportations vers l'Amérique latine changent peu dans l'ensemble; le Brésil vend des francs belges aux enchères depuis le 15 octobre 1954, tandis qu'un nouvel accord commercial et de paiements avec l'Argentine est entré en vigueur au début de l'année en cours. Il reste, toutefois, difficile de créer des courants d'échanges équilibrés.

Enfin, les exportations vers l'Afrique sont d'abord légèrement inférieures aux chiffres correspondants de la période antérieure, mais elles se redressent au deuxième trimestre de 1955; cette évolution est déterminée par les relations avec la Colonie : les importantes livraisons de l'industrie des fabrications métalliques s'effectuent à un rythme irrégulier, en raison de la nature des produits expédiés.

* *

DEMANDE INTERIEURE

Les renseignements statistiques disponibles indiquent qu'au cours de la période étudiée la *demande intérieure* se développe parallèlement à la demande mondiale, alors que celle-ci était restée en retard pendant les mois antérieurs. L'expansion de la demande intérieure a un caractère général; elle porte aussi bien sur la consommation privée que sur les investissements industriels.

Les changements dans la composition de la *consommation privée*, mis en évidence dans la précédente chronique (1), s'accroissent en 1954; étant donné leur caractère durable et international, ils se retrouvent dans une certaine adaptation structurelle de l'industrie belge, que d'aucuns estiment trop lente et trop partielle. L'augmentation de la consommation est avant tout attribuable au développement des ventes de voitures automobiles et d'appareils ménagers, qui se révèlent très sensibles à l'accroissement des revenus personnels; dans le tableau V on trouve des chiffres significatifs à ce sujet. La nouvelle statistique des ventes à tempérament fournit également des indications intéressantes (2). Au

(1) Voir *Bulletin d'Information et de Documentation*, XXIX, vol. II, n° 3, septembre 1954, p. 197.

(2) Voir *Bulletin de Statistique* publié par l'Institut National de Statistique, XLI, n° 4, avril 1955, p. 825 et ss.

31 décembre 1954, le montant des soldes dus sur ventes à tempérament s'élevait à 6.013 millions de francs. Une certaine expansion des nouveaux crédits accordés apparaît au deuxième semestre de 1954; pendant cette période, 32 p.c. du montant absolu du crédit accordé sont consacrés aux ventes de voitures particulières, 28 p.c. aux articles ménagers et 16 p.c. au matériel de transport.

Tableau V.

Niveaux de consommation

	1948	1953	1954
<i>Dépenses relativement stables :</i>			
Consommation alimentaire (Source : I.R.E.S.) (indice 1936-1938 = 100)	104	113	115,5
Consommation de beurre (Source : Ministère de l'Agriculture) (milliers de tonnes net) ¹	97	101	98,7
Consommation de cigarettes (Source : Ministère des Finances, accises) (millions de pièces)	8.901	8.211	8.256
Consommation de bière (Source : Ministère des Finances, accises) (millions d'hectolitres)	11,4	10,3	9,8
Indice réel des ventes à la consommation de produits textiles : 1948 = 100 (Calculs de la Fédération de l'Industrie Textile Belge)	100	100	102
<i>Dépenses en augmentation marquée :</i>			
Consommation apparente de viande (Poids net prêt à la consommation) (Source : Institut National de Statistique) (milliers de tonnes) .	220	370	381
Nombre de nuitées de Belges en Belgique pendant la saison touristique (juin à septembre) (milliers)	2.061	5.420	6.255
Ventes de voitures automobiles sur le marché intérieur (Source : Agence Economique et Financière) (milliers d'unités)	47,5	65,5	92,5
Ventes d'appareils ménagers des grands magasins (Source : Institut National de Statistique) base 1948 = 100 (nouvelle base) base 1953 = 100	100	248	282
	—	100	114

¹ Estimation.

Le tourisme se répand dans des couches de plus en plus larges de la population; c'est ainsi que le nombre de nuitées de touristes belges en Belgique pendant la saison touristique de 1954 progresse fortement en dépit des mauvaises conditions climatologiques; la saison 1955 qui bénéficie de conditions excellentes, laissera sans doute des résultats encore plus favorables.

Les dépenses alimentaires, relativement peu élastiques dans un pays à niveau de vie élevé, augmen-

tent de façon modérée; un glissement se produit en faveur de la consommation de viande dont l'accroissement compense largement la légère diminution de la consommation de beurre; celle-ci reste néanmoins élevée par rapport aux autres pays.

Le recul de la consommation de bière est dû à la mauvaise saison. Les achats de cigarettes changent peu; par rapport à 1948 ils se sont quelque peu réduits au profit de ceux de cigares et de cigarillos.

L'évolution favorable de la consommation privée résulte en premier lieu d'une majoration des revenus de la population. L'emploi poursuit son mouvement ascendant au cours du premier semestre de 1955; l'indice du salaire horaire moyen publié par la Banque Nationale augmente, alors que l'indice des prix de détail montre une légère tendance à la baisse. Les revenus agricoles restent par contre inchangés par rapport à l'année précédente. Les dividendes bruts mis en paiement par les sociétés anonymes belges et congolaises augmentent sous l'incidence des meilleures conditions d'exploitation: ils passent de 1.309 millions de francs au premier trimestre de 1954 à 1.516 millions au premier trimestre de 1955.

Tableau VI.

Indice des ventes à la consommation

(Ventes mensuelles)

Source : Institut National de Statistique.

	Grands magasins à rayons multiples			
	Alimentation	Habillement	Ameublement	Total
1953	100	100	100	100
1954	113	102	105	106
1954 1 ^{er} trimestre ...	113	87	102	95
2 ^e trimestre ...	107	105	105	101
3 ^e trimestre ...	102	98	112	102
4 ^e trimestre ...	128	119	100	125
1955 1 ^{er} trimestre ...	117	90	105	99
2 ^e trimestre ...	117	116	109	111

L'élévation du niveau de vie se reflète également dans l'activité croissante de la construction privée. Le nombre d'immeubles de logement, qui augmente de 19.252 unités en 1948 et de 29.942 en 1953, s'accroît de 34.058 unités en 1954. Par contre, le nombre d'autorisations de bâtir accordées pendant les six premiers mois de 1955 est inférieur de 2.694 unités au nombre atteint pendant les six premiers mois de 1954, qui est de 23.974 unités. Ce recul peut être l'indice d'une certaine saturation de la demande.

Les dépenses publiques atteignent un maximum au premier trimestre de 1954 avec une moyenne mensuelle de 8,6 milliards de francs. Elles reculent ensuite pour se stabiliser finalement à 8,2 milliards par mois à partir du dernier trimestre de 1954: les dépenses ordinaires s'élèvent à un maximum de 7,1 milliards et les dépenses extraordinaires à un minimum de 1,2 milliard.

Tableau VII.

Dépenses comptabilisées de l'Etat

(Milliards de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Moyennes mensuelles	Dépenses ordinaires	Dépenses extraordinaires	Total
1954 1 ^{er} trimestre ...	6,9	1,7	8,6
2 ^e trimestre ...	6,2	1,6	7,8
3 ^e trimestre ...	6,3	1,3	7,6
4 ^e trimestre ...	7,0	1,2	8,2
1955 1 ^{er} trimestre ...	7,1	1,2	8,3
2 ^e trimestre ...	7,0	1,2	8,2

L'évolution des importations de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise reflète également le raffermissement de la demande intérieure. La valeur des importations augmente de 9 p.c. environ du premier semestre de 1954 au premier semestre de 1955, contre un taux d'accroissement de 6 p.c. pendant la période antérieure. L'indice des prix à l'importation se stabilise depuis le début de 1954.

La composition des importations évolue sous le signe de l'expansion industrielle: l'augmentation se situe principalement dans la rubrique des matières premières, où les produits destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires marquent une régression au début de 1955. Les importations de matières pour la métallurgie accusent un vif redressement sous l'influence d'une activité accrue et des hausses de prix pour les métaux non ferreux.

Tableau VIII.

Importations de l'U.E.B.L.

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Valeurs (millions de francs)	Indices du volume	Indices des prix
		Base : 1953 = 100	
1948	7.285	86	84
1954 1 ^{er} trimestre ...	10.279	106	96
2 ^e trimestre ...	10.675	107	97
3 ^e trimestre ...	10.549	107	96
4 ^e trimestre ...	10.995	109	95
1955 1 ^{er} trimestre ...	11.556	117	96
2 ^e trimestre ...	11.361	111	96

Les importations de biens de consommation marquent au dernier trimestre de 1954 un recul qui est entièrement attribuable à la baisse saisonnière des achats de parties et pièces d'autos; le redressement habituel se produit au premier semestre de 1955. A l'exclusion d'un mouvement saisonnier dans les produits alimentaires, les importations d'autres biens de consommation ne changent pas ou augmentent faiblement.

Tableau IX.

Composition des importations de l'U.E.B.L.

(Moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Principaux produits	1948	1952	1953	1954		1955 1er sem.
				1er sem.	2e sem.	
<i>Total général</i>	7.285	10.252	10.094	10.477	10.772	11.458
<i>Biens de production</i> (à l'exclusion des parties et pièces détachées d'autos, etc.)	4.305	6.441	6.254	6.446	6.959	7.204
servant à l'agriculture et aux industries alimentaires	905	1.043	958	1.016	1.050	847
dont : céréales	539	581	504	560	608	441
autres	366	462	454	456	442	406
servant aux industries métallurgiques, sauf pièces d'autos	987	1.718	1.466	1.382	1.542	1.725
servant aux industries textiles	674	1.035	1.236	1.236	1.187	1.255
servant aux industries du bois	146	143	159	134	253	169
servant aux industries diamantaires	142	234	279	287	300	408
servant aux industries du cuir	98	106	114	121	114	123
servant aux industries du papier et industries graphiques	73	109	85	103	104	120
servant aux industries du tabac	54	73	76	73	76	72
servant indistinctement aux divers secteurs de production	1.226	1.980	1.881	2.094	2.333	2.485
dont : combustibles	311	329	340	409	470	451
huiles minérales	205	478	483	528	554	622
produits chimiques	125	208	202	238	263	291
divers	585	965	856	919	1.046	1.121
<i>Biens de consommation</i> (y compris parties et pièces détachées d'autos, etc.)	2.253	2.751	2.709	2.864	2.652	2.973
Biens autres que produits alimentaires prêts à l'usage	1.043	1.673	1.710	1.787	1.744	1.961
dont : textiles	295	365	385	377	391	421
véhicules, automobiles, cycles + parties et pièces d'autos	359	612	398	720	458	796
autres	389	696	927	690	895	744
Produits alimentaires prêts à la consommation	1.210	1.078	999	1.077	908	1.012
<i>Biens d'équipement</i>	727	1.060	1.131	1.167	1.161	1.281

Tableau X.

Orientation géographique des importations de l'U.E.B.L.

(Moyennes mensuelles en millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Pays de provenance	1948	1953				1954				1955	
		1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.
Pays-Bas	599	1.367	1.317	1.403	1.453	1.392	1.370	1.384	1.543	1.505	1.461
Allemagne Occidentale	407	1.136	1.223	1.282	1.315	1.324	1.442	1.457	1.562	1.555	1.629
France	631	1.086	1.150	981	1.252	1.162	1.266	1.267	1.392	1.329	1.463
Royaume-Uni	706	984	746	898	1.023	901	941	798	921	979	1.041
<i>Total des quatre pays voisins</i> ...	2.343	4.573	4.436	4.564	5.043	4.779	5.019	4.906	5.418	5.368	5.594
Autres pays d'Europe	1.581	1.327	1.213	1.315	1.428	1.301	1.303	1.416	1.469	1.378	1.378
<i>Total Europe</i> ...	3.924	5.900	5.649	5.879	6.471	6.080	6.322	6.322	6.887	6.746	6.972
Etats-Unis	1.304	1.003	1.132	1.046	966	1.026	1.218	1.133	1.000	1.358	1.284
Canada	102	173	248	287	262	177	183	198	273	181	215
Amérique latine	792	823	831	729	723	860	764	723	667	664	580
Afrique	687	1.031	942	976	1.246	1.087	1.192	1.196	1.213	1.344	1.210
dont : Congo Belge et Ruanda-Urundi	534	670	690	728	930	749	851	845	846	943	843
Autres pays d'Afrique ...	153	361	252	248	316	338	341	351	367	401	367
Asie	269	678	639	723	620	685	668	709	687	833	830
Océanie	185	319	348	395	330	362	326	261	262	427	267
Divers	22	2	1	2	2	2	2	7	6	3	3
<i>Total général</i> ...	7.285	9.929	9.790	10.037	10.620	10.279	10.675	10.549	10.995	11.556	11.361

Les importations de biens d'équipement dépassent en 1955 le niveau élevé atteint au premier semestre de 1954. Si l'on tient compte en outre des livraisons accrues de biens d'équipement sur le marché intérieur par l'industrie des fabrications métalliques, il apparaît que les investissements industriels évoluent favorablement.

Comme les courants à l'exportation, les achats à l'étranger se concentrent davantage sur les trois pays voisins et sur les Etats-Unis. L'Allemagne reste le premier fournisseur devant les Pays-Bas et la France; les fournitures du Royaume-Uni ne participent guère à l'expansion générale.

L'accroissement des achats aux Etats-Unis pendant l'année en cours porte sur la plupart des produits, mais particulièrement sur les céréales et les parties d'autos. Dans presque tous les secteurs ce mouvement est accentué par des facteurs saisonniers; à la fin de la période sous revue on note une reprise des achats de combustibles solides qui se poursuivra pendant les mois prochains.

Les quelques pourcentages ci-dessous illustrent la position des Etats-Unis comme fournisseur sur le marché belgo-luxembourgeois.

Part des Etats-Unis, exprimée en p.c., dans les importations totales de céréales, de coton et de pièces détachées d'automobiles

	1952	1953		1954		1955
		1er sem.	2e sem.	1er sem.	2e sem.	1er sem.
Céréales	45,0	38,7	21,3	11,6	19,6	30,7
Coton	59,1	29,7	17,7	29,5	18,1	24,1
Parties et pièces d'autos	47,6	44,1	35,7	42,5	26,3	37,7

Les importations en provenance du Congo et des pays asiatiques augmentent en 1955, par opposition aux achats en Amérique latine, stagnants.

* *

PRODUCTION

L'indice général de l'activité industrielle publié par l'Institut de Recherches Economiques et

Sociales dépasse de loin le maximum annuel antérieur atteint en 1951. Les industries productrices de biens d'équipement comblent le retard encouru par rapport aux fabricants de biens de consommation pendant la période antérieure.

La hausse la plus frappante se produit dans l'industrie du fer et de l'acier où l'indice ne laisse même pas apparaître une baisse saisonnière au troisième trimestre de 1954. Une même évolution ascendante mais moins prononcée se poursuit dans l'industrie des métaux non ferreux et dans les industries chimiques.

La fabrication de matériaux de construction subit chaque année un repli saisonnier au premier trimestre, mais les chiffres relatifs aux premiers mois de 1955 restent nettement supérieurs aux indices correspondants de l'année précédente.

Du tableau ci-dessous il ressort également que les autres secteurs : fabrications métalliques, industries alimentaires, combustibles et énergie, entreprises textiles, participent au mouvement général de l'activité, mais les deux derniers groupes d'industries connaissent un ralentissement à la fin de la période sous revue.

Les difficultés d'écoulement qu'éprouvait l'industrie charbonnière disparaissent au second semestre de 1954 sous l'effet de la prospérité industrielle en Belgique et dans les pays voisins.

Les cokeries et les centrales électriques dont l'activité est liée à l'industrie métallurgique, principale bénéficiaire de la reprise conjoncturelle, effectuent des achats de charbon dépassant les maxima enregistrés antérieurement. Les autres industries maintiennent leurs achats; plusieurs d'entre elles remplacent progressivement le charbon par des autres sources d'énergie.

La demande de charbons domestiques reste ferme.

Les exportations de charbons ne cessent de se développer jusqu'au premier trimestre de 1955. Parmi les pays membres de la C.E.C.A., l'Allemagne Fédérale et les Pays-Bas achètent davantage en Belgique, en raison de l'insuffisance de leur production nationale. L'augmentation des exportations

Tableau XI.

Indice de la production industrielle

(Base 1936-1938 = 100)

Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales.

Moyennes mensuelles	Indice général	Combustibles et énergie	Fer et acier	Métaux non ferreux	Fabrications métalliques ¹	Industries chimiques	Matériaux de construction	Industries textiles	Industries alimentaires	Divers
1948	111	104	127	92	135	151	91	102	82	94
1951	130	121	158	115	143	181	105	128	96	105
1954 1 ^{er} trim. ...	130	135	145	114	139	194	84	125	113	95
2 ^e trim. ...	136	138	146	113	147	205	108	128	120	105
3 ^e trim. ...	131	134	151	115	136	201	110	123	115	96
4 ^e trim. ...	142	142	165	122	149	219	109	149	122	103
1955 1 ^{er} trim. ...	141	140	181	123	151	215	94	136	119	101
2 ^e trim. ...	147	143	178	120	168	213	119	133	123	102

¹ L'indice de la branche « Fabrimétal » calculé sur la base des années 1948, 1949 et 1950, est ramené à la base 1936-1938 = 100, en multipliant l'indice par 130 (voir *Bulletin I.R.E.S.*, mars 1952, p. 2).

vers les autres pays tient en ordre principal aux achats de charbons de médiocre qualité par les centrales électriques du Royaume-Uni.

Toutefois, les exportations tendent à diminuer au deuxième trimestre, malgré les nombreuses com-

mandes reçues de l'étranger, les quantités disponibles étant nécessaires à la couverture des besoins intérieurs.

Les importations, après avoir diminué pendant plusieurs mois, reprennent au deuxième trimestre

Tableau XII.

Ventes de charbons et d'agglomérés sur le marché intérieur belge

(Moyennes mensuelles —milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des charbons — « Cobechar ».

Consommateurs	1948	1954				1955	
		1er	2e	3e	4e	1er	2e
Secteur domestique et Etat	536	528	370	427	551	525	415
<i>Industrie :</i>							
Cokeries et usines à gaz	608	507	443	435	575	619	598
Centrales électriques	262	289	228	226	311	291	282
Chemins de fer	158	125	127	139	132	131	124
Diverses industries	455	376	345	338	367	359	350
Total ...	1.483	1.297	1.143	1.138	1.385	1.400	1.354
Total général ...	2.019	1.825	1.513	1.565	1.936	1.925	1.769

de 1955, grâce à la levée du contingentement des charbons américains. En vue de prévenir une pénurie de certaines qualités, l'industrie belge achète des charbons aux Etats-Unis à des prix supérieurs à ceux du marché intérieur, en raison de la hausse des frets.

Les stocks reviennent de leur maximum de 4.094 milliers de tonnes en juillet 1954 à 1.233 milliers de tonnes en juin 1955.

L'accroissement de l'offre se heurte au manque de main-d'œuvre qui se manifeste de façon caractéristique dans cette industrie en période de haute conjoncture. Le nombre de mineurs présents tombe de 129.000 à 119.000 unités de juin 1954 à juin 1955. Le recul de la production est moins prononcé, grâce à une amélioration continue du rendement des

ouvriers de fond. Le rendement journalier des ouvriers de fond et de surface réunis dépasse au deuxième trimestre de 1955 de 6 p.c. celui d'il y a un an. Cet accroissement des rendements et la mise au travail de mineurs étrangers récemment embauchés ouvrent des meilleures perspectives de production.

Les prix belges sont modifiés en juin 1955; les charbons gras baissent, alors que les charbons maigres sont en hausse; les prix de plusieurs qualités ne sont plus soumis à la réglementation. Si ces mesures réduisent les recettes de quelques charbonnages, elles renforcent la situation financière de l'ensemble de l'industrie. La position concurrentielle de l'industrie charbonnière belge ne s'en trouve pas compromise, en raison des récents relèvements de prix au Royaume-Uni et en Allemagne Fédérale.

Tableau XIII.

Importations et exportations belges de charbon

(Milliers de tonnes)

Source : Comptoir belge des charbons — « Cobechar ».

Moyennes mensuelles	Importations 1			Exportations						
	totales	dont		totales	dont					Autres pays
		Allemagne	Etats-Unis		C.E.C.A.					
					total	Italie	Allemagne	France	Pays-Bas	
1948	213	96	80	56	—	0,2	—	23	8	25
1954 1 ^{er} trimestre	269	147	20	342	320	41	—	132	143	22
2 ^e trimestre	314	171	18	416	364	53	—	138	169	52
3 ^e trimestre	363	194	34	491	334	60	—	118	153	157
4 ^e trimestre	286	150	13	718	480	37	51	142	247	238
1955 1 ^{er} trimestre	263	128	18	741	563	50	94	119	297	178
2 ^e trimestre	289	114	56	568	389	4,7	42	132	207	179

1 Y compris les importations du Grand-Duché de Luxembourg.

L'amélioration fondamentale de l'industrie charbonnière a amené la C.E.C.A. à revoir sa politique de subsides. Par décision du 28 mai 1955, la Haute Autorité exclut du bénéfice des subsides certaines catégories de charbons, représentant environ un tiers de la production belge. Elle réduit les subsides

Tableau XIV.

Industrie houillère

Source : Administration des Mines.

Périodes	Production par jour ouvrable	Production par mois	Rendement journalier (kg par ouvrier du fond et de la surface réunis)	Stock (milliers de tonnes)
	(milliers de tonnes)			
	(moyennes mensuelles)			(fin la période)
1948	87,7	2.224	606	837
1954 1 ^{er} trimestre	101,0	2.557	784	3.372
2 ^e trimestre	97,6	2.408	778	4.085
3 ^e trimestre	87,5	2.275	773	4.055
4 ^e trimestre	99,1	2.510	800	2.815
1955 1 ^{er} trimestre	99,0	2.500	822	1.467
2 ^e trimestre	100,0	2.499	826	1.233

à trois charbonnages de Campine qui bénéficient d'une situation favorable; les sommes ainsi économisées sont versées à l'ensemble des autres charbonnages.

**

La production des cokeries se développe durant les derniers trimestres en réponse à une demande très intense de la part de la sidérurgie. En vue de maintenir le rythme des livraisons de coke aux hauts fourneaux, les cokeries importent des charbons américains, la production belge ne parvenant

Tableau XV.

Activité des cokeries

(Milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Production totale	Livraisons	
		à l'étranger	au marché intérieur
1948	466	74	381
1954 1 ^{er} trimestre	490	80	464
2 ^e trimestre	497	69	432
3 ^e trimestre	518	78	461
4 ^e trimestre	544	69	463
1955 1 ^{er} trimestre	553	64	492
2 ^e trimestre	552	52	471

pas à couvrir les besoins en fines à coke. Elles diminuent, d'autre part, leurs exportations afin d'approvisionner le marché belge. Enfin, la fermeté du marché amène, au 1^{er} janvier 1955, un relèvement des prix du gros coke d'environ 4 p.c.

**

La production des raffineries de pétrole accuse un nouveau progrès. La demande intérieure ne cesse d'augmenter pour les raisons bien connues : développement de la circulation automobile, utilisation croissante du mazout à des usages industriels. Les raffineries étendent leur capacité de raffinage en vue de répondre au développement de la consommation.

Tableau XVI.

Raffinerie de pétrole

Source : Ministère des Finances, Service des Accises.

Moyennes mensuelles	Mise en œuvre pétroles bruts (kilolitres)	Production		
		Huiles légères (kilolitres)	Huiles combustibles	
			Fuel-oil	Autres (milliers de tonnes)
1953	307	78	112	66
1954 1 ^{er} trim. ...	276	73	99	52
2 ^e trim. ...	386	102	124	81
3 ^e trim. ...	388	98	135	80
4 ^e trim. ...	411	107	145	84
1955 1 ^{er} trim. ...	364	87	123	71
2 ^e trim. ...	451	118	144	98

Les exportations de mazout à destination des pays limitrophes évoluent favorablement.

L'accroissement de la demande et la hausse des frets maritimes entraînent, en 1955, un relèvement des prix des huiles minérales sur le marché belge, après la baisse au second semestre de 1954.

**

Soutenue par la recrudescence de l'activité industrielle, la production d'énergie électrique poursuit son développement en 1955, mais à un rythme un peu inférieur à celui atteint pendant les trimestres antérieurs. La production s'élève maintenant au double de celle d'avant-guerre.

Tableau XVII.

Production d'énergie électrique

(Millions de kWh)

Source : Administration de l'Industrie — Direction : Energie électrique.

Moyennes mensuelles	Centrales des producteurs-distributeurs			Centrales des auto-producteurs industriels
	Régies communales	Sociétés privées		
1948	31	337		291
1954 1 ^{er} trimestre	40	461		414
2 ^e trimestre	29	410		394
3 ^e trimestre	30	409		378
4 ^e trimestre	41	487		431
1955 1 ^{er} trimestre	42	477		434
2 ^e trimestre	32	423		426

La mise en vigueur du tarif national pour les fournitures de basse tension a été suivie par l'élaboration d'une convention qui réforme le régime de la production, du transport et de la distribution d'énergie

électrique. Cette convention prévoit la coordination obligatoire de la politique des entreprises en matière de production, d'investissements et de prix, sous le contrôle des représentants de l'industrie et des syndicats.

**

Au tournant des années 1953 et 1954 la sidérurgie connaît une situation peu favorable : les prix tombent au niveau le plus bas depuis le déclenchement de la guerre de Corée. Dès le mois de juin 1954 un revirement se produit qui pousse rapidement la production à des chiffres supérieurs aux maxima du « boom » coréen.

Tableau XVIII.

Activité de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Production			Effectif ouvrier (fin de période)
	Fonte	Acier brut	Acier fini	
	(moyennes mensuelles) (milliers de tonnes)			
1948	328	321	259	48.467
1954 1 ^{er} trimestre .	357	383	286	44.773
2 ^e trimestre .	376	401	284	45.222
3 ^e trimestre .	393	418	296	49.036
4 ^e trimestre .	414	451	342	50.424
1955 1 ^{er} trimestre .	442	483	364	51.127
2 ^e trimestre .	447	487	359	51.742

L'examen des commandes suivant leur origine montre que la haute conjoncture est principalement soutenue par l'activité élevée des industries européennes de biens d'équipement, de l'automobile et de la construction. Il est probable qu'en même temps les consommateurs et négociants s'efforcent de reconstituer leurs stocks.

La période sous revue constitue la première expérience de haute conjoncture pour le marché commun européen. Elle démontre que le fonctionnement de la Communauté exerce une influence régulatrice sur les prix, qui diminue le danger d'une réaction trop brusque à la baisse. Le prix du barème belge pour les aciers laminés marchands, parité Seraing, tombe de 4.575 fr. la tonne au 20 mai 1953, à 4.275 fr. le 1^{er} février 1954, pour remonter ensuite à 4.600 fr. le 25 janvier 1955, à 4.800 fr. le 10 mars 1955, à 4.950 fr. le 1^{er} mai 1955.

On sait que depuis février 1954 jusqu'à la fin de l'année une marge de fluctuation de 2,5 p.c. au-dessous et au-dessus des prix de barème est autorisée par la Haute Autorité; au quatrième trimestre de 1954 cette marge est appliquée à la hausse par les sidérurgistes belges. Toutefois, le 21 décembre, la Cour de Justice de la C.E.C.A. rend un arrêt selon lequel toute modification des prix de l'acier dans le cadre du marché commun doit faire l'objet d'une modification correspondante des barèmes déposés à Luxembourg.

Tandis que ceux-ci se relèvent graduellement, l'Entente constituée par la Convention de Bruxelles en vue de régulariser les prix à l'exportation vers les pays situés en dehors de la C.E.C.A., applique des majorations par paliers successifs. Le 4 juin 1954 le prix des aciers marchands est fixé à 4.200 fr. la tonne; le 8 octobre on passe à 4.300 fr. pour atteindre 4.400 fr. au 27 octobre, 4.500 fr. au début de décembre et 4.800 fr. le 20 décembre. Après une nouvelle hausse vers le 20 janvier 1955, le prix minimum de l'Entente atteint 5.000 fr. le 10 février pour se maintenir à ce niveau jusqu'à la fin de la période étudiée; à ce moment une nouvelle expansion de la demande accompagnée d'une pression à la hausse se fait jour. L'application de hausses modérées mais successives est dans la ligne de la politique appliquée jadis lors de la baisse, quand l'Entente également recula par paliers pour ne pas brusquer l'effritement des prix.

Au deuxième semestre de 1954 l'évolution des prix minima fait preuve d'une plus grande stabilité pour ce qui concerne les tôles fortes et moyennes, de même que pour tous les produits à l'exportation vers les Etats-Unis. Cependant, en 1955, la demande pour les produits lourds est particulièrement soutenue, tandis que l'emballement de la conjoncture américaine permet de relever les prix pratiqués sur ce marché.

Dans l'ensemble, cette évolution de la demande et des prix se traduit, au cours de la période étudiée, par un développement des exportations sidérurgiques, aussi bien en quantité qu'en valeur. Après un long mouvement de baisse, la valeur unitaire des ventes à l'étranger se relève sensiblement, d'autant plus que les prix minima établis par l'Entente restent constamment inférieurs aux cotations réellement pratiquées.

Tableau XIX.

Exportations de produits sidérurgiques

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Prix unitaires (francs par tonne)
1948	1.430	257	5.565
1953	1.899	344	5.520
1954	1.802	363	4.961
1954 1 ^{er} trimestre	1.659	326	5.092
2 ^e trimestre	1.755	362	4.852
3 ^e trimestre	1.768	366	4.833
4 ^e trimestre	2.026	400	5.067
1955 1 ^{er} trimestre	2.345	446	5.256
2 ^e trimestre	2.385	427	5.585

Le débouché le plus important est l'Allemagne dont les achats oscillent autour de 80.000 tonnes par mois depuis la fin de 1954. Les Pays-Bas, longtemps le premier client, absorbent en moyenne 67.000 tonnes par mois, tandis que le nouveau courant de ventes vers la France s'est encore

développé. Par contre, le marché britannique n'achète que de faibles quantités — 8.000 tonnes par mois —, en dépit des suppressions de droits d'entrée en janvier 1955 en vue de favoriser les importations. Les achats des pays scandinaves se maintiennent à un niveau favorable.

Les Etats-Unis occupent la première place parmi les débouchés non européens, bien que les ventes y aient fortement reculé depuis fin 1953. La reprise conjoncturelle n'a jusqu'à présent aucun effet visible sur les expéditions vers ce marché; celles vers les autres pays de la zone dollar, parmi lesquels notamment le Venezuela, augmentent quelque peu.

Le Congo belge de même que la zone sterling d'outre-mer élargissent quelque peu leurs achats.

Les livraisons à l'Argentine s'effectuent de façon irrégulière; elles sont en déclin au deuxième semestre de 1954, pour reprendre pendant les six premiers mois de l'année en cours. Le Brésil, jadis un débouché important, n'absorbe que des quantités minimes.

Quant aux importations, l'approvisionnement en minerai de fer ne soulève aucune difficulté, tandis que des arrivages importants de ferraille en provenance des Etats-Unis sur les marchés européens évitent des pénuries dans ce secteur.

Tableau XX.

Orientation géographique des exportations de produits sidérurgiques

(Moyennes mensuelles — milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Destination	1948	1954				1955	
		1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre	1er trimestre	2e trimestre
Etats-Unis	10,6	19,4	19,1	25,9	21,1	18,8	15,2
Amérique centrale et méridionale	37,8	45,1	51,1	47,0	42,6	46,6	36,3
Pays U.E.P.	—	225,5	248,8	250,7	290,3	333,4	325,7
dont : Pays-Bas	44,1	64,5	55,1	53,5	68,5	68,8	63,5
Pays scandinaves	40,7	35,2	45,2	38,4	44,7	57,0	52,9
Allemagne occidentale	0,5	37,1	52,2	56,6	72,9	85,4	77,3
Royaume-Uni	18,3	10,8	2,6	4,5	4,0	8,3	12,5
Reste de la zone sterling	n. d.	26,5	32,5	30,4	29,7	38,5	42,0

Le 1^{er} août 1955 a été ouvert le marché commun pour les aciers spéciaux dont la Belgique produit des quantités relativement peu importantes. Deux ans après le début de l'activité de la Haute Autorité, tout le domaine du charbon et de l'acier avec ses matières premières : minerai de fer et ferraille, relève ainsi, dans les limites prévues, de l'autorité supranationale de la première Communauté européenne. Le parlement anglais a ratifié, le 21 février 1955, un traité d'association de la Grande-Bretagne avec la C.E.C.A. portant sur un échange permanent d'informations et de consultations.

L'évolution structurelle de la sidérurgie belge est marquée, au cours des derniers mois, par un mouvement de concentration qui est de nature à faciliter la modernisation et la rationalisation des entreprises intéressées.

*
**

La reprise amorcée à la fin de 1953 dans l'industrie des fabrications métalliques se poursuit tout le long de la période sous revue; l'activité de certains secteurs, depuis plusieurs années déjà en dépression, se relève dès les derniers mois de 1954.

Le progrès de la production au cours du deuxième semestre de 1954 se reflète dans l'évolution des effectifs ouvriers, qui augmentent de près de 4.000 unités, soit un peu plus que l'accroissement de l'emploi dans le secteur de la construction électrique. Par ailleurs, des régressions dans diverses

branches de la construction métallique sont compensées par l'amélioration de l'activité dans les industries mécaniques et de première transformation.

Au premier semestre de 1955 la main-d'œuvre occupée par l'ensemble de l'industrie progresse encore de 4.400 unités. Cette augmentation tient en bonne partie à l'embauchage dans la réparation navale; toutefois, les secteurs qui accusent une diminution d'activité deviennent peu nombreux; au surplus, on peut admettre que l'extension de l'emploi reste en retard sur le développement réel de l'activité.

Celui-ci apparaît également dans l'évolution des expéditions qui reflètent l'activité au cours de la période précédant la date du recensement statistique, de même que dans le montant des nouvelles commandes qui annonce le degré d'occupation de l'industrie pendant les mois suivants.

Après une légère baisse à caractère saisonnier au troisième trimestre de 1954, les livraisons se relèvent, aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'exportation; une augmentation assez brusque se produit au deuxième trimestre de 1955, sous l'effet de livraisons accrues sur le marché intérieur dans plusieurs secteurs, notamment dans l'industrie automobile.

Les inscriptions de nouvelles commandes montent de 4.800 millions de francs par mois au troisième trimestre de 1954 à 4.900 millions au quatrième et à 5.199 millions au premier trimestre de 1955, pour

passer à une moyenne de 5.402 millions pendant les trois mois suivants. Pour la période dans son ensemble, l'accroissement se répartit de façon égale entre les marchés intérieur et extérieur. Alors qu'au deuxième semestre de 1954 les nouvelles commandes

sont de 2 p.c. inférieures aux livraisons, elles atteignent en 1955 le même montant, en dépit du développement remarquable des expéditions : ceci est le meilleur indice de la conjoncture ascendante dans les fabrications métalliques.

Tableau XXI.

Activité des industries des fabrications métalliques

Période	Effectif ouvrier (fin de période)	Marché intérieur		Marché extérieur	
		Expéditions	Commandes inscrites	Expéditions	Commandes inscrites
(moyennes mensuelles en millions de francs)					
1954 1 ^{er} trimestre	170.773	3.118	3.015	1.516	1.789
2 ^e trimestre	172.997	3.271	2.964	1.650	1.644
3 ^e trimestre	174.026	3.242	3.285	1.570	1.516
4 ^e trimestre	177.261	3.354	3.192	1.717	1.708
1955 1 ^{er} trimestre	178.242 ¹	3.338	3.296	1.857	1.965
2 ^e trimestre ¹	181.682	3.781	3.513	1.778	1.854

¹ Provisoire.

Les différents secteurs ne participent pas au même point à cette prospérité relative.

Les branches produisant des biens de première transformation, qui avaient généralement connu une situation difficile, se sont redressées, encore que leur position ne puisse être qualifiée de brillante. Les aciéries de moulage, fournisseurs de demi-produits aux entreprises transformatrices, souffrent des difficultés éprouvées par le secteur du matériel roulant ainsi que des importations en provenance de la France. On connaît, par ailleurs, le problème structurel créé par l'utilisation des produits plats soudés en remplacement des pièces moulées traditionnelles. L'élargissement du courant d'affaires à la fin de 1954 ne s'est pas développé en 1955, contrairement à l'évolution de l'activité dans les fonderies de fer où l'emploi augmente spécialement au mois de mars. La situation de ce secteur laisse néanmoins à désirer, en dépit de l'affaiblissement de la concurrence hollandaise. Dans le groupe de la forge, de l'estampage, du gros emboutissage et des industries connexes, le mouvement des affaires montre une certaine diversité : les tubes et les profilés accusent une sérieuse amélioration dès 1954, tandis que la boulonnerie — longtemps en dépression — enregistre des commandes plus importantes en 1955, notamment pour l'Irak; les autres branches ne se relèvent guère.

Le groupe de la tréfilerie, de l'étirage, du laminage à froid et de leurs dérivés, ainsi que celui du travail de la tôle, participent à la haute conjoncture de l'industrie sidérurgique. La demande extérieure est très soutenue à des prix en hausse, malgré une hésitation passagère en tréfilerie au printemps de 1955.

Dans la construction navale, les perspectives s'améliorent au début de 1954 grâce aux commandes substantielles transmises par la Russie. La hausse des frets depuis l'automne 1954 stimule la demande mondiale, mais la concurrence de la part des chan-

tiers étrangers est très vive. Au printemps de 1955, une commande importante est inscrite pour une compagnie d'armement belge. On note des livraisons au Portugal, au Danemark et à la Russie. Les constructeurs de chaloupes de pêche ne parviennent pas encore à surmonter le déclin structurel de leur activité. Les réparateurs de navires licencient du personnel à la fin de 1954 et en janvier 1955 pour réembaucher à partir de février; ce secteur connaît traditionnellement une activité assez irrégulière.

L'industrie du matériel de chemins de fer et tramways, jadis une des premières du monde, ne trouve pas des débouchés nouveaux. La branche la plus atteinte — celle des wagons et voitures de chemin de fer — inscrit des commandes pour l'Inde au premier semestre de 1955. Le renouvellement du parc de voitures sur le réseau national offre des perspectives de travail pour l'avenir prochain; les constructeurs de locomotives trouvent un débouché au Congo.

Dans le groupe automobile, cycle, aéronautique et industries connexes, le rythme de l'expansion de l'équipement s'affaiblit, maintenant que l'installation des chaînes de montage pour les voitures automobiles touche à sa fin. Dans l'ensemble, l'activité recule pendant les derniers mois de 1954, sous l'influence de facteurs saisonniers qui se renversent au premier semestre de 1955. Le nombre de voitures assemblées pendant les six premiers mois de l'année en cours s'élève à 50.523, en augmentation de 18 p.c. par rapport au nombre moyen de 1954. Les chaînes de montage travaillent de plus en plus pour des clients dans les pays voisins, tandis que les capacités d'absorption du marché intérieur se révèlent également très étendues; les fabricants de voitures automobiles sont parmi les grands bénéficiaires de l'élévation du niveau de vie. Les efforts fournis en vue de doter le pays d'une industrie automobile ont remporté un succès incontestable, non seulement

par l'élargissement direct des possibilités d'emploi, mais aussi par l'effet dérivé sur une série d'activités connexes. La construction aéronautique — une autre activité nouvelle — est occupée à l'exécution de commandes reçues en 1953 et 1954. Les ventes de l'industrie du cycle s'améliorent en 1954, pour la première fois depuis des années, en partie grâce à la création d'un courant important d'exportations vers le Congo. L'industrie du motocycle et, dans une mesure moindre, celle des voitures d'enfants ne participent pas à la reprise conjoncturelle.

La *construction électrique*, de loin le plus important secteur de l'industrie des fabrications métalliques, reprend l'expansion interrompue au premier semestre de 1954. Cette industrie bénéficie à plusieurs égards de la conjoncture ascendante : l'augmentation de la consommation d'énergie électrique se répercute sur les besoins en biens d'équipement des usines productrices, tandis que l'industrie de la construction et plusieurs autres absorbent une multitude de produits de la construction électrique. La demande de biens de consommation durables donne lieu à un développement de la production nationale, notamment pour les postes de télévision, mais dans certains cas elle est entièrement couverte par les importations.

D'après le nombre de personnes occupées, l'activité des firmes relevant du groupe des *ponts, charpentes, chaudronnerie et chaudières* est en recul jusqu'à la fin de la période étudiée où une légère amélioration se produit. La section des chaudières exécute des travaux de haute qualité aussi bien pour les centrales électriques nationales que pour l'exportation; la section des ponts souffre d'une pénurie de commandes tandis que celle des charpentes trouve un débouché important dans l'équipement minier.

En *accessoires métalliques du bâtiment* la diminution de l'emploi semble due, en bonne partie, à l'effort de rationalisation; les autres indices reflètent plutôt une activité étale. La concurrence hollandaise, qui avait été particulièrement forte en 1952, se relâche quelque peu; de nombreux contacts ont lieu entre producteurs belges et hollandais avec des succès divers. L'Allemagne devient de plus en plus un concurrent dangereux.

Tous les autres secteurs réalisent des progrès plus ou moins importants. Le groupe des *machines, appareils et installations pour diverses industries* bénéficie en premier lieu du développement des investissements industriels; il fournit des appareils et installations pour diverses industries (cimenteries, sucreries, brasseries, etc.) ainsi que des machines agricoles. Des efforts collectifs sont entrepris en vue de faciliter l'exportation vers les pays éloignés. Le secteur des *machines-outils* de même que celui des *armes portatives* regagnent largement en 1955 le terrain perdu antérieurement; celui des *machines textiles* enregistre une commande importante à la fin de la période sous revue. En *fine mécanique* la

reprise amorcée en 1954 se poursuit, grâce à l'ouverture de nouveaux débouchés; les *constructions mécaniques diverses* ainsi que l'industrie des *appareils de lavage, de manutention et pesage* connaissent une activité étale.

Dans son ensemble, la valeur des exportations est en progrès modéré mais constant pendant la période sous revue. On constate une concentration des ventes sur les marchés — les Pays-Bas, l'Allemagne et, dans une moindre mesure, la France —, tandis que les Etats-Unis acquièrent une importance grandissante parmi les débouchés d'outre-mer; par contre, les ventes au Congo se rétrécissent quelque peu.

Les Pays-Bas dépassent de plus en plus le Congo comme premier débouché; tous les secteurs de l'industrie des fabrications métalliques en bénéficient, mais les résultats les plus favorables sont enregistrés pour les automobiles, les appareils de radio, les moteurs Diesel. Les ventes en Allemagne se développent de façon spectaculaire en 1955 : ce sont les ventes de constructions navales, d'automobiles et de tôles galvanisées qui déterminent cet accroissement. En dépit de la politique restrictive de la France, les exportations sur ce marché se développent, notamment en ce qui regarde les tôles galvanisées et le matériel pour glaciers : une politique d'importations plus libérale permettrait d'atteindre des résultats plus tangibles pour une large gamme de produits. Parmi les autres débouchés d'Europe occidentale, le Portugal occupe une place importante, de même que le groupe scandinave; les ventes au Royaume-Uni restent relativement faibles. Les exportations vers les pays de l'Est augmentent, grâce à la livraison de navires à l'U.R.S.S.; signalons enfin que les exportations vers la Turquie se développent fortement au premier semestre de 1955, notamment par l'exécution d'anciens contrats de vente d'armements.

Quant aux marchés d'outre-mer, la régression des expéditions au Congo depuis 1953 a été interrompue au deuxième trimestre de l'année en cours. Vers les Etats-Unis le progrès est régulier depuis 1954 : la tréfilerie, la clouterie ainsi que le secteur des armes et munitions en bénéficient en premier lieu. En ce qui regarde les autres pays de la zone dollar, il y a lieu de signaler une légère amélioration des ventes au Venezuela.

Les exportations vers le Brésil se relèvent quelque peu, celles vers l'Argentine restent minimales à l'exception d'une livraison d'armes en janvier 1955.

Parmi les pays d'Asie et d'Afrique, l'Inde continue à acheter du matériel roulant et certains autres produits, tandis que l'Union Sud-Africaine s'intéresse spécialement à des tréfilés.

*
**

La fermeté des marchés mondiaux des métaux et l'amélioration survenue dans l'industrie des fabri-

cations métalliques créent des conditions favorables à l'activité de l'industrie des métaux non ferreux. Toutefois, la production de métaux bruts ne se relève que de façon modérée, contrairement à celle des demi-produits qui accuse un progrès plus sensible. Les exportations de l'industrie dans son ensemble marquent un progrès sérieux au dernier trimestre de

1954, mais un léger fléchissement se produit au deuxième trimestre de l'année en cours.

Le prix intérieur du cuivre se relève fortement au mois de février; il atteint 40,50 fr. le kg. pour le cuivre électrolytique à la fin de la période étudiée, contre 33,50 fr au début. Des grèves dans les mines des grands pays producteurs au milieu de l'année

Tableau XXII.

Activité de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Union des industries des métaux non ferreux.

Périodes	Production (moyennes mensuelles en tonnes)						Effectif ouvrier (fin de période)
	Produits bruts					Produits demi-finis	
	Cuivre	Plomb	Zinc	Etain	Aluminium		
1948	11.350	5.503	12.827	1.023	154	12.323	15.821
1954 1 ^{er} trimestre	11.899	5.821	17.430	872	140	13.306	15.277
2 ^e trimestre	13.110	5.700	18.123	1.017	137	13.810	15.242
3 ^e trimestre	13.043	6.039	17.998	795	125	14.066	15.594
4 ^e trimestre	13.150	6.407	17.481	1.295	156	17.061	15.827
1955 1 ^{er} trimestre	11.700	6.443	17.324	1.084	172	16.177	15.533
2 ^e trimestre	13.890	5.669	17.996	817	219	15.958	15.551

passée et au début de 1955, ainsi que l'élargissement de la demande, créent une telle pénurie sur le marché mondial que le gouvernement américain se voit obligé d'entamer sérieusement les stocks constitués en vertu du Defence Production Act.

Le raffermissement des marchés mondiaux se traduit par une augmentation constante de la valeur unitaire des exportations. Pour la période dans son ensemble, les ventes à l'étranger sont en faible augmentation en ce qui regarde les produits bruts, tandis que le progrès est plus marqué dans les secteurs des produits demi-finis. La France reste de loin le débouché le plus important, suivie par l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. Ce dernier pays développe fortement ses achats de demi-produits à partir du dernier trimestre de 1954.

La production de plomb dépasse constamment les chiffres correspondants de la période antérieure, sauf au deuxième trimestre de 1955. Le marché mondial se maintient en équilibre et le gouvernement américain a pu limiter ses achats de stockage à des quantités relativement faibles. L'exécution du nouveau programme de stockage stratégique a commencé pour le plomb et le zinc au 1^{er} juillet 1954, en principe pour une période d'un an, mais ce délai vient d'être prolongé.

Les exportations de plomb évoluent de façon très irrégulière, mais un mouvement ascendant se dégage dans l'ensemble. Les trois pays voisins sont les meilleurs clients, parmi lesquels spécialement les Pays-Bas pour les demi-produits de plomb. La valeur unitaire des ventes ne cesse d'augmenter depuis le deuxième trimestre de 1954.

Le marché du zinc évolue parallèlement à celui du plomb, mais il dépend plus des achats straté-

giques américains, qui varient entre 8.500 et 20.000 tonnes par mois. Les stocks de zinc en brames dans les fonderies américaines descendent d'un maximum de 211.000 tonnes au mois de mai 1954 à un minimum de 48.603 tonnes au mois de juin 1955.

Cette amélioration de la position statistique du zinc se traduit par une augmentation continue de la valeur unitaire des exportations. Leur valeur totale est également en hausse, sous l'effet de ventes accrues en France, en Allemagne et aux Etats-Unis; les Pays-Bas constituent le premier débouché pour les demi-produits; depuis la fin de 1954 il est toutefois dépassé en importance par l'Allemagne occidentale.

Le 6 avril 1955 le Sénat belge a approuvé le projet de loi portant ratification de l'Accord international de l'étain conclu à Genève le 16 décembre 1953. La perspective d'une prochaine entrée en fonction du Conseil international de l'étain, de même que l'élargissement de la demande, a stabilisé le marché de l'étain; une légère tendance à la hausse a même prévalu pendant les mois passés.

Celle-ci ne se reflète pas encore dans la valeur unitaire des exportations, qui sont toujours en régression au deuxième trimestre de 1955. La valeur totale des exportations atteint un sommet au dernier trimestre de l'année passée, mais elle fléchit fortement à la fin de la période étudiée. Ce mouvement est déterminé par les achats américains qui sont particulièrement importants au tournant des années 1954-1955.

Le traitement des métaux spéciaux et rares se développe.

**

Les quelques indications que l'on possède sur l'industrie chimique témoignent d'une amélioration assez nette de l'activité. Les exportations et l'emploi augmentent déjà en 1954. La production d'acide sulfurique — généralement considérée comme un indice de la situation générale dans l'industrie chi-

mique — reste élevée depuis de nombreux mois, tandis que les prix se redressent au début de cette année.

La reprise est surtout sensible dans l'industrie chimique lourde; une amélioration fondamentale de la demande de produits azotés sur les marchés mon-

Tableau XXIII.

Exportations des produits de l'industrie chimique

(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Moyennes mensuelles	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Etats-Unis	Allemagne occidentale	Autres pays	Total
1952	94	51	57	57	72	444	775
1953	102	40	50	72	56	421	741
1954 1 ^{er} semestre	113	42	52	44	82	496	829
3 ^e trimestre	118	45	42	41	76	494	816
4 ^e trimestre	128	56	47	39	77	484	831
1955 1 ^{er} trimestre	125	59	56	56	95	538	929
2 ^e trimestre	104	48	47	58	66	510	833

diaux (où notre pays écoule plus de la moitié de la production de ces matières) permet aux usines d'utiliser pleinement leur capacité de production.

La situation des producteurs d'engrais potassiques est moins favorable. Comme l'équipement nécessaire à la production de ces engrais est relativement réduit, des capacités de production se créent aisément à l'étranger.

Grâce aux commandes off-shore, le secteur des explosifs est assuré d'une activité élevée jusqu'en 1956.

Parmi les produits pharmaceutiques, les antibiotiques bénéficient d'une demande soutenue.

La production de peintures et de vernis connaît, depuis le deuxième trimestre de 1955, un accroissement saisonnier normal.

Le secteur du caoutchouc subit un développement régulier.

Le marché intérieur des savons et des détergents souffre depuis le début de cette année d'une faiblesse de la demande; la concurrence sera accentuée par l'installation en Belgique d'un puissant producteur américain.

Dans la production de produits photographiques, on observe une légère diminution, au cours du premier semestre de 1955 : la principale usine a procédé au printemps 1955 à une baisse de ses prix de vente.

Dans le secteur des colles et gélatines, la situation reste mauvaise : les entreprises perdent les marchés des pays anglo-saxons qui se sont équipés à la faveur de la guerre.

Le niveau général des exportations reste élevé après avoir passé par un maximum au 1^{er} trimestre de 1955. Les expéditions vers les Pays-Bas sont en léger recul depuis le début de 1955; par ailleurs, l'Allemagne occidentale qui était devenue un client

important réduit ses importations du 2^e trimestre de 1955. Les achats de la France et du Royaume-Uni ne se développent guère.

**

Sauf le ralentissement saisonnier normal, l'industrie de la construction connaît une activité soutenue. Les investissements, rien que pour la construction d'habitations nouvelles, sont estimés à 15 milliards de francs pour 1954, contre 13,8 milliards pour l'année précédente.

La reprise en 1955 paraît cependant moins vive en ce qui concerne la construction d'habitations : le nombre d'autorisations de bâtir accordées au cours du premier semestre est en diminution de 9 p.c. par rapport à la période correspondante de 1954; le nombre des primes à la construction baisse en avril, leur octroi étant soumis à des conditions plus strictes.

Tableau XXIV.

Production des matériaux de construction

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Concassés de porphyre et de grès (milliers de tonnes)	Ciment (milliers de tonnes)	Briques ordinaires (millions de pièces)	Verre plat (indice : base 1953 = 100)
1948	257	278 ¹	215	95
1954 1 ^{er} trimestre .	177	271	109	102
2 ^e trimestre .	370	411	187	96
3 ^e trimestre .	382	416	224	115
4 ^e trimestre .	341	360	174	118
1955 1 ^{er} trimestre .	169	236	101	129
2 ^e trimestre .	390	446	201	124

¹ Ancienne statistique.

Par contre, les constructions à des fins industrielles sont nombreuses, et l'on prévoit que la mise en application de la loi du 31 mai 1955 concernant

l'aide de l'Etat à la construction d'immeubles industriels et artisanaux développera encore l'activité; par ailleurs, l'influence de nombreuses adjudications publiques se fait sentir sur le marché du travail : les demandes d'emploi dans le secteur de la construction s'établissent à la mi-mai 1955 à 2.801 unités, contre 6.321 en mai 1954; la mise au travail de chômeurs par les provinces et communes a contribué à cette diminution.

La demande pressante de matériaux de construction incite les *briqueteries* à augmenter leur production. Le séchage en plein air des briques est cependant entravé par les mauvaises conditions climatiques au cours du troisième trimestre de 1954, de telle sorte que la production de l'année suit de justesse le rythme des commandes.

Les prix accusent une légère hausse : pour les briques Rijnvorm, l'augmentation de juin 1954 à juin 1955 est d'environ 2 p.c.

La production des *cimenteries*, un peu inférieure en 1954 à celle de l'année précédente, est en nette reprise au cours du deuxième trimestre de 1955. De nombreux fours sont remis en activité afin de satisfaire tant la demande intérieure que les commandes à l'exportation.

Par contre, la situation des *carrières* demeure précaire. La production des concassés de grès et de porphyre est inférieure à celle des années précédentes; la concurrence des graviers allemands et hollandais est vive.

L'activité de l'*industrie du verre à vitre* se maintient à un niveau élevé. Les carnets de commandes sont garnis jusqu'à la fin de l'année. La demande se manifestant spécialement pour les produits de grande qualité, les fabricants s'efforcent de rationaliser la production.

Les exportations se développent régulièrement. Les Pays-Bas, les Etats-Unis, l'Italie et le Royaume-

Tableau XXV.

Production des industries céramiques

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Vaisselle de faïence, grès artistique et divers	Vaisselle de porcelaine, isolateurs et porcelaine électronique	Carreaux de revêtement en faïence et en grès (milliers de m ²)	Produits silico-alumineux, dalles d'usine, produits siliceux et autres	Tuiles et accessoires	Céramique architecturale	Poterie en terre cuite
	(tonnes)	(tonnes)	(milliers de m ²)	(milliers de tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)
1948	2.346	679	359	51	37	1.219	2.358
1954 1 ^{er} trimestre	1.397	459	338	23	40	1.674	1.912
2 ^e trimestre	1.419	524	342	30	52	1.719	2.031
3 ^e trimestre	1.328	519	323	24	54	1.493	1.887
4 ^e trimestre	1.362	554	396	29	57	1.861	1.898
1955 1 ^{er} trimestre	1.380	513	375	22	43	1.875	1.870

Uni demeurent les débouchés principaux; la Suède accroît sensiblement ses achats. Au rythme actuel, les exportations totales pour 1955 seront de l'ordre de 190.000 tonnes, ce qui marquerait une augmentation de 21 p.c. sur l'année 1954, qui était la meilleure depuis la libération.

En verre creux, la situation s'améliore un peu. En bouteillerie et en gobeletterie, la concurrence hollandaise, allemande et tchèque est moins forte, grâce aux accords conclus ou aux contingentements introduits.

Les glaciers ont des commandes importantes en carnet.

Si les *industries céramiques* travaillant pour la construction améliorent en général leur production (spécialement de tuiles et de carreaux de revêtement), les autres secteurs de cette industrie restent relativement déprimés.

*
**

L'*industrie textile* atteint, pendant la période sous revue, un volume de production supérieur à celui de la période précédente; le dernier trimestre de 1954

est particulièrement favorable. Un recul se produit au premier trimestre de 1955, dont l'ampleur dépasse le mouvement saisonnier normal. Les mois suivants n'apportent pas une reprise : au contraire, on assiste à un certain fléchissement de la production textile prise dans son ensemble. Cette évolution de la production va de pair avec un affaiblissement des prix, qui agit sur la rentabilité des entreprises.

Certains voient dans ce recul un phénomène analogue à celui qu'on a pu observer souvent lors des divers mouvements conjoncturels : la saturation de la demande de produits textiles anticipe le retournement de la demande globale. Quoi qu'il en soit, des tensions apparaissent qui amènent certains pays à prendre des mesures de politique commerciale en vue de protéger le marché intérieur et de stimuler les exportations.

Les ventes à l'étranger de produits textiles ne progressent que légèrement; la baisse au cours du deuxième trimestre de 1955 correspond à l'évolution de la production. La France intervient à concurrence de 5 à 6 p.c. dans les livraisons belges à l'étranger. Par contre, la part des Pays-Bas s'élève au premier

Tableau XXVI.

Exportations de produits textiles

(Millions de francs)

Source : Institut National de Statistique — Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Moyennes mensuelles	Total	Pays-Bas	France	Royaume-Uni	Etats-Unis	Allemagne occidentale	Autres pays
1952	1.608	345	136	242	121	174	590
1953	1.810	445	105	172	157	223	708
1954 1 ^{er} semestre	1.868	462	89	225	128	194	770
3 ^e trimestre	1.699	489	90	180	127	196	617
4 ^e trimestre	2.090	582	139	237	171	247	714
1955 1 ^{er} trimestre	2.031	545	118	223	172	218	755
2 ^e trimestre	1.812	459	113	164	188	233	655

semestre de 1955 à 26 p.c. contre 15 p.c. en 1937; aussi le partenaire de Benelux est-il devenu de loin le premier débouché. Ce sont en particulier les articles de bonneterie, les lainages et les fibres artificielles qui en bénéficient.

Pour le premier semestre de 1955, les exportations vers les Etats-Unis dépassent les niveaux antérieurs, les fibres artificielles et les tissus confectionnés avec cette matière étant en forte reprise.

Dans l'industrie lainière les préparateurs de matières premières demeurent dans une situation difficile, malgré une reprise de leur activité. La production des lavoirs et peignages s'est ralentie pendant le second semestre de 1954 sous l'influence de la concurrence étrangère, parfois artificiellement stimulée, et des difficultés temporaires d'approvisionnement en laine en provenance de l'Argentine. Les peignages subissent particulièrement les conséquences de la politique française de primes à l'exportation; depuis 1947, ce pays a doublé ses exportations de peignés vers la Belgique. Néanmoins il ne faut pas perdre de vue que le volume de production des lavoirs et peignages dépasse, au 1^{er} semestre de 1955, le niveau atteint un an auparavant.

Tableau XXVII.

Production de l'industrie de la laine

(En tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Lavage et carbonisation	Peignage (rubans peignés)	Filature		Tissage
			Laine peignée	Laine cardée	
1948	n. d.	n. d.	1.537	1.306	1.616
1954 1 ^{er} trimestre .	1.453	1.567 ¹	1.821	1.259	2.043
2 ^e trimestre .	1.621	1.474 ¹	1.686	1.330	1.859
3 ^e trimestre .	1.431	1.387 ¹	1.665	1.383	2.063
4 ^e trimestre .	1.351	1.193 ¹	2.151	1.511	2.399
1955 1 ^{er} trimestre .	1.638	1.592 ¹	1.953	1.416	2.314
2 ^e trimestre .	1.680	1.587 ¹	1.832	1.419	2.370

¹ Y compris production pour tiers étrangers.

Le prix du peigné — type Australie — au marché d'Anvers passe de 186 francs le kg. en août 1954 à 158 francs en janvier 1955 et à 152 francs en juin 1955. A la fin de 1954, les stocks de matières à

traiter chez les laveurs et peigneurs ne représentent plus que la moitié de ce qu'ils étaient au début de l'année. Depuis lors ils augmentent régulièrement. Par contre, les stocks de matières traitées dans les peignages se gonflent pendant le second semestre de 1954 à cause des différences de prix qui incitent les filateurs à s'approvisionner à l'étranger. Afin de remédier à cette situation, le gouvernement belge a instauré un droit d'entrée de 2 p.c. ainsi qu'un contingentement des importations de peignés.

La situation des filatures et tissages est plus favorable, quoiqu'ils subissent les effets du protectionnisme français pour les filés et de la concurrence hollandaise pour les tissus cardés. Un accord entre des représentants de l'industrie hollandaise et belge limite temporairement les exportations de lainages néerlandais vers notre pays.

Les exportations de tapis de laine continuent à soutenir l'activité dans cette branche. La régression du premier semestre de 1954 est suivie d'une nette reprise. On constate néanmoins que l'écoulement des carpettes est difficile, alors que les tapis de grandes largeurs jouissent toujours de la demande des Etats-Unis.

Pendant les premiers mois de 1955 l'évolution de la production et des prix semble indiquer une reprise dans l'industrie de la laine, mais cette tendance se renverse par la suite. L'orientation à la baisse des prix, due en particulier à une production excédentaire et à la concurrence des fibres synthétiques, caractérise les difficultés dont souffre cette industrie dans le monde entier.

Dans l'industrie du coton le progrès enregistré en 1954 ne se maintient pas : aussi bien en filature qu'en tissage, on constate un repli de la production au second trimestre de 1955. Sous l'influence d'une réduction de la production indigène et du raffermissement des cours du coton sur les marchés mondiaux, les prix de gros belges sont en hausse pendant l'été de 1954; depuis lors ils plafonnent. L'incertitude concernant la politique de liquidation des stocks de coton brut pèse lourdement sur les affaires, ainsi qu'il apparaît notamment dans la réduction du stockage de matières premières par les filateurs.

La production de textiles artificiels ne cesse d'aug-

menter. L'accroissement est particulièrement élevé pour les fibres qui atteignent un nouveau maximum au cours du second trimestre de 1955. Ce dévelop-

Quant aux tissus en matières *synthétiques*, on s'attend à une extension de la production dès que la nouvelle usine de fils synthétiques alimentera le marché intérieur, c'est-à-dire au début du quatrième trimestre de 1955.

Tableau XXVIII.

Production de l'industrie du coton
(En tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Filatures	Tissages
1948	6.703	5.222
1954 1 ^{er} trimestre	8.453	6.371
2 ^e trimestre	8.077	6.256
3 ^e trimestre	7.497	6.070
4 ^e trimestre	8.882	7.003
1955 1 ^{er} trimestre	8.610	6.460
2 ^e trimestre	7.610	5.986

pement est rendu possible par les exportations, les ventes des tissages sur le marché intérieur se trouvant limitées par la concurrence des tissus importés.

Dans l'*industrie jutière*, les filatures augmentent leur production pour l'ensemble de la période envisagée, grâce surtout à l'accroissement des exportations et des ventes aux manufactures de tapis; elles restent néanmoins au-dessous du maximum atteint à la fin de 1953. Notons que la libération des importations de fils par la France entraîne un sérieux relèvement des expéditions vers ce pays malgré les droits d'entrée de 31 p.c.

L'industrie du tissage, essentiellement exportatrice, enregistre par contre une baisse d'activité par suite du rétrécissement des exportations. A l'Union Indienne sont venus s'ajouter récemment le Japon et le Pakistan comme concurrents particulièrement redoutables.

Tableau XXIX.

Production des industries du lin, du jute et des textiles artificiels
(En tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Lin		Jute		Textiles artificiels	
	filatures	tissages	filatures	tissages	filés	fibres
1948	620	418	3.466	2.453	835	953
1954 1 ^{er} trimestre	762	581	6.281	3.157	887	1.649
2 ^e trimestre	630	587	6.008	3.206	954	1.688
3 ^e trimestre	678	607	5.645	3.329	952	1.486
4 ^e trimestre	847	743	6.315	3.445	1.046	1.726
1955 1 ^{er} trimestre	841	679	6.605	3.381	924	1.771
2 ^e trimestre	742	576	6.491	3.424	940	1.783

L'*industrie du lin*, quoique subissant toujours les conséquences du protectionnisme français, augmente sa production. Toutefois, on note un recul sérieux à la fin de la période sous revue. Les prix de gros pour les filés sont inférieurs de 7 à 8 p.c. à ceux de juin 1954. Un programme d'expansion est mis sur pied par les tisseurs afin de promouvoir les ventes de produits d'habillement et d'ameublement sur le marché américain où s'écoulent environ 60 p.c. des exportations belges de tissus de lin.

L'augmentation de la production est réalisée sans accroissement de main-d'œuvre : l'indice du rendement par unité de main-d'œuvre passe de 100 en 1954 à 111 en juin 1955. Un programme d'investissements importants est inauguré à la fin de 1954.

Tableau XXX.

Production et commerce extérieur du papier et du carton
(Tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Production	Importations	Exportations
1948	20.827	6.982	2.644
1954 1 ^{er} trimestre .	25.319	16.147	7.113
2 ^e trimestre .	25.644	15.224	7.929
3 ^e trimestre .	23.310	16.111	6.966
4 ^e trimestre .	27.435	19.086	7.710
1955 1 ^{er} trimestre .	27.655	19.227	8.110
2 ^e trimestre .	27.094	18.604	8.168

L'activité est intense dans l'*industrie du papier et du carton*, depuis la fin de 1953 déjà, tant dans les secteurs de la production brute que dans ceux de la transformation. La concurrence des Pays-Bas est actuellement moins vive : si les hausses de salaires dans ce pays n'ont pas déterminé de modification des prix à l'exportation, l'accroissement de la demande mondiale lui offre des débouchés nouveaux, ce qui soulage fortement l'industrie belge.

Les exportations (spécialement vers l'Allemagne occidentale et même les Pays-Bas) augmentent à un rythme rapide.

**

Dans l'industrie du cuir, la production demeure en dessous de la normale. En cuirs à semelles, elle diminue fortement après la reprise saisonnière du second trimestre de 1954; il semble que cette activité soit handicapée par le développement des produits de remplacement. Pour les cuirs techniques, les quantités produites plafonnent.

La production de chaussures au premier semestre de 1955 dépasse celle de la même période de l'année précédente. Les efforts en vue de l'accroissement de la productivité commencés à fin 1954 sous les auspices de l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité semblent porter leurs fruits.

Tableau XXXI.

Production de cuirs finis et de chaussures

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Cuirs lourds (tonnes)		Cuirs légers (milliers de pieds carrés)	Chaussures tout cuir (milliers de paires)
	Cuirs à semelles	Cuirs techniques		
1948	560	145	2.870	
1954 1 ^{er} trimestre .	341	91	2.886	692
2 ^e trimestre .	420	105	2.832	741
3 ^e trimestre .	408	107	2.704	608
4 ^e trimestre .	386	105	2.963	617
1955 1 ^{er} trimestre .	387	104	3.001	768
2 ^e trimestre .	355	105	3.024	738

Les ventes à l'étranger de l'industrie du cuir se concentrent vers les Pays-Bas, l'Allemagne occidentale et les pays d'Europe centrale. Au total, elles diminuent encore en 1954, mais un revirement se produit à partir de mars 1955; la moyenne mensuelle du premier semestre remonte à 91,3 millions de francs contre une moyenne de 86,2 millions en 1954; les importations augmentent également d'une moyenne de 149,5 millions en 1954 à 152,5 millions pendant les six premiers mois de 1955.

**

L'activité générale des industries alimentaires connaît au premier semestre de 1955 une reprise qui se lit aussi bien dans l'indice de la production — en augmentation de 3 p.c. — que dans la diminution, d'environ 2.700 unités, du nombre des chômeurs; ce dernier chiffre subit cependant l'influence de modifications techniques dans le recensement.

Les industries alimentaires travaillent en ordre principal pour la consommation intérieure, qui ne peut être qu'imparfaitement évaluée au moyen des statistiques dont on dispose. L'amélioration la plus

marquante est enregistrée dans l'indice des ventes de produits alimentaires par les grands magasins; mais elle semble tenir pour une part au développement de nouveaux procédés de vente et à l'extension des rayons de produits alimentaires de ces firmes.

Les exportations permettent d'éponger les excédents éventuels de quelques secteurs; elles comprennent principalement du sucre, des huiles et graisses, des produits de minoteries, des viandes et des préparations à base de viande, de farine ou de féculents. Elles sont en général en nette reprise, bien qu'entravées encore par le protectionnisme qui demeure très vivace dans beaucoup de pays étrangers. Le recul enregistré en 1954, qui était de l'ordre de 42 p.c. en quantité et de 27 p.c. en valeur, ne se résorbe que partiellement en 1955.

Tableau XXXII.

Industrie alimentaire ¹

Source : Institut National de Statistique. Calculs du Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

Moyennes mensuelles	Milliers d'heures ouvriers	Indice de la production industrielle I.R.E.S. (base 1936-1938 = 100)	Exportations de produits alimentaires (millions de francs)
1948		82	83
1954 1 ^{er} trimestre	10.359	113	182
2 ^e trimestre	10.592	120	211
3 ^e trimestre	10.897	115	202
4 ^e trimestre	12.221	122	236
1955 1 ^{er} trimestre	10.375	119	228
2 ^e trimestre	p10.507	p123	273

¹ Y compris les industries de boissons et les distilleries.

Tous les secteurs n'ont cependant pas évolué aussi favorablement. La production mensuelle des meuneries industrielles s'établit en moyenne à 64.000 tonnes depuis le début de 1954. A ce niveau, légèrement inférieur à celui de l'avant-guerre, les approvisionnements indigènes ne sont pas entièrement absorbés : c'est ainsi que le recensement, au 15 mai 1955, des froments indigènes de la récolte 1954 restant à moudre révèle un solde très supérieur à celui de l'année précédente. Au surplus, la qualité se ressent des mauvaises conditions climatiques qui ont entravé le stockage. L'incorporation obligatoire à concurrence de 50 p.c. de ces froments dans les moutures est maintenue, en principe, jusqu'en septembre prochain. Les ventes intérieures sont en régression, les exportations peu importantes. L'installation de nouvelles meuneries industrielles rend la concurrence très aiguë et pèse sur les résultats d'exploitation.

La production des sucreries pendant la période 1953-1954, qui avait atteint 377.000 tonnes, dépassait largement celle de la campagne précédente. Les prévisions pour la saison sucrière 1954-1955, basées sur une teneur en sucre moins riche d'environ 20 p.c., ne permettent plus de prévoir une production aussi exceptionnelle. Néanmoins, le chiffre espéré

de 355.000 tonnes n'est pas franchement décevant : depuis 1948 il n'a été dépassé que deux fois.

Les stocks de sucre à la fin de juin 1955 se comparent très favorablement à ceux de l'année précédente (106.000 tonnes contre 114.000 tonnes). La consommation intérieure se développe en effet fortement en 1954 et absorbe en partie l'augmentation de la production. D'autre part, les exportations qui suite à la mise en vigueur, au 1^{er} janvier 1954, de l'Accord International du Sucre, avaient été fortement freinées au cours de l'année dernière, augmentent de 12 p.c. au premier semestre de 1955, par rapport à l'année 1954.

Lors de la dernière réunion du Conseil International du Sucre, tenue à Londres du 1^{er} au 3 juin dernier, il a été procédé à la redistribution entre les pays adhérents du quota réservé au Brésil, qui avait décidé de se retirer de l'Accord : le quota de la Belgique est en conséquence relevé à environ 48.000 tonnes contre 40.000 tonnes en 1954.

Les huileries et margarineries stimulées par une consommation régulièrement élargie enregistrent un accroissement de leurs ventes tant sur le marché intérieur qu'extérieur. Elles interviennent pour une bonne part dans les exportations mensuelles de corps gras, qui s'établissent en moyenne à 83 millions de francs au premier semestre de 1955, contre 43 millions pour la période correspondante de 1954.

L'activité des brasseries, qui avait quelque peu reculé en 1954 par suite des conditions climatiques défavorables, est en légère reprise : la consommation n'atteint cependant pas encore le niveau d'avant-guerre.

Le mouvement de concentration des brasseries se poursuit. A fin juin 1955, le nombre d'entreprises en activité s'établit à 516 unités, contre une moyenne de 542 en 1954 et de 1.141 en 1938.

La production des laiteries (lait et dérivés) est en augmentation, en raison du temps favorable, de l'accroissement du cheptel laitier et de l'absence d'épizooties. Les importations de beurre étranger sont moins importantes qu'en 1954.

Si la production de conserves de légumes et de fruits augmente depuis 1953, on note une diminution en conserves de viande, par suite des difficultés rencontrées à l'exportation. La constitution du « Fonds agricole belge » facilitera probablement l'ouverture de certains débouchés extérieurs.

Semblable dans ses principes au Fonds d'Egalisation Agricole des Pays-Bas, le Fonds est notamment appelé à encourager le développement et la rationalisation de l'agriculture, à assurer un stockage judicieux des produits et à favoriser l'exportation des excédents.

*
**

Si l'on se réfère aux statistiques du commerce extérieur et du chômage — les seules qui permettent

d'apprécier l'activité de l'industrie diamantaire — la période envisagée est marquée par une notable amélioration.

Le nombre mensuel moyen de chômeurs pour les cinq premiers mois de 1955 est tombé à 2.268 unités, contre 3.680 pour la période correspondante de 1954. La diminution du chômage enregistrée depuis quelques années provient cependant en partie d'un déplacement de la main-d'œuvre inoccupée vers d'autres secteurs de l'économie.

L'activité des tailleries augmente dans l'ensemble, bien qu'elle soit entravée à plusieurs reprises — en juin et en octobre 1954, puis à nouveau en janvier 1955 —, par des grèves liées à des revendications salariales. Par ailleurs, les coûts de production sont, à la fin de 1954, affectés par la majoration des prix de vente de la matière brute à concurrence de 2 p.c.

Tableau XXXIII.

Commerce extérieur de l'industrie diamantaire
(Milliers de livres sterling)

Source : Diamond Office.

Moyennes mensuelles	Importations totales 1	Exportations totales 1	Balances commerciale
1948	681	899	+ 218
1954 1 ^{er} trimestre	1.692	1.991	+ 299
2 ^e trimestre	2.208	2.203	— 5
3 ^e trimestre	1.917	2.624	+ 707
4 ^e trimestre	2.242	3.204	+ 962
1955 1 ^{er} trimestre	2.865	2.982	+ 117
2 ^e trimestre	2.695	3.301	+ 606

1 Comprenant le commerce des diamants bruts, des diamants taillés, du boart et des diamants industriels.

Les chiffres officiels des exportations de l'industrie diamantaire indiquent également un progrès notable; il faut toutefois tenir compte d'une diminution probable des opérations illicites, le resserrement du contrôle permettant un recensement plus complet des exportations.

La demande très soutenue aux Etats-Unis, tant en pierres de joaillerie qu'en diamants industriels, a déterminé en 1954 un accroissement de plus de 55 p.c. par rapport à 1953 des livraisons à ce pays : cette tendance est remarquable, car elle tranche avec le recul quasi général des exportations vers les Etats-Unis. Pendant les premiers mois de 1955, les ventes s'inscrivent à nouveau en progrès sur ce marché qui absorbe environ 60 p.c. des exportations de diamants.

Au cours du premier semestre de 1955, l'activité du commerce et de l'industrie diamantaires se traduit en moyenne par des entrées nettes mensuelles en dollars d'environ 139 millions de francs.

La principale difficulté que rencontre l'industrie diamantaire demeure toujours l'approvisionnement en matière brute.

On n'a pas manqué d'insister, lors des discussions relatives au renouvellement du contrat, pour une période de cinq ans, entre la Société Internationale

Forestière et Minière du Congo et la Diamond Corporation Ltd., sur la nécessité de livraisons mieux appropriées aux besoins du centre diamantaire anversois. Des plaintes continuent à être formulées, spécialement quant à la qualité des produits offerts; on doit constater que l'approvisionnement en matière brute n'a pas permis une résorption complète du chômage, en une période où la demande est cependant assez intense.

*
**

TRANSPORTS

L'activité globale des chemins de fer et de la batellerie pendant les deux derniers trimestres de 1954 est comparable à celle de la période correspondante de 1953. Au début de 1955, la reprise de l'activité industrielle provoque un mouvement de marchandises plus grand que durant l'hiver précédent. Le trafic total par voie ferrée croît jusqu'en juin et les derniers renseignements dont on dispose sur les transports fluviaux indiquent une évolution irrégulière, mais sans grand changement en moyenne.

Après le relèvement saisonnier au quatrième trimestre de 1954, les expéditions par rail en service intérieur atteignent durant les six premiers mois de cette année un niveau plus élevé que celui du semestre correspondant de l'année précédente. En trafic international, l'augmentation, pour les mêmes périodes, est plus forte encore, spécialement en ce qui regarde les transports de produits pondéreux destinés à la sidérurgie (combustibles, minerais) et à l'industrie de la construction immobilière. La décision du Conseil des Ministres de la C.E.C.A. du 21 mars 1955, en vue de la création de tarifs directs de transports internationaux, résout le problème de la « rupture des charges » dans le trafic international de charbon, de coke, de minerais et de produits métallurgiques. Vers la même époque les expéditions de charbons belges vers l'Allemagne se développent.

Tableau XXXIV.

Mouvement des marchandises en trafic intérieur (Milliers de tonnes)

Source : Société Nationale des Chemins de fer Belges et Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Chemins de fer	Batellerie	Total	Pourcentage de la batellerie par rapport au total
1948	3.375	1.152	4.527	25
1954 1 ^{er} trimestre .	2.731	1.498	4.229	35
2 ^e trimestre .	2.733	1.789	4.522	40
3 ^e trimestre .	2.733	1.859	4.592	40
4 ^e trimestre .	3.275	1.833	5.108	36
1955 1 ^{er} trimestre .	2.808	1.681	4.489	37
2 ^e trimestre .	3.049	1.890 ¹²	4.939 ¹²	38 ¹²

¹ Chiffres provisoires.

² Moyenne avril-mai pour la batellerie.

La batellerie enregistre en 1955 une augmentation d'activité par rapport à la même période de l'année précédente, aussi bien dans le trafic intérieur que dans les passages à la frontière, à la sortie comme à l'entrée.

Le mouvement dans les ports maritimes traduit lui aussi un développement de l'activité industrielle. L'amélioration lente du volume des débarquements au port d'Anvers, depuis 1953, s'accroît à partir de l'automne 1954. La haute conjoncture que connaît la métallurgie se reflète dans les importations de minerais, tandis que l'accentuation de la demande d'huiles minérales provoque un élargissement des importations de produits pétroliers.

Tableau XXXV.

Trafic maritime de marchandises à Anvers (Milliers de tonnes)

Source : Institut National de Statistique.

Moyennes mensuelles	Importations et entrepôt	Transit à l'entrée	Exportations	Transit à la sortie
1948	889	260	492	105
1954 1 ^{er} trimestre .	967	220	706	327
2 ^e trimestre .	954	241	737	352
3 ^e trimestre .	1.122	251	746	315
4 ^e trimestre .	994	354	833	348
1955 1 ^{er} trimestre .	1.003	290	902	392
2 ^e trimestre .	1.081	340	866	436

L'amélioration du volume des expéditions passant par la métropole ne date que du dernier trimestre de 1954. Selon les indications disponibles, cette évolution se précise pendant les six premiers mois de l'année en cours; l'exportation de produits métallurgiques en est une des principales causes.

Si l'on considère le trafic du port d'après l'importance du pavillon, on s'aperçoit que la flotte allemande regagne petit à petit la place de choix qu'elle occupait avant la guerre. En 1938, elle occupait le premier rang. En 1954, le pavillon de l'Allemagne fédérale se situait au quatrième rang. Durant le premier semestre de 1955 il remonte en troisième position.

Le port maritime de Gand bénéficie de juillet 1954 à juin 1955 d'une activité supérieure à celle de l'année 1953. Le complexe portuaire Bruges-Zeebrugge enregistre ces dernières années un accroissement des embarquements. Le trafic à l'entrée et à la sortie de ces installations maritimes se relève au printemps de 1955.

A Ostende, on constate un léger ralentissement du mouvement. Quant au port maritime de Bruxelles, qui en 1939 connaissait un trafic total de cargaisons de mer de 48.000 tonnes par mois, il remonte, au cours des derniers trimestres, à plus de 20.000 tonnes, après être tombé à 13.000 tonnes en 1950. On sait que l'existence de ponts provisoires

avait interdit l'accès des installations aux navires de quelque importance. L'inauguration du pont de Buda, élargissant le gabarit d'entrée, permettra sans doute à ce port de retrouver son activité d'avant-guerre.

**

PRIX ET SALAIRES

L'évolution des *prix de gros belges* suit celle des marchés mondiaux au cours de la période sous revue.

Les prix industriels sont en hausse en raison de la fermeté de la demande sur la plupart des marchés, à l'exception du secteur des produits textiles.

La reprise conjoncturelle dans l'industrie lourde entraîne un relèvement des prix du coke, de l'acier fini, des métaux non ferreux, du caoutchouc et des matières premières de l'industrie chimique. Mais, contrairement à la tendance habituelle, les prix des mitrilles et du minerai diminuent par suite de l'abaissement des tarifs de transport au sein de la C.E.C.A. et des arrivages de mitrilles américaines sur les marchés européens.

Tableau XXXVI.

Indice des prix de gros (Base 1936-1938 = 100)

Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université Catholique de Louvain.

Périodes	Indice général	Produits industriels	Produits alimentaires	Produits agricoles
1954 Mars	420	437	402	369
Juin	423	441	405	379
Septembre ...	417	439	397	365
Décembre ...	421	443	397	376
1955 Mars	423	455	380	359
Juin	417	456	366	343

La prospérité de la construction immobilière provoque une hausse des bois de construction et des briques. Toutefois, les prix du ciment et du verre, produits fort demandés, se maintiennent à leur niveau du début de 1954.

Le fléchissement de la demande dans l'industrie textile apparaît dans la faiblesse des prix des matières premières et des produits finis.

L'indice des prix des produits agricoles et alimentaires se replie depuis juin 1954. Ce mouvement est imputable en ordre principal aux surplus agricoles qui pèsent sur les cours des marchés mondiaux et entraînent une baisse des produits agricoles dans la plupart des pays.

L'indice des *prix de détail* en subit également l'influence. Les denrées alimentaires importées ou fabriquées à partir de produits importés accusent un fléchissement prononcé pour le café et le riz. Les produits de l'élevage présentent une évolution semblable en raison de l'accroissement de l'offre intérieure. Toutefois, les prix des viandes de première

qualité restent très fermes : l'augmentation du pouvoir d'achat amène les consommateurs à préférer ces qualités aux autres.

Tableau XXXVII.

Indice des prix de détail (Base 1936-1938 = 100)

Source : Ministère des Affaires Economiques et des Classes Moyennes.

Périodes	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
1948	393	384	410
1954 Mars	422	407	446
Juin	425	410	445
Septembre	423	407	444
Décembre	423	408	444
1955 Mars	420	404	442
Juin	416	397	442

Les produits non alimentaires ont tendance à baisser par suite du fléchissement des prix de certains produits textiles et en cuir. En revanche, on note une augmentation des prix du charbon domestique et de l'électricité.

Malgré le mouvement des prix de détail, l'indice des salaires accuse une progression assez vive au cours du second trimestre de 1955. Il a été convenu, en effet, que l'adaptation conventionnelle des rémunérations ne serait pas opérée. Au contraire, dans de nombreuses entreprises, plus spécialement dans l'industrie lourde, les ouvriers obtiennent des augmentations des salaires de base; dans certains secteurs, une diminution de la durée hebdomadaire du travail avec maintien des salaires antérieurs est consentie. Des revendications sociales se manifestent en Belgique comme dans la plupart des pays industriels; le phénomène est caractéristique de toute

Tableau XXXVIII.

Indice trimestriel des salaires (Base 1936-1938 = 100)

Source : Banque Nationale de Belgique.

Périodes	Indice	Pourcentage de hausse ou de baisse par rapport au chiffre précédent du tableau
1948	385	
1953 Juin	488	+ 26,8
1954 Juin	503	+ 3,1
Décembre	509	+ 1,0
1955 Mars	509 _p	—
Juin	514 _p	+ 1,1

reprise importante de la conjoncture. D'autre part, les salaires des ouvriers non qualifiés se relèvent plus rapidement que ceux des ouvriers qualifiés; c'est là également une évolution qui apparaît souvent en période de plein emploi.

**

EMPLOI ET CHOMAGE

La résorption du chômage, commencée au début de 1954, s'accélère durant le premier semestre de 1955. Les moyennes journalières des chômeurs complets et des chômeurs partiels diminuent de 34 p.c. et de 20 p.c. du deuxième trimestre de 1954 au même trimestre de 1955.

La diminution du chômage est attribuable en ordre principal à la reprise industrielle. Si le nombre d'ouvriers occupés est en augmentation dans les principaux secteurs économiques, le réembauchage s'effectue particulièrement dans les fabrications métalliques, les entreprises de construction, les transports et les charbonnages. L'emploi se relève, même dans les industries textiles qui sont moins

Tableau XXXIX.

Moyennes journalières des chômeurs contrôlés

(Milliers d'unités)

Moyennes journalières	Total	Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1950 Juin	208,3	157,5	117,2	40,3	50,8	35,5	15,3
1954 1 ^{er} trimestre	319,1	221,9	150,8	71,1	97,2	76,3	20,9
2 ^e trimestre	219,1	169,4	107,6	61,8	49,7	31,3	18,4
3 ^e trimestre	178,8	139,7	86,6	53,1	39,1	24,5	14,6
4 ^e trimestre	178,6	134,6	83,2	51,4	44,0	27,5	16,5
1955 1 ^{er} trimestre	279,9	169,0	117,2	51,8	110,9	91,5	19,4
2 ^e trimestre	152,5	112,9	70,5	42,4	39,6	21,8	17,8

favorisées par la conjoncture pendant la seconde partie de la période sous revue.

La prospérité industrielle permet de résorber le chômage des jeunes ouvriers et de réduire celui des ouvriers plus âgés.

La politique des pouvoirs publics contribue à la résorption du chômage. Elle vise principalement à remettre au travail des ouvriers en chômage depuis longtemps en raison de leur âge ou de leur insuffisante qualification professionnelle. Le gouvernement

encourage à cet effet les pouvoirs locaux et subordonnés à entamer une série de travaux susceptibles d'occuper ces ouvriers; il s'ensuit un recul marqué du nombre de chômeurs complets.

Dans certains secteurs, tels la métallurgie, les entreprises de la construction et les charbonnages, des pénuries de main-d'œuvre se manifestent de plus en plus. Aussi les autorités favorisent-elles l'immigration de travailleurs étrangers — grecs et italiens — pour les charbonnages.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'août 1955. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

2. BOURSE — EPARGNE

Essai d'estimation du capital investi au Congo Belge. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IV, n° 8, août 1955, pp. 289-305.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

VAN AUDENHOVE M., Nieuwe regeling der gemeentefinanciën in België. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1994, 31 août 1955, pp. 759-761.*)

6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

DERWA L., Note sur le chômage et la population. (*Revue du Conseil Economique Wallon, Liège, n° 15, juillet-août 1955, pp. 21-28.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Accord monétaire européen. (O.E.C.E., Paris, 1955, 55 p.)

ALBRECHT K., Die wirtschaftlichen Aspekte der Konvertibilität. (*Economia internazionale, Gênes, VIII, n° 2, mai 1955, pp. 231-253.*)

DECHESNE M., La collaboration des banques centrales et la Banque des Règlements Internationaux. (*Revue de la Banque, Bruxelles, n° 5-6, 1955, pp. 387-401.*)

DIETERLEN P., A propos de la convertibilité. Le conflit des données et des interprétations. (*Economia Internazionale, Gênes, VIII, n° 2, mai 1955, pp. 254-283.*)

GOEDHART C., Conditions for convertibility. (*Economia Internazionale, Gênes, VIII, n° 2, mai 1955, pp. 284-300.*)

HEILPERIN M., Liquidità internazionale e convertibilità monetaria (1928 e 1955). (*Rivista di Politica Economica, Rome, XLV, n° 6, juin 1955, pp. 548-561.*)

KUENG E., Probleme des Ueberganges zur Währungsconvertibilität. (*Economia Internazionale, Gênes, VIII, n° 2, mai 1955, pp. 301-323.*)

MOULY J., Le Plan Marshall. Mouvement des capitaux et liquidités internationales. (*Institut de Science Economique Appliquée. Cahiers série A. Les plans monétaires internationaux, n° 10, Paris, 1955, 142 p.*)

OTTENHEIMER J., Les échanges internationaux et la convertibilité. (*Banque, Paris, n° 111, septembre 1955, pp. 575-582.*)

SCHMITT M., Schrittweiser Uebergang zur Konvertibilität. (*Der Volkswirt, Frankfurt A.M., IX, n° 34, 27 août 1955, pp. 10-12.*)

The central bankers' bank. (*Barclays Bank Review, Londres, n° 3, août 1955, pp. 51-53.*)

VEIT O., Die güterwirtschaftlichen Probleme der Währungsneuordnung in Europa. (*Institut für Kreditwesen. Johann Wolfgang Goethe Universität, Frankfurt/Main, 1954, 147 p.*)

von MANGOLDT H., Das Europäische Währungsabkommen. (*Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen, Frankfurt, n° 17, 1^{er} septembre 1955, pp. 651-655.*)

Why Italy joined E.P.U. exchange arbitrage group. (*The Statist, Londres, n° 4042, 27 août 1955, pp. 292-293.*)

9. PLAN SCHUMAN

CALABI B., Previsioni a lungo termine della domanda di acciaio nell' Europa occidentale e negli Stati Uniti. (*Rivisti internazionale di scienze economiche e commerciali, Padoue, n° 4, juillet-août 1955, pp. 429-461.*)

CAPANNA A., La politica dei finanziamenti delle C.E.C.A. (*Bancaria, Rome, XI, n° 7, juillet 1955, pp. 790-797.*)

GOORMACHTIGH J., European coal and steel community. (*Carnegie Endowment for International Peace, New York, 1955, pp. 343-408.*)

MERIGOT J., Aspects fiscaux de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. (*Revue de science et de législation financières, Paris, n° 3, juillet-septembre 1955, pp. 532-544.*)

10. GENERALITES

VLOEBERGHES M., De economische toestand van Belgisch-Congo in 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1993, 24 août 1955, pp. 744-746.*)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers).*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 20 juillet 1955

portant institution d'un Conseil national de la Coopération (Moniteur du 10 août 1955, p. 4.865).

Article 1^{er}. — Il est institué un Conseil national de la Coopération, dont la mission consiste à :

1^o Etudier et promouvoir toutes mesures propres à diffuser les principes et l'idéal de la coopération;

2^o Adresser à un Ministre et, dans les matières de son ressort, au Conseil central de l'économie, soit à leur demande, soit d'initiative et sous forme de rapports exprimant les différents points de vue exposés en son sein, tous avis ou propositions concernant les problèmes relatifs à l'activité coopérative.

Art. 2. — Le Conseil national de la Coopération est composé d'un président, de vingt membres effectifs et de vingt membres suppléants.

Les membres effectifs et les membres suppléants sont nommés par le Roi, en nombre égal, parmi les candidats présentés sur des listes doubles, respectivement par la Commission des Coopératives de consommation, la Commission des Coopératives agricoles, la Commission des Coopératives de production et de distribution et la Commission des Coopératives de service, telles qu'elles sont définies à l'article 3.

La présidence est exercée par une personnalité étrangère à l'administration. Le président est nommé par le Roi, après consultation du conseil.

Les membres du conseil et des commissions exercent leur mandat à titre gratuit.

Art. 3. — Les commissions, visées à l'article 2, sont composées chacune de membres effectifs et de membres suppléants, dont le nombre est fixé par le Roi.

Les membres effectifs et les membres suppléants sont nommés par le Roi parmi les candidats présentés sur des listes doubles par les organismes agréés conformément aux dispositions de l'article 5 ci-dessous.

Art. 4. — Les commissions visées à l'article 2 ont pour mission :

1^o D'étudier et de promouvoir, chacune en ce qui la concerne, toutes mesures propres à diffuser les principes et l'idéal de la coopération, par voie de proposition au conseil;

2^o De faire rapport au conseil, soit d'initiative, soit à sa demande, sur les questions qu'il leur soumet.

Art. 5. — Le Roi fixe les conditions auxquelles les groupements nationaux représentatifs de sociétés coopératives et les sociétés coopératives non affiliées à un groupement national peuvent être agréés comme organismes habilités à participer à la formation de chacune des commissions.

Cet arrêté royal dispose notamment que les statuts et le fonctionnement des coopératives affiliées ou non à un groupement national doivent être conformes aux principes coopératifs, c'est-à-dire qu'ils prévoient :

- a) L'adhésion volontaire;
- b) L'égalité ou la limitation du droit de vote aux assemblées générales;
- c) La désignation par l'assemblée générale des membres du conseil d'administration et du collège des commissaires;
- d) Un taux d'intérêt modéré, limité aux parts sociales;
- e) Une ristourne aux associés.

Les sièges sont répartis au sein des commissions, entre les organismes agréés, en fonction de l'importance des activités développées, par le Ministre qui a les Affaires économiques dans ses attributions en ce qui concerne la Commission des Coopératives de consommation, la Commission des Coopératives de production et de distribution et la Commission des Coopératives de service et, après consultation du Ministre de l'Agriculture, en ce qui concerne la Commission des Coopératives agricoles.

Art. 6. — Le bureau du conseil est composé du président, de quatre vice-présidents et de quatre assesseurs.

Chaque commission désigne parmi ses représentants au conseil un vice-président et un assesseur qui sont de droit respectivement président et assesseur de la commission qui les a désignés.

Art. 7. — Le président du conseil est nommé pour six ans. Sa nomination est renouvelable.

Tous les mandats, tant des membres du conseil que de ceux des commissions, ont une durée de quatre ans. Ils sont renouvelables.

Les modalités de présentation des membres effectifs et suppléants du conseil et des commissions sont déterminées par le Roi.

Art. 8. — Le Roi détermine les modalités de fonctionnement du conseil, des commissions et de leurs bureaux respectifs.

Le conseil, après consultation des commissions, établit son

règlement d'ordre intérieur, qui est soumis à l'approbation du Roi.

Pour l'examen des questions particulières et dans les conditions que détermine le règlement d'ordre intérieur, le conseil peut solliciter l'avis de personnes compétentes.

Art. 9. — Le secrétariat du conseil est assuré par les agents de l'Etat désignés à cette fin par le Ministre qui a les Affaires économiques dans ses attributions.

Les dépenses occasionnées par le fonctionnement du conseil sont à charge du budget du Ministère des Affaires économiques.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté royal du 10 juillet 1955

accordant une avance exceptionnelle au Fonds national d'assurance maladie-invalidité en vue d'une aide financière aux unions nationales de fédérations de mutualités agréées et notamment de l'apurement du déficit au 31 décembre 1952 (Moniteur du 6 août 1955, p. 4.803).

Arrêté royal du 11 juillet 1955

modifiant l'arrêté royal du 22 septembre 1937 d'exécution des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, en ce qui concerne les commissions fiscales (Moniteur du 5 août 1955, p. 4.771).

Loi du 18 juillet 1955

modifiant la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales (Moniteur du 4 août 1955, p. 4.752).

Loi du 14 juillet 1955

modifiant les lois relatives aux impôts sur les revenus coordonnées par l'arrêté du Régent du 15 janvier 1948 (Moniteur du 7 août 1955, p. 4.816).

Loi du 2 août 1955

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1954 (Moniteur du 24 août 1955, p. 5.105).

Loi du 2 août 1955

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1955 (Moniteur du 25 août 1955, p. 5.145).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté royal du 23 juillet 1955

modifiant l'arrêté royal du 3 août 1951 relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager la consommation du lait (Moniteur des 15-16-17 août 1955, p. 4.986).

Loi du 29 juillet 1955

créant un Fonds agricole (Moniteur du 7 août 1955, p. 4.826).

Article 1^{er}. — Il est institué au Ministère de l'Agriculture un « Fonds agricole » au profit de l'agriculture et de l'horticulture.

Ce Fonds peut intervenir par voie de subventions, récupérables ou à fonds perdus, de crédit ou de garantie, et par tout autre mode de financement, en ce qui concerne notamment :

1° La production agricole et horticole aux fins, notamment, d'assurer aux producteurs un prix déterminé;

2° L'approvisionnement des entreprises agricoles et horticoles en matières premières;

3° Le stockage, la distribution, la transformation des produits agricoles et horticoles;

4° L'écoulement des produits agricoles et horticoles;

5° L'organisation, la régularisation et l'extension des marchés des produits agricoles et horticoles.

Art. 2. — Par dérogation aux règles régissant la comptabilité de l'Etat, les recettes et les dépenses du Fonds sont portées au budget pour ordre.

Art. 3. — Le Fonds est alimenté :

1° Par les droits spéciaux perçus à l'occasion de la délivrance des licences d'importation et d'exportation de produits agricoles et horticoles et par la part revenant à la Belgique dans ceux de ces droits qui sont perçus par la Commission administrative mixte belgo-luxembourgeoise;

2° Par les sommes encaissées par le Trésor belge à partir du 1^{er} janvier 1955, soit directement, soit à l'intervention de la Commission administrative mixte belgo-luxembourgeoise, et provenant des prélèvements effectués par les autorités des Pays-Bas sur les exportations de produits agricoles et horticoles des Pays-Bas vers l'Union économique belgo-luxembourgeoise ou sur les importations de ces produits aux Pays-Bas en provenance de cette Union;

3° Par les sommes encaissées par le Trésor belge à partir du 1^{er} janvier 1955, soit directement, soit à l'intervention de la Commission administrative mixte belgo-luxembourgeoise et provenant des prélèvements effectués par les autorités du Grand-Duché de Luxembourg sur les exportations de produits agricoles et horticoles du Grand-Duché vers la Belgique ou sur les importations de ces produits au Grand-Duché, en provenance de la Belgique;

4° Par les allocations prélevées par arrêté royal sur les crédits inscrits au budget du Ministère de l'Agriculture en vue de l'octroi de subventions à caractère économique, en respectant la destination de ces crédits telle qu'elle est prévue au budget;

5° Par le quart du produit de la taxe forfaitaire perçue à l'occasion de l'abattage des animaux de boucherie;

6° Par les remboursements, amortissements, intérêts et bénéfices mentionnés à l'article 4.

Art. 4. — Un règlement spécial relatif à la gestion du Fonds est établi par le Roi sur la proposition du Ministre de l'Agriculture et du Ministre des Finances.

Ce règlement peut déroger aux dispositions régissant la comptabilité de l'Etat en ce qui concerne l'engagement, la liquidation, le paiement et la justification des dépenses. Il règle les modalités selon lesquelles le remboursement des subventions octroyées par le Fonds, l'amortissement et les intérêts des prêts consentis au moyen du Fonds, ainsi que les bénéfices éventuels réalisés à la faveur des interventions du Fonds, pourront être affectés aux buts de ce Fonds.

Art. 5. — Le Roi fixe le montant et les conditions des interventions du Fonds. Il peut déléguer tout ou partie de ce pouvoir au Ministre de l'Agriculture.

En vue des décisions à prendre en vertu du premier alinéa, le Ministre de l'Agriculture est assisté d'un conseil, dénom-

mé « Conseil supérieur du Fonds agricole » dont les membres sont nommés par le Roi sur sa proposition.

Il est composé comme suit :

1° Trois fonctionnaires généraux du Ministère de l'Agriculture, dont un assure la présidence;

2° Trois fonctionnaires généraux, respectivement du Ministère des Affaires économiques, du Ministre du Commerce extérieur et du Ministère des Finances;

3° Quatre membres représentant les grandes organisations agricoles, choisis sur listes doubles présentées par elles;

4° Deux membres choisis respectivement au sein du Conseil supérieur de l'agriculture et du Conseil supérieur de l'horticulture;

5° Cinq membres désignés en raison de leur compétence spéciale dans les matières qui concernent le Fonds agricole.

Le mandat des membres est de trois ans. Il est renouvelable. Le mandat est gratuit. Toutefois, les membres non-fonctionnaires bénéficient, à charge du Fonds, d'indemnités pour frais de parcours et de séjour selon les règles en vigueur pour les fonctionnaires généraux de l'Etat.

Le secrétariat du Conseil est assuré par le Ministère de l'Agriculture.

Le Conseil fait des propositions au Ministre de l'Agriculture au sujet des interventions du Fonds. Hormis les cas d'urgence, il est consulté par le Ministre préalablement à toute décision à prendre en exécution du premier alinéa.

Chaque année, avant le 31 mars, le Conseil fait un rapport sur l'activité du Fonds. Ce rapport est communiqué aux Chambres législatives.

Art. 6. — L'arrêté royal du 31 mai 1933 concernant les déclarations à faire en matière de subventions, indemnités et allocations de toute nature qui sont, en tout ou en partie, à charge de l'Etat est applicable aux déclarations prescrites en vue d'obtenir les subventions prévues par la présente loi.

Le Ministre de l'Agriculture peut exclure définitivement ou temporairement des avantages du Fonds agricole les personnes condamnées en vertu du premier alinéa.

Art. 7. — L'exécution des dispositions arrêtées en vertu des articles 1^{er} et 5 peut être confiée, en tout ou en partie dans le cadre de leur compétence respective, à l'Office national des débouchés agricoles et horticoles, à l'Office national du lait et de ses dérivés, à l'Institut national de crédit agricole, à l'Office commercial du ravitaillement, à des administrations ou établissements publics.

La même mission peut être confiée à des personnes privées.

Les frais qu'entraîne l'exécution de ces missions sont à charge du Fonds.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur belge*.

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Loi du 20 juillet 1955

modifiant la loi du 13 août 1947 instituant le Conseil national des Charbonnages ainsi que l'Institut national de l'Industrie charbonnière (Moniteur du 3 août 1955, p. 4.740).

Loi du 20 juillet 1955

modifiant les articles 130 et 131 des lois minières coordonnées (Moniteur du 7 août 1955, p. 4.823).

Arrêté royal du 25 juillet 1955

accordant des dérogations aux dispositions de l'arrêté royal du 6 juin 1955, accueillant une requête relative à l'industrie de l'acide carbonique (Moniteur des 15-16-17 août 1955, p. 4.990).

Arrêté royal du 13 août 1955

relatif à la répartition du froment indigène de la récolte 1954 (Moniteur du 31 août 1955, p. 5.280).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté royal du 8 juillet 1955

relatif au commerce des édulcorants artificiels et des denrées alimentaires édulcorées artificiellement (Moniteur du 14 août 1955, p. 4.960).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Loi du 20 juillet 1955

portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 31 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur du 3 août 1955, p. 4.740).

Lois du 20 juillet 1955

concernant le tarif des droits d'entrée (Moniteur du 10 août 1955, p. 4.864).

Sont ratifiés les arrêtés royaux du 22 octobre 1954 et du 28 décembre 1954 relatifs au tarif des droits d'entrée. Cette ratification sort ses effets à compter de l'entrée en vigueur des arrêtés.

Loi du 23 juillet 1955

modifiant l'arrêté royal n° 283 du 30 mars 1936 portant réglementation de la délivrance de certificats d'origine (Moniteur du 3 août 1955, p. 4.741).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 5 juin 1955

rendant obligatoire la décision en date du 28 décembre 1954 de la Commission paritaire nationale de l'habillement et des branches connexes, concernant la fixation des salaires horaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans les entreprises relevant de la dite commission, à l'exclusion des secteurs d'activité suivants : marchands-tailleurs, haute couture, chapellerie féminine, teintu-

riers dégraisseurs, entreprises de blanchissage et le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume (Moniteur du 14 août 1955, p. 4.962).

Arrêté ministériel du 12 août 1955

réglementant la location des films (Moniteur du 14 août 1955, p. 4.973).

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Loi du 14 juillet 1955

modifiant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs (Moniteur du 7 août 1955, p. 4.828).

Arrêté royal du 14 juillet 1955

fixant le taux des cotisations à payer, pour l'exercice 1954, par les chefs d'entreprise et les artisans, en exécution de la loi du 24 juillet 1927, relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles (Moniteur des 8-9 août 1955, p. 4.848).

Loi du 27 juillet 1955

modifiant l'arrêté-loi du 25 février 1947, relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs pendant un certain nombre de jours fériés par an (Moniteur du 6 août 1955, p. 4.794).

Loi du 2 août 1955

portant péréquation des pensions de retraite et de survie (Moniteur du 14 août 1955, p. 4.952).

Arrêté royal du 8 août 1955

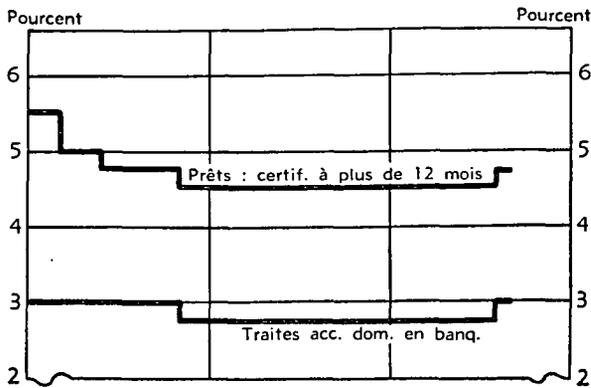
modifiant l'arrêté du Régent du 10 mai 1948 relatif aux compléments de pension de vieillesse et de survie (Moniteur des 29-30 août 1955, p. 5.249).

Arrêté royal du 8 août 1955

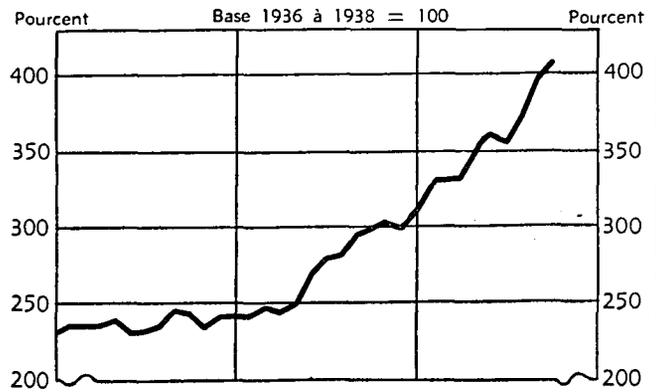
concernant l'application de la loi du 21 mai 1955, relative à la pension de retraite et de survie des ouvriers en ce qui concerne les bénéficiaires d'une majoration de rente de vieillesse après enquête sur les ressources (Moniteur des 29-30 août 1955, p. 5.252).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

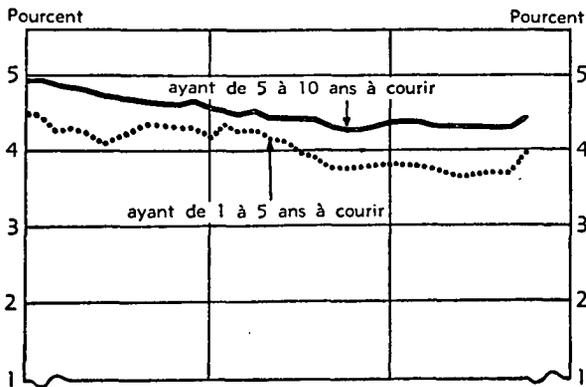
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



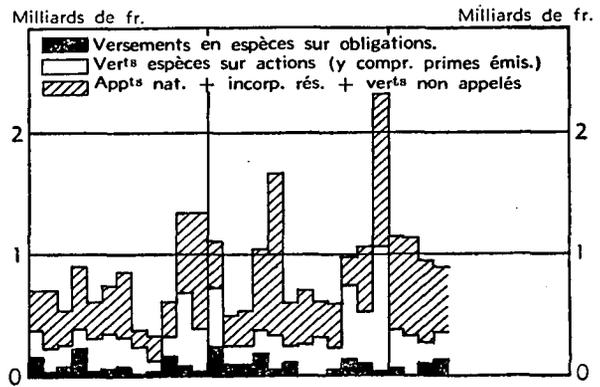
INDICE GENERAL DES ACTIONS



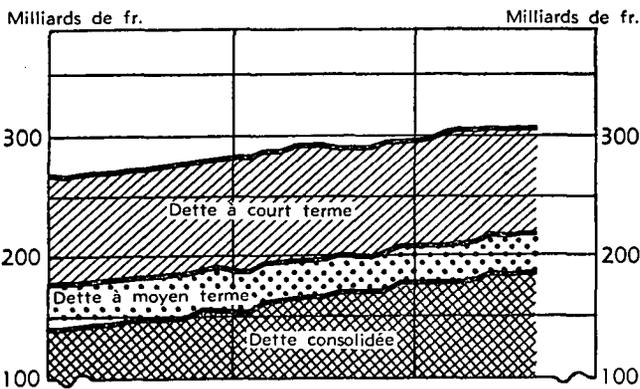
RENDEMENTS D'OBLIGATIONS (1)



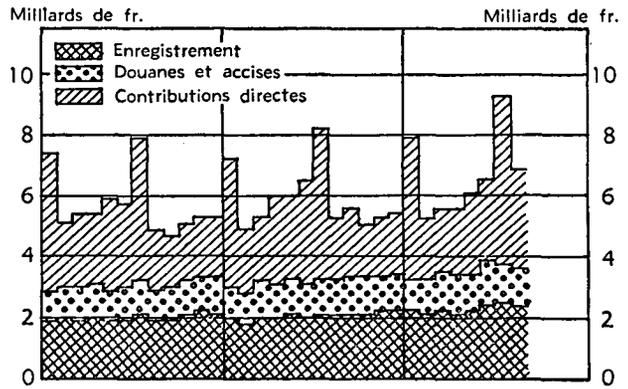
EMISSIONS DE CAPITAUX (2)



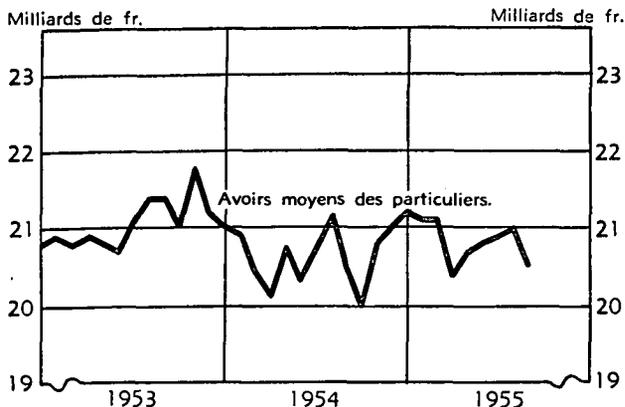
DETTE PUBLIQUE (3)



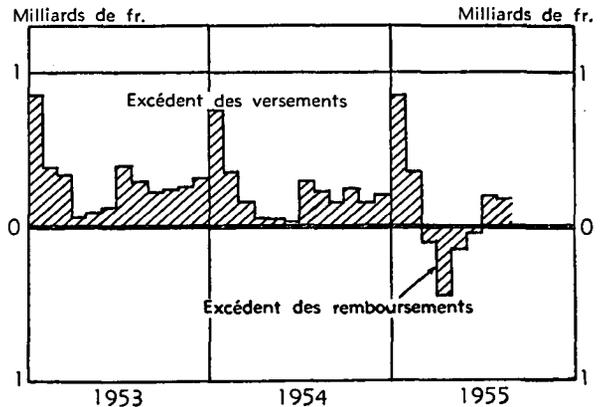
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



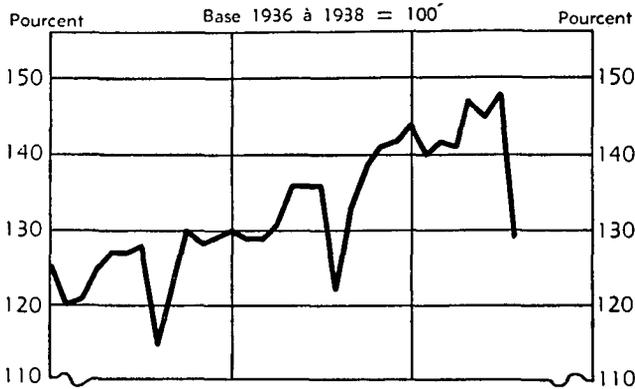
CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



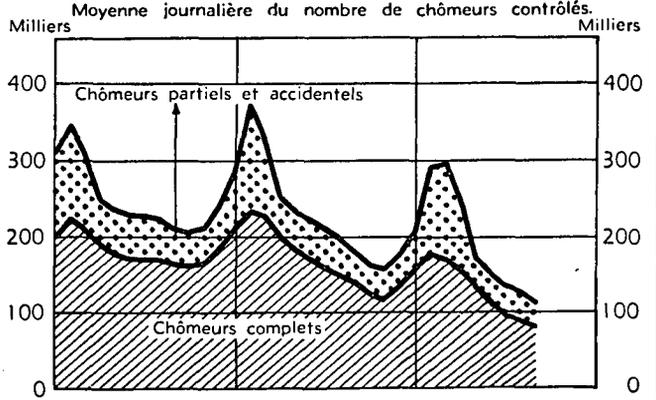
(1) Bons de caisse 4 1/2 % (parastataux) dont l'Etat garantit l'intérêt et l'amortissement.
 (2) Sociétés anonymes, commandites par actions, S.P.R.L. belges et sociétés congolaises.
 (3) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

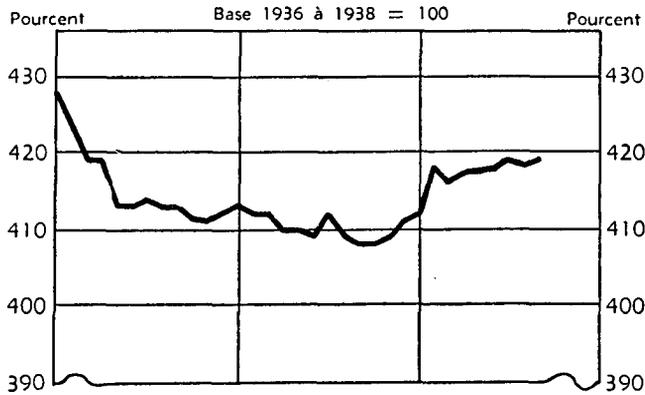
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE



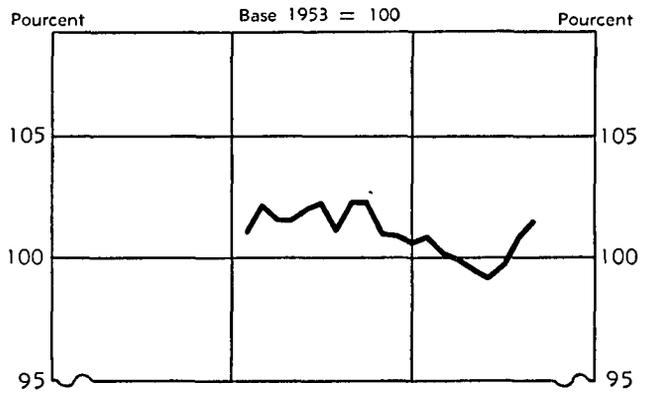
CHOMAGE



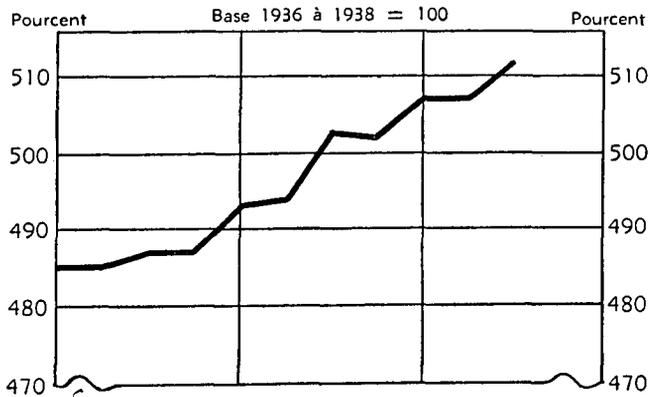
INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS



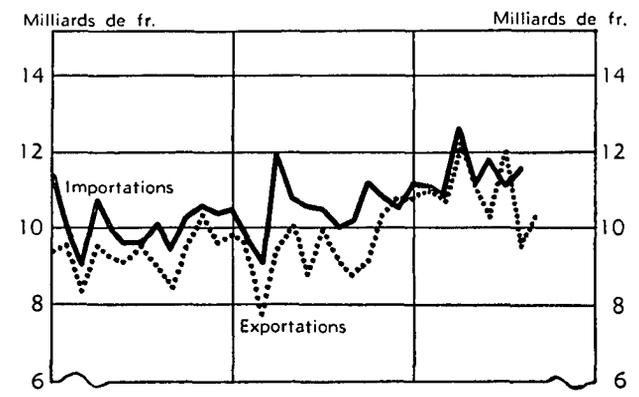
INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL



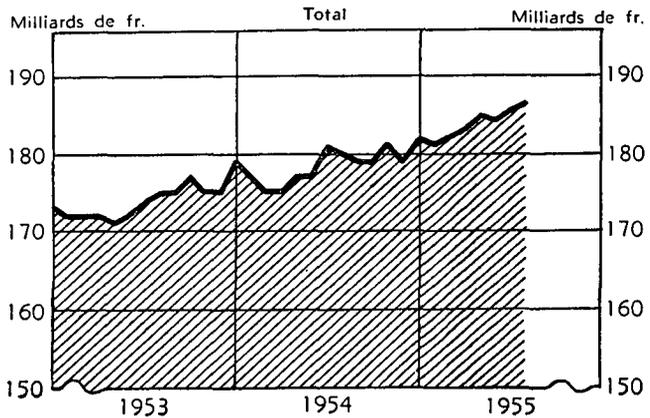
INDICE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS



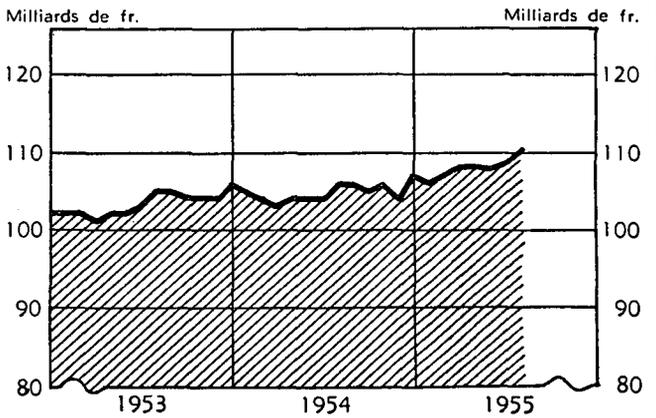
COMMERCE EXTERIEUR



STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES



STOCK DE MONNAIE FIDUCIAIRE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique										Call-Money		
	Escompte				Prêts et avances sur 1 *						Mobilisation U.E.P. de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 23-3-52 et 26-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courtir	Certificats ayant maximum 8 mois à courtir	Certificats ayant maximum 12 mois à courtir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics				
1953 Moyenne	2,96	3,46	4,46	4,89	2,—	2,1875	2,375	4,89	4,89	3,34	1,25	1,25	
1954 Moyenne	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75 ²	1,25	1,25	
1954 Juin	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Août	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Septembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Octobre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Novembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Décembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
1955 Janvier	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Février	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mars	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Avril	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mai	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Juin	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Août (dep. le 4)	3,—	3,75	(3)	4,75	2,1875	2,1875	2,1875	4,75	4,75	—	1,50	1,50	

¹ Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,80 %, 3,20 % et 3,50 % pour les certificats émis à 12, 18 et 24 mois.

² Moyenne des neuf premiers mois.

³ Traites non acceptées : 1°) domiciliées en banque 4,50 % ; 2°) non domiciliées en banque 4,75 %.

* Quotité de l'avance au 31 août 1955 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	max. 95 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	max. 90 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 3 ans	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954	» 90 %
Obligations Emprunt 4 1/4 %, 1951 à 10 ou 15 ans	» 90 %	Certificats de trésorerie 3,75 % à 5 ans 1954	» 90 %
Obligations Emprunt 4 1/4 %, 1952-1962 à 10 ans	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	» 90 %
Obligations Emprunt 4 1/4 %, 1952-1964, à 12 ans	» 90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	» 90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus 1942	» 90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assain. Monét. 2e, 3e et 4e séries	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 20 ans, 1943	» 90 %	Autres effets publics	» 80 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	» 90 %	Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P.	» 50 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	» 90 %		

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	8 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1953 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

* Moyenne de quatre banques.

¹ Depuis le 1er janvier 1955 le taux d'intérêt a été modifié comme suit : 3 % jusqu'à 100.000 fr. ; 1,50 % de 100.001 à 150.000 ; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

III. — L'argent au jour le jour
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	en compensation 3	hors compensation 4	
	Banques de dépôts	Autres organismes 1				
1953	2.378	694	3.072	2.319	2.996	2.395
1954	2.380	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1955 Janvier ..	2.167	479	2.646	2.642	2.646	2.642
Février ...	2.116	384	2.500	3.185	2.500	3.185
Mars	2.527	231	2.758	2.943	2.758	2.943
Avril ...	2.176	496	2.672	2.473	2.672	2.473
Mai	2.469	361	2.830	3.229	2.830	3.229
Juin	2.240	125	2.365	3.253	2.365	3.253
Juillet ...	2.185	516	2.701	3.043	2.701	3.043
Août :	2.292	411	2.703	3.699	2.703	3.699
5 au 11 ..	2.237	310	2.547	4.043	2.547	4.043
12 au 18 ..	2.639	420	3.059	3.935	3.049	3.935
19 au 25 ..	2.368	639	3.007	3.518	3.007	3.518
26 au 1/9 ..	2.127	310	2.437	3.540	2.437	3.540
Sept. :						
2 au 8 ..	2.239	81	2.320	3.067	2.320	3.067
9 au 15 ..	2.486	133	2.619	3.082	2.619	3.082

¹ Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

² Notamment la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.

³ Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Dueroire.

⁴ Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux ¹

Moyennes journalières	Londres ¹		Bombay ²	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en pence par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1953			345/9	75
1954	249/9½ ³		350/11	76
1954 Juin	248/10½		341/0	75
Juillet ...	248/11½		340/0	74
Août	249/2		351/6	74
Septembre ..	250/5½		349/11	75
Octobre ...	250/9½		350/9	76
Novembre ..	250/10½		353/0	76
Décembre ..	251/4½		350/7	74
1955 Janvier ..	251/7		361/3	76
Février ...	251/9½		371/6	79
Mars	251/2		373/3	80
Avril ...	250/8		383/8	80
Mai	250/8		375/0	79
Juin	251/2		374/4	76
Juillet ...	251/8		377/2	77
Août	251/4¼		380/0	79

¹ Prix de l'oz d'or fin : 1o) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1934; 2o) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.

² Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

³ Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

1. — Cours officiels, au 31 août 1955, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil ^{10¹}
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	692,50	696,50
100 schillings autrichiens	192,30769	191,72	192,90

II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles ^{10²}
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1. D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.
1953	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	13,19 ¹	9,67 ²	7,24 ³	11,97 ⁴	6,99 ⁵	—
1954	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—
1954 Juin	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02	—
Juillet	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01	—
Août	11,47	50,01	14,25	51,55	139,93	174,04	13,17	9,64	7,21	11,94	6,99	—
Septembre ...	11,46	49,99	14,31	51,56	139,91	174,03	13,18	9,65	7,20	11,92	6,99	—
Octobre	11,44	50,05	14,28	51,62	139,93	174,03	13,17	9,63	7,20	11,90	6,99	—
Novembre ...	11,41	50,04	14,24	51,64	139,74	174,03	13,16	9,60	7,19	11,87	6,98	—
Décembre ...	11,39	50,10	14,24	51,77	139,49	174,02	13,17	9,60	7,19	11,86	6,97	—
1955 Janvier	11,38	50,10	14,28	51,87	139,35	174,03	13,17	9,60	7,19	11,86	6,96	—
Février	11,37	50,16	14,28	51,37	139,30	174,04	13,15	9,60	7,19	11,84	6,96	—
Mars	11,38	50,36	14,29	51,18	139,66	174,04	13,14	9,60	7,20	11,84	6,98	49,99 ⁶
Avril	11,40	50,26	14,26	50,99	140,05	174,05	13,15	9,63	7,22	11,88	7,00	49,86
Mai	11,42	50,26	14,29	50,96	139,96	174,04	13,17	9,64	7,21	11,91	6,99	49,90
Juin	11,45	50,32	14,31	51,11	139,92	174,05	13,16	9,68	7,21	11,94	6,99	49,96
Juillet	11,47	50,33	14,33	51,11	139,59	174,03	13,13	9,68	7,22	11,94	6,98	49,74
Août	11,44	50,31	14,29	51,08	139,07	174,02	13,11	9,67	7,19	11,89	6,96	48,69

¹ Moyenne du 26 janvier au 31 décembre 1953. — ² Moyenne du 28 février au 31 décembre 1953. — ³ Moyenne du 18 mai au 31 décembre 1953. — ⁴ Moyenne du 4 mai au 31 décembre 1953. — ⁵ Moyenne du 14 au 31 décembre 1953. — ⁶ A partir du 1^{er} mars 1955.

MARCHE DES CAPITAUX

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		2 mai 1955	1 juin 1955	1 juillet 1955	1 août 1955	1 septembre 1955
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)						
Dettes 3 1/2 %, 1937 ^{1 2}	100,—	86,—	86,45	87,15	87,60	87,75
Dettes 3 1/2 %, 1943 ^{1 2}	100,—	87,30	87,85	88,55	89,35	89,20
Dettes unifiées 4 % 1 ^{re} s. 1 ²	100,—	96,20	96,25	96,60	96,50	96,45
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 ²	100,—	93,35	93,75	94,45	94,35	94,—
Emprunt 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	101,05	100,75	100,90	101,05	100,95
Emprunt 4 1/2 %, 1952, à 10 ans ²	100,—	101,40	102,—	102,10	101,05	101,10
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans ²	100,—	100,60	101,65	101,60	100,70	100,55
Emprunt 4 1/2 %, 1953, à 20 ans ²	100,—	99,85	100,—	100,—	99,75	98,30
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans ²	100,—	99,55	99,70	99,65	99,25	98,—
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans ²	100,—	99,20	99,55	99,55	98,80	97,55
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, 1 ^{re} série ²	100,—	97,20	97,20	97,30	97,40	95,50
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, 2 ^o série ²	100,—	97,20	97,10	97,20	96,60	94,90
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	113,70	114,30	114,20	114,50	113,90
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 1/2 %, 1943, 1 ^{re} série ^{1 2}	100,—	109,—	109,—	109,15	109,30	109,—
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 ²	100,—	105,30	105,80	105,90	105,85	105,40
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 ²	100,—	108,15	108,50	108,15	108,05	107,60
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 ²	100,—	103,40	103,45	104,05	103,55	103,55
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 % 1954 ²	100,—	101,—	101,05	100,95	100,95	100,50
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 % 1954 ²	100,—	100,35	100,10	99,80	99,75	99,20
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	507,—	508,—	509,—	506,—	501,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	1.002,—	1.008,—	1.001,—	1.001,—	994,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) ²	1.000,—	1.028,—	1.028,—	1.027,—	1.028,—	1.028,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bon.)						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	537,—	538,—	533,—	530,—	521,—
Empr. de la Reconstr. 1 ^{re} tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) ²	1.000,—	1.016,—	1.013,—	1.015,—	1.016,—	1.012,—
Empr. de la Reconstr. 2 ^o tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) ²	1.000,—	1.033,—	1.031,—	1.029,—	1.026,—	1.024,—
Empr. de la Reconstr. 3 ^o tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) ²	1.000,—	1.050,—	1.049,—	1.050,—	1.043,—	1.037,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % ^{1 2}	500,—	493,—	497,—	495,—	494,—	496,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 ^{re} tr. 5 % 1953 ²	100,—	104,15	103,90	103,55	103,15	102,35
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 ^{re} s. ²	100,—	101,10	101,10	101,10	100,95	99,60
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 ^o s. ²	100,—	101,10	101,10	101,10	100,85	99,55
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 ^{re} s. ²	100,—	97,25	96,90	97,25	96,70	95,10
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1954-1972 ²	100,—	99,50	99,25	99,55	99,35	97,50
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 ²	100,—	97,—	97,—	96,85	96,55	94,55
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 %, 1955-1975 ²	100,—	—	—	—	—	93,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 ²	100,—	102,20	102,—	102,10	101,95	101,55
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952, 2 ^o s. ²	100,—	102,75	102,70	102,75	102,65	102,15
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...	100,—	264,—	263,—	259,—	258,—	258,—
Intérêts à bonifier :						
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	95,10	95,10	95,10	95,15	94,80
Dettes coloniales 1954-1974, 4 1/4 % ²	100,—	99,50	100,05	99,50	99,05	97,40
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 ²	100,—	103,60	103,55	103,35	103,10	102,80

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — ² Titres créés après le 6 octobre 1944. — ³ Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

II. — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15¹

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Assur., banq., soc. à portef.	Entr. immob., hypoth. et hôtel	Chemins de fer et transport par eau	Tramw., Chem. de fer vicinaux et transports	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Distribution d'eau	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verres	Industries de la construction	Ind. textiles et soieries	Entreprises coloniales	Plantations	Alimentation	Industries diverses
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
1955 1 ^{er} août ...	107	105	99	106	102	107	106	100	105	110	103	106	111	106	102	101	108	109	100	110
1 ^{er} sept. ...	103	100	100	99	97	100	101	105	107	99	99	107	111	106	104	101	104	98	102	99
Indices par rapport à la période 1936 à 1938																				
1954 1 ^{er} sept. ...	297	312	151	362	85	161	261	62	221	337	212	222	110	142	274	154	608	55	175	312
1 ^{er} oct. ...	302	325	155	346	82	160	247	69	217	378	214	216	115	146	279	155	629	55	175	330
2 nov.	298	322	151	352	83	155	232	65	216	388	209	208	122	140	275	152	620	57	178	334
1 ^{er} déc. ...	310	326	151	373	80	152	222	63	228	396	213	219	140	156	277	156	669	61	192	343
1955 4 janv. ...	331	356	153	387	89	158	245	67	241	437	228	244	153	173	285	172	709	81	195	355
1 ^{er} février .	331	347	154	396	91	158	247	65	251	429	223	244	152	176	294	170	700	75	195	362
1 ^{er} mars ...	333	354	153	398	94	161	245	66	250	459	231	248	146	166	293	166	702	67	191	375
1 ^{er} avril ...	352	366	154	401	92	178	258	73	247	503	231	244	148	176	303	161	763	68	191	406
2 mai	358	369	156	419	96	192	266	67	252	500	242	243	155	176	304	157	762	72	201	450
1 ^{er} juin ...	354	367	151	405	93	182	259	68	245	498	234	248	149	167	297	150	764	70	201	435
1 ^{er} juillet .	373	391	155	402	92	186	257	66	244	505	231	257	160	174	302	141	840	74	203	438
1 ^{er} août ...	398	410	153	426	94	199	272	66	257	557	239	273	178	184	308	143	905	81	203	480
1 ^{er} sept. ...	409	408	153	420	91	200	275	69	275	553	237	292	197	195	321	144	937	79	207	477

III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15³

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1953	248	135	130	12.484	16.443	12.619	16.573
1954	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1954 Août	21	10	10	1.982	2.102	1.992	2.112
Septembre ...	22	11	11	1.835	2.622	1.846	2.633
Octobre	21	10	10	1.455	2.118	1.465	2.128
Novembre ...	19	12	12	1.784	2.397	1.796	2.409
Décembre ...	23	11	11	2.312	3.046	2.323	3.057
1955 Janvier	20	10	10	2.607	3.239	2.617	3.249
Février	20	11	11	1.963	2.779	1.974	2.790
Mars	23	12	12	2.085	3.217	2.097	3.229
Avril	19	11	11	2.166	3.625	2.176	3.635
Mai	19	9	9	1.649	2.635	1.658	2.644
Juin	22	9	9	1.771	2.798	1.780	2.807
Juillet	19	9	9	1.818	3.199	1.827	3.208
Août	22	13	13	2.233	3.976	2.246	3.989

IV. — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

1. — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe												
		Echéance de 1 à 5 ans							Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans	
		Etat		Parastatiques		Villes		Sociétés	Etat		Parastatiques		Villes	Sociétés
		3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 et 4 ½ %	
1954 Juillet	4,25	3,44	3,56	3,25	3,92	3,96	3,96	5,21	4,33	4,24	4,41	4,49	4,91	
Août	4,26	3,34	3,56	3,98	3,75	3,96	3,86	4,71	4,29	4,29	4,34	4,45	4,77	
Septembre ...	4,22	3,28	3,46	3,93	3,76	3,84	3,73	4,36	4,10	4,15	4,28	4,40	4,72	
Octobre	4,22	3,38	3,47	3,92	3,78	3,77	3,61	4,77	4,17	4,22	4,29	4,31	4,72	
Novembre ...	4,21	3,38	3,52	4,01	3,79	3,89	3,58	4,67	4,27	4,33	4,32	4,30	4,78	
Décembre ...	4,21	3,44	3,68	4,08	3,81	3,96	3,72	4,77	4,35	4,36	4,36	4,36	4,66	
1955 Janvier	4,20	3,62	3,64	4,07	3,82	3,91	3,71	5,11	4,36	4,42	4,38	4,50	4,98	
Février	4,17	3,48	3,58	3,90	3,80	3,84	3,60	4,49	4,24	4,14	4,37	4,49	4,73	
Mars	4,15	3,41	3,49	3,93	3,76	3,72	3,48	4,61	4,05	3,94	4,33	4,46	4,69	
Avril	4,13	3,36	3,41	3,89	3,71	3,60	3,27	4,58	4,02	3,94	4,30	4,45	4,79	
Mai	4,16	3,41	3,34	3,99	3,66	3,56	3,21	4,57	4,10	4,14	4,31	4,46	4,92	
Juin	4,16	3,12	3,32	4,00	3,68	3,51	3,15	4,52	4,10	4,22	4,32	4,38	4,89	
Juillet	4,14	3,17	3,32	3,98	3,67	3,64	3,07	4,06	4,02	4,09	4,30	4,37	4,98	
Août	4,15	3,14	3,31	4,02	3,68	3,59	3,01	4,83	4,08	—	4,33	4,37	5,08	
Septembre ...	4,15	3,40	3,46	4,16	3,96	3,72	3,27	5,04	4,10	—	4,45	4,48	5,06	

1 Série révisée.

2. — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités constantes							Emprunts à lots	
	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 10 à 20 ans			Echéance à plus de 20 ans	Echéance à plus de 20 ans	
	Sociétés	Villes	Sociétés	Colonie	Villes	Sociétés	Villes	Dette directe de l'Etat	Dette indirecte de l'Etat
	4 ½ et 5 %	4 %	4 à 5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
1954 Juillet	4,78	4,81	5,13	4,56	4,90	5,58	4,86	4,48	5,10
Août	4,34	4,72	5,04	4,57	4,89	5,40	4,85	4,41	5,08
Septembre ...	4,25	4,38	4,87	4,57	4,83	5,30	4,83	4,88	4,96
Octobre	4,33	4,30	4,86	4,57	4,79	5,08	4,78	4,38	4,90
Novembre ...	4,37	4,30	4,91	4,56	4,73	5,10	4,55	4,38	4,91
Décembre ...	4,48	4,30	4,88	4,56	4,69	5,19	4,50	4,42	4,91
1955 Janvier	4,26	4,32	4,81	4,56	4,69	5,01	4,50	4,43	4,88
Février	4,18	4,29	4,59	4,56	4,67	4,78	4,43	4,38	4,79
Mars	3,84	4,30	4,48	4,53	4,61	4,62	4,38	4,36	4,79
Avril	3,90	4,29	4,45	4,45	4,58	4,52	4,36	4,38	4,78
Mai	4,18	4,29	4,49	4,42	4,58	5,12	4,35	4,41	4,82
Juin	4,23	4,29	4,72	4,42	4,59	4,75	4,59	4,42	4,79
Juillet	4,04	4,29	4,59	4,42	4,58	4,80	4,32	4,41	4,83
Août	4,12	4,30	4,61	4,42	4,58	4,89	4,31	4,44	4,86
Septembre ...	4,83	4,37	4,73	4,45	4,56	4,98	4,33	4,46	4,98

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1953, p. 281.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission	Libération sans espèces		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		1	2	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1953	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156	19,5	1.713	1.288	2.627
1954	2.181	1.835	1.628	756	12.113	5.711	5.083	82	1.794 ⁵	9.340	537,7	1.672	2.456	4.861
1954 4 prem. mois .	843	681	590	205	2.023	1.159	1.040	13	575	2.415	—	569	467	1.169
1955 4 prem. mois .	868	762	564	217	2.747	1.842	1.654	12	231	2.835	25,2	785	988	701
1954 Mai	183	274	262	67	819	1.120	943	2	23	1.417	1,5	194	814	221
Juin	186	106	100	62	163	151	132	3	100	357	—	80	79	173
Juillet	156	103	92	58	511	447	439	—	—	550	—	140	198	193
Août	114	99	86	28	153	147	144	—	—	246	3,0	77	66	90
Septembre ...	156	159	142	55	2.493	246	172	2	31	436	0,9	148	54	144
Octobre	158	129	106	61	1.491	554	543	3	130	813	—	80	38	661
Novembre ...	146	66	62	73	1.604	512	418	2	106	684	108,0	71	130	493
Décembre ...	239	217	188	148	3.413	1.387	1.263	3	36	1.640	424,5	312	623	976
1955 Janvier	222	260	173	49	1.172	363	258	3	31	654	—	162	99	201
Février	215	163	116	41	211	556	554	—	—	719	—	80	521	69
Mars	236	181	155	65	625	518	446	4	88	786	25,2	379	122	213
Avril	195	157	120	62	739	407	396	5	113	676	—	165	246	218
Mai	p	182	137			1.241	1.128		115	1.538	17,0	117	314	966
Juin	p	2.998 ⁶	2.967 ⁶			1.286	1.243		—	4.284 ⁶	—	3.007	708	495
Juillet	p	151	139			295	225		60	506	9,9	120	113	201

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1953	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1954	301	1.354	879	87	1.604	1.218	1.121	5	260	2.832	9,0	706	182	1.381
1954 4 prem. mois .	92	491	282	26	246	242	220	1	5	738	—	128	10	369
1955 4 prem. mois .	99	408	296	34	933	809	440	1	25	1.242	18,3	186	39	554
1954 Février	20	61	56	5	19	8	8	—	—	69	—	23	1	40
Mars	20	43	30	4	10	26	26	—	—	69	—	22	2	32
Avril	27	176	79	6	12	5	5	1	5	186	—	20	—	69
Mai	27	130	97	13	214	95	95	1	20	245	9,0	78	15	128
Juin	27	104	46	6	123	100	71	—	—	204	—	54	1	62
Juillet	27	111	83	4	37	20	20	—	—	131	—	33	10	60
Août	26	57	38	8	368	295	266	—	—	352	—	37	15	252
Septembre ...	28	88	78	4	66	43	43	—	—	131	—	58	—	63
Octobre	16	77	52	8	235	99	90	—	—	176	—	26	47	69
Novembre ...	18	144	67	7	238	133	130	—	—	277	—	116	32	49
Décembre ...	26	56	45	9	75	189	185	—	—	245	—	90	52	88
1955 Janvier	16	42	40	8	516	410	129	1	25	477	18,0	21	24	167
Février	26	175	117	8	191	240	187	—	—	415	—	66	2	236
Mars	32	89	59	7	33	38	21	—	—	127	0,3	35	—	45
Avril	25	102	80	11	192	121	104	—	—	223	—	65	13	106

1 Non comprises dans les montants libérés.

2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

3 Comprises dans les augmentations de capital.

4 Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

5 Dont emprunts de conversion pour un montant total de 54 millions de francs.

6 Y compris la constitution de la Société Cockerill-Ougrée pour un montant de 2.700 millions de francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(millions de francs)

17³

MARS 1955

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés ¹						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces			Dissolutions de sociétés ¹ (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés			Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre			Montant	Nombre	Montant
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant																
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Opérat. financières et immobilières	6	11,8	10,1	5	12,4	12,2	8	73,0	19,0	19,0	—	—	—	—	3,5	10,3	3,3	14,0	5	2,3	1	0,4	2	3,9	—	
Commerce de détail	5	2,6	2,4	26	4,5	4,5	1	1,5	1,2	1,2	—	—	—	—	1,2	3,0	1,2	—	3	0,2	—	—	1	0,1	—	
Comm. de gros et comm. extérieur	11	12,7	10,6	34	22,1	16,9	8	5,8	23,2	21,6	1	20,0	—	24,2	5,3	11,3	2,1	16,5	13	4,8	—	—	2	1,8	—	
Fabrications métalliques	4	2,7	2,7	14	8,6	8,6	6	35,8	34,5	32,5	—	—	—	—	0,6	7,4	—	24,1	5	4,3	—	—	1	22,0	—	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	1	250,0	191,7	191,7	—	—	—	—	—	—	191,7	—	1	0,1	13	350,0	—	—	—	
Métaux non ferreux	—	—	—	1	0,1	0,1	2	32,5	27,5	27,5	—	—	—	—	—	—	13,0	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries textiles	1	2,0	2,0	15	31,0	26,8	6	73,8	31,8	31,8	—	—	—	—	—	24,1	8,4	21,9	7	10,7	—	—	4	3,0	—	
Industries alimentaires	—	—	—	2	0,6	0,6	6	25,6	33,9	28,5	—	—	—	—	—	0,4	4,8	17,2	1	0,1	1	9,5	—	—	—	
Industrie du bois	2	8,0	7,4	8	4,8	4,6	—	—	—	—	—	—	—	—	6,5	2,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries chimiques	3	3,6	1,8	4	1,0	1,1	5	36,7	5,2	5,2	—	—	—	1,0	1,0	0,8	2,9	0,9	—	—	1	15,0	—	—	—	
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	2	0,6	4,7	3,3	—	—	—	—	—	—	3,0	—	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	1	48,0	72,0	14,4	3	67,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100,0	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	4,8	4,8	1	0,1	0,1	1	2,5	0,5	0,5	—	—	—	—	4,6	—	0,5	—	1	0,1	—	—	—	—	—	—
Papier et imprimerie	1	1,3	1,3	5	4,7	4,7	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	3,8	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—
Transport	2	3,6	3,6	4	1,0	1,0	2	0,4	1,8	1,8	—	—	—	—	3,6	0,4	1,8	—	4	0,5	3	0,8	1	0,4	—	
Tourisme	2	1,6	1,1	6	1,7	1,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1,3	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—
Intermédiaires	6	1,6	0,8	21	3,8	3,6	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	1,9	—	—	3	0,7	—	—	—	—	—	—
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	1	5,0	1,0	12	5,6	5,0	8	15,4	23,2	20,3	—	—	—	—	—	2,5	3,0	8,5	4	1,0	—	—	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	1	1,7	1,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	1	20,3	44,0	44,0	—	—	—	—	—	—	44,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	3	0,6	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	1	1,0	1,0	1	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	0,7	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	1	0,3	0,3	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	3,0	0,9	1	0,6	0,5	2	1,0	0,8	0,6	—	—	—	—	0,4	—	—	—	1	1,0	—	—	—	1	1,0	—
Films, théâtres, attractions	2	4,6	2,8	3	1,1	1,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,9	—	—	1	0,6	—	—	—	—	—	—
Artisanat	1	1,5	1,4	14	1,6	1,6	3	1,6	1,7	1,7	—	—	—	—	1,4	0,9	—	1,2	3	0,6	—	—	—	—	—	—
Agric., hort., élev., pêche	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	—	—	—	2	1,2	1,2	2	0,3	0,8	0,8	—	—	—	—	—	0,1	0,4	—	4	9,8	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	53	73,4	57,7	183	107,5	96,8	65	624,8	517,5	446,4	4	87,5	—	25,2	29,2	72,4	277,1	121,8	60	37,3	7	375,7	13	132,2	—	

¹ Coopératives : 21 sociétés constituées au capital minimum de 1.498.950 francs ; 12 sociétés dissoutes au capital minimum de 788.500 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(millions de francs)

AVRIL 1955

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Constitutions de sociétés ¹						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			Emissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces			Dissolutions de sociétés ¹ (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		Réductions de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves dans les augmentations de capital	Liquidations		Fusions		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre
							Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre		Montant									
Banques	—	—	—	—	—	2	7,5	2,5	1,3	—	—	—	—	—	—	1,0	—	—	—	—		
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Opérat. financières et immobilières	6	13,6	12,3	4	0,5	0,5	3	7,2	7,2	7,2	1	15,0	—	—	—	—	2	0,3	—	2	1,1	
Commerce de détail	3	2,9	2,9	27	18,5	18,5	2	1,6	2,1	2,1	—	—	—	—	—	—	7	1,5	—	1	1,5	
Comm. de gros et comm. extérieur	16	9,3	8,5	36	14,0	13,2	5	16,4	8,3	8,3	—	—	—	—	—	—	12	7,4	—	—	—	
Fabrications métalliques	3	1,7	1,0	5	2,5	2,5	3	18,1	30,4	23,6	—	—	—	—	—	—	3	6,2	—	2	43,6	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	600,0	
Métaux non ferreux	—	—	—	1	0,1	0,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries textiles	2	1,5	1,1	6	3,0	3,0	9	6,4	48,4	48,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industries alimentaires	1	0,7	0,7	3	2,0	2,0	7	46,7	91,2	91,2	1	5,0	—	—	—	—	4	6,4	—	—	—	
Industrie du bois	1	10,0	8,0	1	0,1	0,1	1	1,0	1,0	1,0	—	—	—	—	—	—	1	1,4	—	—	—	
Industries chimiques	1	0,5	0,5	4	1,9	1,9	7	458,2	119,3	119,2	—	—	—	—	—	—	8	1,3	1 315,0	1	0,6	
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	1	5,3	1,8	1,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	1	100,0	15,0	15,0	2	42,5	—	—	—	—	1	9,6	—	—	—	
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	52,5	
Eau	—	—	—	—	—	—	1	1,0	4,0	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cuir	1	1,0	1,0	1	0,6	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1,3	—	—	—	
Papier et imprimerie	—	—	—	1	1,3	1,3	1	4,1	1,7	1,7	1	50,0	—	—	—	—	1	0,3	—	1	0,7	
Transport	1	1,7	1,7	7	2,3	2,0	2	10,0	2,4	2,4	—	—	—	—	—	—	3	12,4	—	1	14,7	
Tourisme	2	0,7	0,7	3	0,2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,2	—	—	—	
Intermédiaires	2	0,1	0,1	9	1,0	0,9	1	0,2	1,8	1,8	—	—	—	—	—	—	1	1,0	—	—	—	
Déchets et matières de récupérat.	—	—	—	—	—	—	2	4,7	5,3	5,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Construction	4	4,7	4,7	14	3,7	3,6	3	6,6	6,0	6,0	—	—	—	—	—	—	4	9,6	—	1	0,4	
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Terre cuite	1	8,1	8,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ciment et industries connexes ...	2	37,5	8,6	1	0,7	0,7	4	5,0	13,6	13,6	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3,7	1	1,4
Carrières	1	0,8	0,8	1	0,4	0,4	2	23,2	28,8	28,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	7,5	
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	1	2,5	10,0	10,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du diamant	1	0,3	0,3	2	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse	1	0,1	0,1	2	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1,1	—	—	—	
Films, théâtres, attractions	—	—	—	1	0,5	0,1	1	0,2	0,3	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1,3	
Artisanat	—	—	—	11	4,4	3,6	1	0,4	0,5	0,5	—	—	—	—	—	—	5	1,6	—	—	—	
Agric., hortic., élev., pêche	—	—	—	1	0,1	0,1	1	0,2	0,4	0,4	—	—	—	—	—	—	1	0,1	—	—	—	
Divers non dénommés	1	0,1	0,1	4	3,4	3,4	1	13,0	4,5	2,2	—	—	—	—	—	—	2	1,5	—	—	—	
Totaux...	50	95,3	61,2	145	61,8	59,2	62	739,5	406,5	395,7	5	112,5	—	—	—	—	62	67,8	3 318,7	14	725,3	

¹ Coopératives : 15 sociétés constituées au capital minimum de 1.812.750 francs; 10 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.731.000 francs.

V. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(millions de francs)

174

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)				Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réduction de capital Montant
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité MARS 1955

Belgique	53	73,4	57,7	183	107,5	96,8	65	624,8	517,5	446,4	4	87,5	—	25,2	378,7	121,8	37,3	375,7	32,2
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
Totaux.....	53	73,4	57,7	183	107,5	96,8	65	624,8	517,5	446,4	4	87,5	—	25,2	378,7	121,8	37,3	375,7	132,2

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	29	14,9	13,2	161	40,4	39,1	23	51,9	12,1	11,2	—	—	—	24,2	30,7	4,2	13,4	1,2	3,5
de 1 à 5 millions	24	58,5	44,5	20	43,5	34,1	27	141,4	61,9	53,4	—	—	—	1,0	67,4	16,3	14,4	—	6,7
de 5 à 10 millions	—	—	—	1	9,5	9,5	6	24,1	43,6	39,5	—	—	—	—	17,9	22,1	9,5	9,5	—
de 10 à 20 millions	—	—	—	1	14,1	14,1	6	89,1	92,2	92,2	3	57,5	—	—	27,0	79,2	—	15,0	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	1	20,3	44,0	44,0	1	30,0	—	—	44,0	—	—	—	22,0
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	48,0	72,0	14,4	—	—	—	—	—	—	—	—	100,0
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	1	250,0	191,7	191,7	—	—	—	—	191,7	—	—	350,0	—
Totaux.....	53	73,4	57,7	183	107,5	96,8	65	624,8	517,5	446,4	4	87,5	—	25,2	378,7	121,8	37,3	375,7	132,2

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité AVRIL 1955

Belgique	50	95,3	61,2	145	61,8	59,2	62	739,5	406,5	395,7	5	112,5	—	—	164,8	246,2	67,8	318,7	725,3
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	50	95,3	61,2	145	61,8	59,2	62	739,5	406,5	395,7	5	112,5	—	—	164,8	246,2	67,8	318,7	725,3

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	40	20,3	17,2	132	29,7	28,0	24	42,9	12,6	12,1	—	—	—	—	27,8	3,7	15,6	—	2,7
de 1 à 5 millions	6	13,9	11,7	12	19,1	18,2	23	57,1	64,3	60,8	1	5,0	—	—	29,4	25,7	37,1	3,7	7,9
de 5 à 10 millions	3	26,1	24,1	—	—	—	5	197,3	44,0	44,0	—	—	—	—	26,9	25,1	15,1	—	7,5
de 10 à 20 millions	—	—	—	1	13,0	13,0	4	342,1	62,4	62,4	2	32,5	—	—	25,4	47,4	—	—	14,7
de 20 à 50 millions	1	35,0	8,2	—	—	—	4	32,1	107,2	100,4	2	75,0	—	—	55,3	28,4	—	—	40,0
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	68,0	116,0	116,0	—	—	—	—	—	116,0	—	—	52,5
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	600,0
Totaux.....	50	95,3	61,2	145	61,8	59,2	62	739,5	406,5	395,7	5	112,5	—	—	164,8	246,2	67,8	318,7	725,3

VI. — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITÉ PUBLIQUE ¹

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1953	20.896	fr. cong. 265 fr. s. 60
1954	37.721	fr. s. 129 fl. P.-B. 132,5
1954 Août	—	—
Septembre .	1.650	fl. P.-B. 12,5
Octobre .	24	—
Novembre .	8.854	fl. P.-B. 20
Décembre .	800	—
1955 Janvier ...	—	\$ 30
Février ...	—	\$ 20
Mars	950	fl. P.-B. 100
Avril	6.565	—
Mai	—	—
Juin	400	—
Juillet ...	2.250	—
Août	—	—

VII. OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes ²	Remboursements nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1953 Moyenne ...	415	57	233
1954 Moyenne ...	474	86	209
1954 Août	439	24	260
Septembre .	652	14	155
Octobre ...	695	137	126
Novembre .	439	23	87
Décembre .	570	41	183
1955 Janvier ...	520	610	241
Février ...	453	37	251
Mars	431	37	250
Avril	329	28	171
Mai	567	18	353
Juin	591	11	270
Juillet ...	448	30	236
Août	584	45	192

VIII — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES ³

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1953 Moyenne ...	1.466
1954 Moyenne .	1.652
1954 Août	1.541
Septembre .	1.879
Octobre ...	1.769
Novembre .	1.499
Décembre .	1.727
1955 Janvier ...	1.599
Février ...	1.387
Mars	1.624
Avril	1.585
Mai	1.497
Juin	1.732
Juillet ...	2.006
Août	1.531

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — ² Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — ³ Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

FINANCES PUBLIQUES

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

25¹

(millions de francs)

Fin de mois	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme ²			Dettes à court terme ⁴			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales ¹
	intérieure			extérieure _{1 2}	intérieure	extérieure ₂	totale	intérieure ₃	extérieure ₂	totale		
	directe	indirecte	totale									
1954 Juin	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411
Août	147.605	8.553	156.158	15.469	25.845	2.050	27.895	67.862	3.267	71.129	19.841	290.492
Septembre	147.504	8.545	156.049	15.478	25.808	2.050	27.858	67.284	4.470	71.754	19.523	290.662
Octobre	147.155	9.935	157.090	15.598	25.809	2.045	27.854	70.068	4.462	74.530	20.118	295.190
Novembre	155.604	9.929	165.533	15.713	25.815	2.041	27.856	62.415	4.459	67.324	20.867	296.943
Décembre	155.163	9.920	165.083	15.666	25.818	2.038	27.856	62.307	4.600	66.907	22.376	297.888
1955 Janvier	153.914	9.896	163.810	16.393	26.020	2.787	28.807	64.193	4.234	68.427	20.560	297.997
Février	153.533	10.039	163.572	16.387	26.028	2.789	28.817	66.515	4.233	70.748	20.647	300.171
Mars	153.429	10.332	163.761	17.045	26.036	2.795	28.831	67.734	4.232	71.966	19.830	301.433
Avril	155.431	10.323	165.754	17.663	26.042	2.794	28.836	67.461	4.228	71.582	20.282	304.224
Mai	159.640	10.316	169.956	17.692	26.049	2.802	28.851	64.353	3.869	68.222	20.411	305.132
Juin	159.107	10.304	169.411	17.520	26.057	2.809	28.866	64.518	3.197	67.715	20.710	304.222
Juillet	158.843	11.702	170.545	17.477	26.061	2.557	28.618	64.083	3.514	67.597	20.140	304.377
Août	158.745	11.717	170.462	17.508	26.064	2.555	28.619	63.574	3.854	67.428	20.045	304.062

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — ² Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — ³ Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — ⁴ Certificats à un an d'échéance au plus. — ⁵ Non comprise la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

25²

(millions de francs)

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie ₁	Créance consolidée sur l'Etat ₂	Effets publics nationaux ₃	
1951 Décembre	6.529	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444
Juin	7.669	34.660	1.901	44.230

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — ² Art. 3 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — ³ Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (sans distinction d'exercice)

25³

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

Recettes	du 1/I au 31/VII/1955	Dépenses	du 1/I au 31/VII/1955
Voies et moyens :		Dépenses ordinaires :	
Impôts	46.430	Dettes publiques	7.801
Taxes, péages et redevances	1.524	Pensions	6.978
Revenus patrimoniaux	761	Dotations	194
Remboursements	539	Non-valeurs et remboursements	683
Produits divers	r 156	Administration { rémunérations	11.222
Impôts d'assainissement monétaire	r 253	générale { matériel	3.907
Recettes résultant de la guerre	485	Subventions	16.151
		Travaux	613
		Autres dépenses	2.096
Total...	50.148	Total...	49.645
Recettes extraordinaires :		Dépenses extraordinaires :	
Produits d'emprunts consolidés	8.304	Service de la dette publique	—
Diverses	182	Crédits relatifs aux avances	553
		Crédits relatifs aux participations	29
		Crédits relatifs { immob. nouv.	6.804
		aux immobilis. { rest. du dom. pub.	546
		Autres dépenses	15
		Résorption du chômage	647
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	15
Total...	8.486	Total...	8.609
TOTAL GENERAL...	58.634	TOTAL GENERAL...	58.254
		Boni ...	380

r : Chiffres rectifiés.

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	—
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1954 Juin	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897
Juillet	4.998	1.122	2.072	8.192	44.089
Août	2.153	1.096	2.064	5.313	49.402
Septembre	2.297	1.168	2.135	5.600	55.002
Octobre	1.746	1.190	2.116	5.052	60.054
Novembre	1.980	1.107	2.191	5.278	65.332
Décembre	1.883	1.239	2.228	5.350	70.682
1955 Janvier	4.698	1.039	2.158	7.895	7.895
Février	2.079	1.171	2.081	5.931	13.226
Mars	2.100	1.309	2.186	5.595	18.821
Avril	2.281	1.279	2.061	5.621	24.442
Mai	2.698	1.244	2.162	6.104	30.546
Juin	2.707	1.489	2.377	6.573	37.119
Juillet	5.549	1.290	2.472	9.311	46.430
Août	2.767	1.307	2.280	6.354	52.784

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 juillet 1955 pour les exercices 1954 et 1955

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1954 2		Exercice 1955		Juillet 1955
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1955
I. Contributions directes 1	30.325	33.712	19.840	19.877	2.767
II. Douanes et accises	13.395	13.045	9.868	9.474	1.307
dont douanes	4.577	4.350	3.266	3.043	370
accises	7.868	8.538	6.002	6.270	882
taxes spéciales de consommat.	687		409		44
III. Enregistrement	24.683	25.256	17.769	16.687	2.280
dont enregistrement	2.522	2.370	1.788	1.692	176
successions	1.191	1.050	883	720	144
timbres et taxes assimilées	20.693	21.500	14.897	14.027	1.937
Total 1 ...	68.403	72.013	47.477	46.038	6.354
Différence par rapport aux éval. budgét.	— 3.610		+ 1.439		+ 813

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1954 commencé le 1er janvier 1954 se clôture le 31 mars 1955.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

30¹

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en janvier 1955

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire ¹	Coupons d'obligations bruts ²
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	231,3	6,3
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières ...	12	9	3	118,2	54,4	18,5	—	15,3	1.623,0	61,4
Commerce de détail	3	3	—	50,3	15,6	10,7	—	4,3	72,9	4,3
Commerce de gros et commerce extérieur	18	14	4	17,9	19,1	2,4	0,8	—	12,0	1,0
Fabrications métalliques	12	9	3	89,8	54,4	20,0	0,5	14,2	204,5	12,2
Métallurgie du fer	1	—	1	1,3	0,2	—	—	—	194,0	11,2
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	51,2	2,3
Industries textiles	8	5	3	149,4	55,7	24,2	1,1	9,9	45,6	2,6
Industries alimentaires	16	14	2	1.321,5	215,0	80,4	2,8	51,9	60,4	3,1
Industrie du bois	1	1	—	0,8	0,1	—	—	—	2,0	0,1
Industries chimiques	5	4	1	26,3	8,4	0,6	0,2	0,3	57,8	3,5
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	40,1	2,2
Electricité	2	2	—	190,0	85,1	14,2	—	12,1	432,9	22,5
Gaz	1	1	—	63,0	12,6	5,8	—	5,0	60,0	2,8
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	1	1	8,3	0,4	0,1	0,9	0,1	43,7	2,5
Papier et imprimerie	4	3	1	134,7	50,3	20,7	1,2	13,2	50,1	2,9
Transport	3	1	2	2,4	0,4	—	0,2	—	32,1	1,5
Tourisme	5	2	3	1,0	0,2	—	—	—	2,8	0,1
Intermédiaires	5	4	1	3,8	1,2	0,5	0,9	0,3	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	8,0	0,6
Construction	3	3	—	2,8	1,2	0,4	—	0,2	7,5	0,5
Charbon	1	1	—	50,0	38,0	15,5	—	3,6	176,4	10,4
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	7,9	0,5
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	1,8	0,1
Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	2,5	0,1
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	1	1	—	80,0	28,5	5,9	—	5,5	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	2,0	0,2
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	1	—	2,0	1,4	0,6	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	2	2	—	10,0	3,7	1,2	—	—	—	—
Artisanat	5	5	—	16,2	10,6	4,5	—	1,8	8,4	0,5
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	1	1	—	0,5	0,8	0,2	—	—	—	—
Divers non dénommés	9	6	3	40,2	39,8	6,7	0,2	2,4	3,5	0,2
TOTAL ...	121	93	28	2.380,4	697,1	233,1	8,8	140,1	3.434,4	155,6
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	9,6	0,6
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	2,5	0,1
Sociétés agricoles	1	—	1	2,0	0,3	—	0,2	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	20,0	1,0
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	162,8	7,2
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	1	—	1	2,0	0,3	—	0,2	—	194,9	8,9
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	1	1	—	44,0	84,6	14,2	—	10,2	3,4	0,2
TOTAL ...	1	1	—	44,0	84,6	14,2	—	10,2	3,4	0,2
TOTAL GENERAL ...	123	94	29	2.426,4	782,0	247,3	9,0	150,3	3.632,7	164,7

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de janvier 1955 :

(millions de francs)	
Coupons d'emprunts de l'Etat	701
Coupons d'emprunts de la Colonie	3
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	15
Coupons d'emprunts d'organismes divers	68
787	
Coupons d'emprunts extérieurs	8

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en février 1955

30¹

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires ¹	Coupons d'obligations bruts ²
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(millions de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	1	1	—	10,0	1,6	0,2	—	—	229,3	6,3
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières ...	31	29	2	30,3	26,9	4,7	0,6	0,8	1.507,8	56,4
Commerce de détail	5	3	2	11,0	25,7	8,7	—	—	74,8	4,0
Commerce de gros et commerce extérieur	32	23	9	58,4	35,8	16,1	0,6	9,6	3,9	0,2
Fabrications métalliques	10	5	5	30,1	898,0	121,7	1,2	107,1	96,1	5,0
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	325,3	17,0
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	1,2	0,1
Industries textiles	11	6	5	158,6	280,5	16,5	0,7	11,4	66,3	3,7
Industries alimentaires	8	6	2	108,2	80,7	17,7	0,2	8,0	13,8	0,9
Industrie du bois	3	3	—	3,1	11,6	0,6	—	0,4	—	—
Industries chimiques	8	6	2	32,3	55,8	4,9	0,1	0,7	33,7	2,0
Industrie du verre	1	—	1	1,0	0,7	—	0,1	—	3,6	0,2
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	622,5	34,4
Gaz	1	1	—	146,4	106,9	28,2	—	26,4	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	3	—	3	8,7	15,4	—	0,9	—	6,5	0,4
Papier et imprimerie	4	2	2	1,4	1,1	0,2	0,2	—	0,5	—
Transport	5	5	—	17,9	1,2	0,9	—	—	1,7	0,1
Tourisme	12	11	1	9,6	5,6	2,2	0,3	—	—	—
Intermédiaires	8	8	—	1,6	1,8	1,6	—	—	0,6	—
Déchets et matières de récupération	2	1	1	2,2	2,9	0,1	0,3	—	—	—
Construction	1	—	1	0,7	0,2	—	0,2	—	4,4	0,2
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	6,5	0,3
Terre cuite	1	1	—	2,8	2,8	0,3	—	—	2,2	0,1
Ciment et industries connexes	2	2	—	1,8	1,7	0,5	—	—	10,0	0,6
Carrières	5	4	1	20,2	26,1	0,6	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	2	1	1	0,9	0,9	0,1	—	—	—	—
Artisanat	6	3	3	11,2	25,4	5,8	0,2	3,0	—	—
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	8	5	3	3,3	2,9	0,7	0,4	0,1	—	—
TOTAL...	170	126	44	671,7	1.610,4	232,3	6,0	167,5	3.010,7	131,9

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	6,4	0,3
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	—	6,4	0,3							

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	1	—	1	6,1	6,5	—	—	—	—	—
TOTAL...	1	—	1	6,1	6,5	—	—	—	—	—
TOTAL GENERAL...	171	126	45	677,8	1.616,9	232,3	6,0	167,5	3.017,1	132,2

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de février 1955 :

	(millions de francs)
Coupons d'emprunts de l'Etat	792
Coupons d'emprunts de la Colonie	1
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	20
Coupons d'emprunts d'organismes divers	253
	1.066
Coupons d'emprunts extérieurs	25

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1955

30¹

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividen- de brut mis en paiement	Dettes obliga- taire 1	Coupons d'obliga- tions bruts 2
	recen- sées	en béné- fice	en perte			Bénéfice	Perte			

(millions de francs)

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	17	17	—	937,6	1.035,8	508,1	—	283,3	229,3	6,2
Assurances	2	2	—	15,5	14,2	2,9	—	2,8	—	—
Opérations financières et immobilières ...	275	234	41	2.805,5	3.036,5	722,7	8,2	497,2	1.444,7	52,7
Commerce de détail	42	32	10	74,6	53,1	14,9	0,8	8,3	—	—
Commerce de gros et commerce extérieur	231	176	55	396,7	447,3	64,6	8,6	9,8	1,5	0,1
Fabrications métalliques	102	73	29	419,1	330,9	86,4	28,2	29,7	81,8	4,7
Métallurgie du fer	9	7	2	1.513,4	1.564,6	80,1	0,2	74,8	238,8	12,4
Métaux non ferreux	10	9	1	274,4	143,1	36,9	0,9	19,0	1,2	0,1
Industries textiles	147	96	51	1.524,1	1.306,9	92,3	29,4	31,7	17,8	1,0
Industries alimentaires	90	70	20	679,5	566,5	81,3	5,9	28,9	145,7	8,6
Industrie du bois	44	32	12	127,8	70,6	19,1	2,3	3,0	5,0	0,3
Industries chimiques	61	47	14	483,1	141,6	39,2	1,9	23,2	—	—
Industrie du verre	10	9	1	47,8	116,5	1,3	—	0,4	—	—
Electricité	2	1	1	519,0	55,1	62,4	0,3	56,6	356,3	21,4
Gaz	1	1	—	220,0	48,2	0,8	—	—	38,0	1,4
Eau	1	1	—	0,3	0,1	—	—	—	—	—
Cuir	14	7	7	62,9	13,4	1,2	8,2	0,6	—	—
Papier et imprimerie	42	36	6	113,1	82,5	29,2	0,2	5,4	18,4	1,1
Transport	62	47	15	114,4	123,6	18,4	7,7	11,0	—	—
Tourisme	59	37	22	76,9	84,5	9,9	2,7	5,3	5,1	0,2
Intermédiaires	54	42	12	76,3	68,8	15,7	0,3	4,9	—	—
Déchets et matières de récupération	5	3	2	6,4	5,4	1,1	0,3	—	—	—
Construction	48	38	10	345,8	168,6	52,2	6,5	34,2	16,0	0,7
Charbon	11	6	5	625,1	868,0	44,8	28,0	16,0	172,8	9,8
Terre cuite	12	11	1	46,6	20,9	3,9	—	1,7	2,4	0,2
Ciment et industries connexes	16	14	2	89,5	130,8	33,2	0,8	5,2	—	—
Carrières	15	11	4	109,5	33,6	13,3	2,0	10,2	—	—
Chaux	6	5	1	94,7	34,1	9,1	1,1	2,2	—	—
Industries céramiques	6	5	1	17,7	5,3	0,4	—	0,1	—	—
Industrie du tabac	6	4	2	36,4	12,6	3,5	0,1	1,8	—	—
Industrie du diamant	3	3	—	1,8	0,6	0,4	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	17	14	3	71,3	18,2	7,6	0,1	0,5	—	—
Films, théâtres, attractions	17	12	5	25,4	15,3	4,9	0,2	5,4	—	—
Artisanat	58	43	15	103,3	106,9	20,7	0,8	3,9	—	—
Agriculture, horticulture, élevage, pêche .	5	3	2	4,3	— 0,9	0,2	0,1	—	2,0	0,1
Divers non dénommés	76	54	22	116,3	47,4	15,3	2,9	5,2	2,0	0,1
TOTAL...	1.576	1.202	374	12.176,1	10.770,6	2.098,0	148,7	1.182,4	2.778,8	121,1

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	7	7	—	391,1	17,8	15,4	—	5,6	1,4	0,1
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	2	2	—	106,0	24,7	54,9	—	—	—	—
Sociétés agricoles	3	2	1	77,1	13,6	14,7	—	9,2	28,8	1,8
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transport	1	—	1	12,0	— 0,3	—	—	—	40,5	2,1
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	13	11	2	586,2	55,8	85,0	—	14,8	70,7	4,0

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	3	1	2	22,8	30,9	4,4	1,8	1,4	0,9	0,1
TOTAL...	3	1	2	22,8	30,9	4,4	1,8	1,4	0,9	0,1
TOTAL GENERAL...	1.592	1.214	378	12.785,1	10.857,3	2.187,4	150,5	1.198,6	2.850,4	125,2

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

² En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars 1955 :

(millions de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	178
Coupons d'emprunts de la Colonie	42
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	14
Coupons d'emprunts d'organismes divers	194

428

Coupons d'emprunts extérieurs	27
-------------------------------------	----

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligatoire ¹	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfique	en perte			bénéfice	perte			
(millions de francs)										
1953 ²	12.805	9.046	3.759	136.107	86.053	23.561	2.078	13.128	32.271 ³	1.493
1954 ²	13.661	9.607	4.054	142.385	92.998	23.734	1.957	13.367	37.584 ³	1.627
1954 Janvier	112	82	30	2.221	734	190	19	106	3.885	171
Février	169	123	46	649	1.466	353	13	57	2.882	124
Mars	1.576	1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	2.718	111
Avril	2.613	1.904	709	22.946	13.942	3.043	285	1.769	2.850	138
Mai	2.580	1.899	681	31.047	23.023	5.255	525	2.859	2.921	110
Juin	1.347	967	380	20.942	13.182	3.436	187	1.728	2.399	114
Juillet	554	420	134	14.453	7.999	4.893	62	3.326	3.331	160
Août	230	165	65	1.320	1.096	211	26	102	2.161	96
Septembre ...	318	223	95	1.541	1.488	247	36	126	2.495	117
Octobre	595	434	161	11.398	7.270	1.090	158	652	2.568	123
Novembre ...	362	261	101	11.050	5.661	1.364	91	904	2.431	116
Décembre ...	302	212	90	5.317	3.610	519	68	271	2.991	144
1955 Janvier	123	94	29	2.426	782	247	9	150	3.633	165
Février	171	126	45	678	1.617	232	6	167	3.017	132
Mars	1.592	1.214	378	12.785	10.857	2.187	150	1.199	2.850	125

¹ En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.² Déduction faite des doubles emplois.³ Au 31 décembre.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

a) Dépôts sur livrets particuliers
à la Caisse d'Épargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période
1953 Moy. mens.	1.100	807	293	45.493 ²
1954 Moy. mens.	1.115	897	218	49.459 ²
1954 Juin	1.026	1.002	24	46.836
Juillet ...	1.306	1.015	291	47.127
Août	1.041	813	228	47.355
Septembre .	1.017	863	154	47.509
Octobre .	1.120	862	258	47.767
Novembre .	978	833	145	47.913
Décembre .	1.267	1.067	200	49.459 ²
1955 Janvier ...	1.579	733	846	50.305
Février ...	1.135	788	347	50.652
Mars ... p	1.013	1.119	-106	50.546
Avril ... p	972	1.434	-462	50.084
Mai ... p	992	1.138	-146	49.938
Juin ... p	1.037	1.092	-55	49.883
Juillet . p	1.214	1.022	192	50.075
Août ... p	1.069	893	176	50.251

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés
à la Caisse de Retraite^{*}

(millions de francs)

Périodes	Loi de 1865	Lois coordonnées de 1946		Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-6-1930)	Totaux
		Versements obligat. (travailleurs manuels)	Versements facultatifs		
1954 Moy. mens.	4,7		12,3	26,3	
1954 Février .	4,9	0,6	1,0	25,2	31,7
Mars ...	4,6	4,4	14,0	27,1	50,1
Avril	4,2	3,7	13,1	26,4	47,4
Mai	5,9	3,3	13,2	26,1	48,5
Juin	5,1	2,6	12,5	25,6	45,8
Juillet ...	3,4	2,4	12,5	27,0	45,3
Août	3,7	2,2	11,8	25,7	43,4
Septembre .	4,9	1,8	11,9	26,0	44,6
Octobre .	4,8	1,7	11,1	27,1	44,7
Novembre .	4,6	1,7	11,0	25,1	42,4
Décembre .	6,6	1,9	12,0	27,7	48,2
1955 Janvier .	5,3	1,9	12,7	25,6	45,5
Février .	4,9	1,6	10,8	25,3	42,6
Mars ...	6,5	1,6	11,9	26,4	46,4

* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 229,0 millions de francs en 1952, 227,6 millions de francs en 1953 et 219,3 millions de francs (montant provisoire) en 1954. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

Le montant des versements effectués auprès des organismes d'assurance agréés pour l'exécution de la loi du 18 juin 1930 relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés, à l'exclusion des versements effectués à la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, s'élève pour les années 1952 et 1953 respectivement à 1.225 millions et 1.236 millions de francs.

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets et 31 décembre 1953 : 7.222.827 et au 31 décembre 1954 : 6.541.547.² Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

32

Périodes	Indice général *	Indices par industries																							
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laines, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer ¹		Ensemble ¹
a) Indice des salaires horaires moyens																									
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1952 Décembre	485	520	472	498	501	489	494	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	464	460	479	455	452	453	526
1953 Mars	485	497	477	493	492	493	493	440	460		464	513	486	499	463	484	453	416	464	463	474	445	454	452	530
Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459		467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464		469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469		478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478		479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486		486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477		480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	p507	531	507	509	529	510	512	468	497		p488	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	p508	515	496	510	522	512	512	468	491		p490	532	513	523	504	486	468	432	r535	508	487	467	465	465	556
Juin	p514	525	494	518	535	520	521	471	495		p495	541	p519	p530	511	491	469	431	535	505	494	498	461	468	566
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																									
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	112	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1952 Décembre	469	449	438	457	489	467	466	412	452	470	449	490	494	492	461	444	456	421	472	490	451	410	—	—	530
1953 Mars	470	444	448	453	482	469	465	411	449		448	492	497	494	461	445	463	420	472	492	455	410	—	—	529
Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449		449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457		453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458		458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468		463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469		467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469		467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	p488	467	463	464	492	488	479	426	469		p472	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	p489	469	464	464	488	488	479	423	469		p470	509	546	528	497	441	467	431	527	528	448	410	—	—	560
Juin	p495	470	465	468	489	492	483	424	474		p476	516	p557	p537	505	442	465	432	527	522	458	431	—	—	562
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																									
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1952 Décembre	468	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	496	487	458	482	414	431	430	443	486	449	—	—	481
1953 Mars	468	447	468	470	513	469	475	475	427		430	481	495	488	452	485	418	431	430	443	496	457	—	—	485
Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427		432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432		435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432		442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444		446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444		448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444		449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	p490	460	481	483	523	496	495	500	466		p450	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	p493	462	484	483	518	498	495	500	469		p453	521	527	524	501	483	436	442	472	508	511	457	—	—	505
Juin	p497	462	487	483	516	501	496	500	471		p459	518	p540	p529	507	478	435	441	472	504	517	479	—	—	505

* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

¹ Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

r Chiffre rectifié.

MOUVEMENT DES AFFAIRES

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money ¹		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1953 Moyenne	38	2,4	154,8	1,8	8,4	159,4	75,6	2,6	3,2	166,2	242,0	185,3	56,1	351,5	298,1
1954 Moyenne	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1954 Juin	38	2,2	119,5	1,8	6,1	169,6	78,3	2,5	3,9	176,1	207,8	199,3	53,2	375,4	261,0
Juillet	38	2,6	117,8	2,1	10,9	175,4	90,4	2,8	3,8	182,9	222,9	202,3	56,1	385,2	279,0
Août	38	2,5	115,8	1,7	7,8	163,7	76,8	2,4	2,9	170,3	203,3	187,3	50,6	357,6	253,9
Septembre	38	2,5	124,4	1,4	5,0	169,2	74,3	2,5	3,0	175,6	206,7	201,0	54,1	376,6	260,8
Octobre	38	2,5	139,8	1,5	7,8	172,5	82,8	2,8	3,3	179,3	233,7	201,9	58,1	381,2	291,7
Novembre	38	2,2	130,6	1,4	11,6	175,2	81,7	2,4	2,7	181,2	226,6	210,2	53,6	391,4	280,2
Décembre	38	2,6	126,5	1,9	8,9	196,0	88,7	3,1	3,9	203,6	228,0	225,3	62,6	428,9	290,6
1955 Janvier	38	2,4	131,5	1,5	7,7	177,9	87,2	2,8	3,4	184,5	229,8	205,2	54,4	389,7	284,3
Février	38	2,3	120,1	1,2	6,5	168,6	73,7	2,5	2,9	174,6	203,2	196,0	49,2	370,6	252,3
Mars	38	2,9	149,3	1,6	10,2	185,7	80,8	3,2	4,1	193,4	244,4	216,7	56,4	410,0	300,8
Avril	38	2,3	127,2	1,6	9,6	178,3	84,9	2,9	4,5	185,0	226,2	205,3	53,1	390,3	279,3
Mai	38	2,2	130,7	1,8	8,7	175,4	80,9	2,8	4,0	182,1	224,3	199,3	52,6	381,4	276,9
Juin	38	2,5	123,0	1,8	7,5	195,0	81,7	2,8	3,7	202,1	216,0	223,7	57,5	425,8	273,4
Juillet	38	2,5	134,5	2,0	7,7	175,0	90,3	2,9	4,2	182,3	236,7	195,4	56,2	377,8	292,9
Août	38	2,5	141,2	1,4	4,5	183,1	82,7	2,9	3,7	189,9	232,2	210,4	56,9	400,3	289,1

¹ Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers *	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation ²
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1953 Moyenne	664 ¹	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92	3,80
1954 Moyenne	678 ¹	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1954 Juin	671	28,1	20,7	29,3	70,4	26,2	70,4	196,3	91	3,61
Juillet	672	30,6	21,1	34,4	84,5	36,8	84,5	240,2	91	3,97
Août	673	27,4	20,5	28,2	70,8	28,5	70,8	198,3	91	3,65
Septembre	675	27,2	20,0	28,5	71,3	28,0	71,3	199,1	91	3,67
Octobre	676	27,0	20,8	30,8	77,3	31,7	77,3	217,2	91	4,06
Novembre	677	27,3	21,0	28,6	71,3	27,5	71,3	198,6	91	3,93
Décembre	678	27,6	21,2	33,0	78,3	30,0	78,3	219,5	91	3,94
1955 Janvier	680	29,6	21,1	31,6	82,8	34,5	82,8	231,7	90	4,13
Février	681	28,3	21,1	27,1	68,6	27,1	68,6	191,4	91	3,67
Mars	680	27,3	20,4	28,9	74,5	29,1	74,5	206,9	91	3,66
Avril	682	27,4	20,7	30,8	73,6	29,9	73,6	207,9	90	3,94
Mai	683	29,2	20,8	27,8	71,7	29,2	71,7	200,4	91	3,75
Juin	683	28,5	20,9	30,7	74,9	28,7	74,9	209,2	91	3,64
Juillet	684	30,1	21,0	34,2	84,0	35,8	84,0	238,1	91	4,13
Août	685	28,0	20,5	30,0	74,8	30,7	74,8	210,4	91	3,78

¹ Au 31 décembre.

² Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Mine-rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits</i>	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1953 Moyenne	415	387	475	344	430	552	455	280	420	458	303	315	276	366
1954 Moyenne	410	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1954 Juin	412	369	486	332	422	550	438	277	410	450	302	317	266	350
Juillet	409	390	433	329	421	550	438	277	407	450	302	316	266	337
Août	408	399	420	322	423	550	438	279	411	449	302	317	267	329
Septembre	408	385	426	320	423	550	438	274	417	449	303	317	267	326
Octobre	409	383	426	324	424	550	438	272	422	448	306	322	267	329
Novembre	411	387	432	332	424	550	438	272	422	448	306	322	268	326
Décembre	412	391	433	340	424	550	438	275	423	448	307	322	272	322
1955 Janvier	418	390	439	341	429	550	443	281	429	448	314	327	282	323
Février	416	378	427	338	428	550	443	284	429	438	315	328	282	322
Mars	417	370	418	330	434	550	468	287	431	441	320	336	282	324
Avril	418	370	415	334	434	550	468	287	430	443	318	336	274	328
Mai	418	373	429	340	434	550	468	280	433	446	320	339	274	325
Juin	419	366	450	348	432	551	456	279	434	446	315	339	257	324
Juillet	418	366	429	349	432	551	456	279	432	447	316	339	260	321
Août	419	388	417	339	433	551	458	285	430	447	316	340	260	321

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidé-rurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits</i>	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1953 Moyenne	232	625	427	384	457	329	478	341	259	447	438	487	402	456
1954 Moyenne	233	629	465	379	436	325	433	347	252	464	427	471	392	450
1954 Juin	230	625	463	382	463	331	472	331	253	463	427	469	392	457
Juillet	242	625	465	382	456	329	480	335	252	463	428	472	392	455
Août	234	632	469	382	450	328	484	340	252	465	427	473	391	451
Septembre	246	632	472	381	433	328	493	345	252	468	430	474	393	463
Octobre	261	632	475	382	427	332	496	349	251	469	430	475	392	462
Novembre	284	645	475	380	412	329	499	371	250	469	435	485	396	465
Décembre	312	654	480	377	413	316	498	373	250	469	434	486	394	459
1955 Janvier	351	677	483	385	412	322	496	461	250	469	441	504	395	465
Février	336	681	484	388	416	322	493	488	249	470	445	505	397	483
Mars	310	682	486	386	420	319	491	476	250	470	453	520	402	488
Avril	312	682	486	386	420	322	487	473	246	470	459	524	409	492
Mai	317	682	486	380	415	316	486	444	244	470	456	518	409	488
Juin	380	682	486	378	416	314	487	432	242	470	456	517	409	491
Juillet	450	682	487	380	410	331	489	405	244	470	459	521	410	502
Août	469	680	487	373	402	320	486	395	242	470	464	528	411	514

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE ⁴⁵₂
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (Statist- ique générale de la France) ¹	Pays- Bas (Cen- tral Bureau voor de Statist- iek)	Roya- me-Uni (Board of Trade)	Subde (Admi- nistrat- ion du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1953 Moyenne ...	107	105	138	134	149	139	98
1954 Moyenne ...	105	105	136	136	150	139	99
1954 Juin	106	104	135	137	152	139	99
Juillet	105	105	134	134	152	139	99
Août	105	105	136	134	150	138	99
Septembre ...	105	104	135	134	150	138	99
Octobre	105	104	134	136	150	138	99
Novembre ...	106	104	135	136	151	139	100
Décembre ...	106	104	135	136	153	140	100
1955 Janvier	107	105	136	138	154	140	100
Février	107	105	135	137	154	141	99
Mars	107	104	135	136	153	142	99
Avril	107	105	135	136	152	143	99
Mai	107	104	137	136	152	143	99
Juin	108	105	133	136	153	143	99
Juillet	108	105	p 134	136	p 156	145	99
Août	108		p 135		p 156		

¹ Base 100 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL ⁴⁶
EN BELGIQUE

Base : moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1953 Moyenne .	100,0	100,0	100,0	100,0
1954 Moyenne .	101,3	102,7	99,2	100,0
1954 Juin	101,9	103,5	99,3	100,0
Juillet ..	101,1	102,4	99,3	100,0
Août	101,6	103,2	99,5	100,0
Septembre .	101,7	103,4	99,3	100,0
Octobre ...	100,9	102,2	98,9	100,0
Novembre .	100,8	102,0	98,8	100,0
Décembre .	100,6	101,9	98,7	100,0
1955 Janvier .	100,7	102,0	98,6	100,0
Février .	100,2	101,3	98,4	100,0
Mars ...	100,0	101,0	98,2	100,5
Avril	99,6	99,8	98,8	100,5
Mai	99,2	99,0	98,8	100,5
Juin	99,8	99,9	99,0	100,5
Juillet ...	100,9	101,6	99,4	101,0
Août	101,4	102,3	99,6	101,1

PRODUCTION

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

⁵⁵₁

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille									Nombre moyen de jours d'ex- traction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Total		
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine				
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.425 ¹	24,0	1.502	
1953 Moyenne	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074	
1954 Moyenne	91	126	356	300	598	414	771	2.437	24,0	2.815	
1954 Juin	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085	
Juillet	89	124	283	230	479	342	735	2.069	21,1	4.095	
Août	85	119	354	296	564	386	728	2.328	24,7	4.067	
Septembre	86	121	343	311	593	417	763	2.427	25,1	4.055	
Octobre	88	123	363	329	619	428	765	2.504	25,3	3.874	
Novembre	90	124	341	306	585	400	814	2.446	23,8	3.490	
Décembre	91	125	372	319	619	426	843	2.579	24,8	2.815	
1955 Janvier	86	120	349	309	595	405	845	2.503	24,9	2.273	
Février	86	119	312	278	549	385	809	2.333	23,3	1.898	
Mars	86	118	370	316	626	445	908	2.665	26,7	1.467	
Avril	86	120	339	300	592	414	848	2.493	24,7	1.367	
Mai	86	119	326	288	583	397	816	2.410	23,8	1.294	
Juin	87	119	357	316	630	414	878	2.595	25,7	1.233	
Juillet	81	113	247	210	449	298	672	1.876	19,9	1.031	
Août	p		353	308	589	371	837	2.458		861	

¹ Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	37	261	253	202
1953 Moyenne	496	4.736	110	585	42	351	366	280
1954 Moyenne	512	4.592	115	560	47	385	413	302
1954 Avril	486	4.635	91	550	45	361	393	284
Mai	497	4.627	95	559	47	376	391	278
Juin	509	4.644	104	520	46	391	420	290
Juillet	507	4.635	86	516	44	377	393	263
Août	526	4.772	102	505	44	397	421	292
Septembre	522	4.485	124	549	45	404	438	333
Octobre	545	4.478	134	576	44	416	450	344
Novembre	528	4.483	129	571	45	399	440	328
Décembre	558	4.482	140	578	47	427	462	354
1955 Janvier	565	4.300	140	610	49	431	468	348
Février	517	4.320	126	572	51	419	458	343
Mars	577	4.374	157	610	51	477	522	403
Avril	558	4.352	125	572	51	451	493	363
Mai	558	4.309	97	538	51	449	471	346
Juin	540	4.334	109	519	p51	440	497	368

II. — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques (Institut National de Statistique).

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute ¹	Coton	Laine ²	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1953 Moyenne .	760	5.973	152	6.875	533	1.843	1.292	2.268	618	3.654	5.553	2.013	523
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1954 Avril	669	6.364	188	7.457	593	1.629	1.246	2.605	557	3.102	6.573	1.928	603
Mai	628	5.637	158	7.217	563	1.626	1.334	2.706	582	3.060	5.903	1.815	591
Juin	592	6.023	157	7.831	571	1.805	1.409	2.614	621	3.456	6.291	1.834	635
Juillet ...	555	5.273	185	4.974	401	1.442	1.154	2.011	595	3.270	5.143	1.746	477
Août	723	5.479	178	7.367	463	1.537	1.483	2.762	567	3.279	5.921	2.031	541
Septembre .	758	6.203	166	8.719	566	2.017	1.513	2.543	659	3.437	7.146	2.411	655
Octobre ...	861	6.631	164	8.413	595	2.135	1.697	2.754	762	3.351	7.189	2.453	659
Novembre .	781	5.857	228	7.680	608	2.057	1.576	2.664	708	3.420	6.746	2.337	599
Décembre .	898	6.456	186	8.731	620	2.260	1.261	2.901	760	3.565	7.073	2.406	639
1955 Janvier .	823	6.328	223	7.783	576	1.984	1.367	2.766	662	3.190	6.213	2.203	609
Février ...	813	6.316	215	7.727	524	1.876	1.385	2.555	678	3.287	6.203	2.301	563
Mars ...	886	7.170	202	8.629	590	1.999	1.495	2.761	697	3.667	6.964	2.437	598
Avril	823	6.221	225	6.952	515	1.810	1.466	2.705	580	3.262	6.034	2.369	559
Mai	709	6.324	174	6.552	455	1.683	1.297	2.817	534	3.128	5.605	2.273	491
Juin	694	6.927	197	7.876	480	2.003	1.494	2.645	615	3.881	6.319	2.469	617

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

III. — PRODUCTIONS DIVERSES

56²

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson *	
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) ³	Déclarations en consomm.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
											sucres bruts	sucres raffinés							
(milliers de tonnes)				(millions de pièces)		(milliers de tonnes)													
1936-1938 Moy	250 ¹	117 ²	154 ²	15,2	13,8	7,7	15,5 ¹	3,3	172	12,0	17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1953 Moyenne	386	125	163	18,6	17,2	10,8	20,1	3,8	172	12,5	31,9	16,4	253	19,5	12,4	23,1	4.694	3,7	31,8
1954 Moyenne	365	130	146	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5	26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0
1954 Mai	427	125	178	18,7	17,0	1,4	21,1	3,7	199	13,4	—	12,3	153	18,2	13,6	10,3	4.643	3,7	29,7
Juin	415	120	182	18,3	16,9	4,2	22,3	4,0	220	14,0	—	10,3	114	22,8	14,3	23,8	5.066	3,1	31,6
Juillet	430	124	166	17,8	17,1	3,8	17,9	3,0	231	14,6	—	11,8	99	25,9	14,4	19,6	4.451	2,5	24,7
Août	415	132	192	19,6	18,2	9,6	18,7	3,7	214	14,1	0,2	11,7	69	22,2	13,0	17,8	4.371	3,1	29,5
Septembre	403	143	161	17,9	16,6	10,1	22,9	3,7	227	15,7	0,3	13,0	34	26,1	11,8	31,7	3.630	2,9	30,5
Octobre	403	135	167	20,1	18,9	17,9	23,3	4,1	203	13,9	104,3	22,4	105	17,0	12,1	15,7	4.697	3,4	35,9
Novembre	347	142	137	19,7	18,7	17,3	21,9	3,9	174	12,7	171,2	27,2	232	22,9	11,7	13,4	4.513	4,1	39,4
Décembre	331	145	101	20,2	19,1	15,0	24,9	4,2	145	12,1	43,5	15,6	254	18,8	13,1	29,8	4.732	3,1	35,9
1955 Janvier	217	139	88	20,3	19,2	6,9	22,5	3,6	110	10,9	1,4	11,6	236	22,6	9,9	29,0	4.651	3,9	37,6
Février	255	141	102	18,1	17,1	12,5	22,5	4,0	93	9,5	5,0	12,1	209	17,1	10,9	14,0	4.478	4,5	36,5
Mars	237	159	147	20,1	18,9	18,2	25,7	4,6	99	10,2	—	14,1	186	19,6	12,0	18,4	5.046	5,5	44,3
Avril	425	140	159	19,8	18,7	15,9	23,2	4,4	131	12,2	—	12,8	145	18,3	15,3	25,6	4.527	4,3	37,3
Mai	436	157	155	19,1	18,0	2,2	21,9	3,7	214	12,4	0,1	12,6	121	18,8	13,8	13,1	4.365	3,6	35,3
Juin	477	p161	p136	18,4	17,3	3,4	23,7	4,4	257	14,7	—	12,4	106	23,4	15,1	24,1	5.057	3,4	34,6
Juillet	p456			19,3	18,1	3,0	18,8	p3,2	p245	p12,6	—	13,4	80	24,1	15,5	18,4	3.709	3,0	28,1

¹ Moyenne 1938.

² Moyenne 1937-1938-1939.

³ Fin de période.

⁴ Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

⁵ Vente aux miniques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenbergh; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE *

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production ¹				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1954 Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826
Juillet	22,6	379	361	763	19,7	4,3	778
Août	33,3	411	379	823	24,9	1,6	847
Septembre	34,6	437	394	866	22,2	4,3	884
Octobre	40,2	472	417	929	23,5	7,5	945
Novembre	39,5	471	430	941	15,4	10,6	945
Décembre	44,4	518	446	1.008	13,0	14,3	1.007
1955 Janvier	42,4	503	434	979	22,8	4,6	997
Février	40,1	451	401	892	23,7	1,7	914
Mars	42,1	478	468	988	20,3	5,9	1.003
Avril	33,6	432	430	896	30,8	6,9	920
Mai	30,6	415	426	871	27,5	2,3	896
Juin	30,8	423	421	875	30,9	1,8	904
Juillet	20,9	391	386	798	22,0	10,0	810

* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1954 et 1955 : 213.

¹ Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V. — GAZ
(Production, Importation et Exportation) ¹
(millions de mètres cubes)

59

Source : Ministère des Affaires économiques — Administration du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages	Total de gaz produit en Belgique (7) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	Imports	Exports	Solde : imports moins exports (10) = (8) - (9)	Total de gaz disponible en Belgique (11) = (7) + (10)
	Régies et associations de communes (1)	Sociétés privées (2)	Régies (3)	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique (4)	Production destinée aux fournitures industrielles (5)						
1953 Moyenne	0,05	1,06	5,25	57	75	8,81	147	0,45	2,36	-1,91	145
1954 Moyenne	0,05	1,05	3,87	65	84	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1954 Avril	0,04	1,00	4,83	62	80	8,76	156	0,05	3,47	-3,42	153
Mai	0,05	1,17	3,17	62	82	9,06	158	0,07	3,30	-3,23	154
Juin	0,05	1,09	3,04	64	81	9,07	158	0,05	3,41	-3,36	155
Juillet	0,06	1,13	2,98	61	79	8,27	153	0,05	3,73	-3,68	149
Août	0,05	0,86	3,31	63	85	7,82	160	0,07	2,60	-2,53	157
Septembre	0,05	0,82	3,33	64	87	8,34	163	0,05	3,89	-3,84	159
Octobre	0,04	0,76	3,20	66	91	8,99	170	0,05	4,13	-4,08	166
Novembre	0,04	0,73	2,91	66	91	9,58	171	0,08	4,09	-4,01	167
Décembre	0,04	0,75	2,82	68	92	10,92	175	0,24	4,28	-4,04	171
1955 Janvier	0,04	0,83	2,50	73	94	12,10	182	0,41	4,78	-4,37	178
Février	0,03	0,71	2,29	66	89	11,34	170	0,03	0,29	-0,26	169
Mars	0,04	0,85	2,56	74	102	12,22	192	0,09	4,80	-4,71	187
Avril	0,04	0,76	2,26	63	96	11,20	174	0,05	4,14	-4,09	170
Mai	0,05	0,83	2,27	64	94	11,71	173	0,23	4,45	-4,22	169
Juin	0,06	0,84	2,25	62	94	12,26	171	0,33	4,10	-3,77	167

1 La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours etc.

- N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.
 b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.
 c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.
 d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1953 et 1954) s'élève à 18.

CONSOMMATION *

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65¹

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
Août	346	353	507	536	688	699	423	419	227	227	557	616	375	413
Septembre	447	464	605	620	672	695	396	408	233	235	562	637	546	541
Octobre	558	560	585	574	715	701	411	427	241	244	600	650	542	595
Novembre	498	524	507	544	920	995	392	433	221	226	565	638	465	515
Décembre	521	576	579	605	1.087	1.160	493	505	248	256	710	781	472	533
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Janvier	445	388	546	543	576	616	447	431	220	223	650	674	623	716
Février	336	347	537	550	550	604	420	423	217	220	610	647	456	527
Mars	476	450	629	626	644	661	402	446	244	247	618	698	588	574
Avril	521	472	641	530	683	604	415	445	240	241	625	664	549	582
Mai	499	422	599	527	655	585	403	424	229	234	620	659	471	521
Juin	435	439	537	486	642	573	411	430	236	241	620	658	404	475
Juillet	520	450	621	486	793	660	438	444	241	231	667	671	403	440
Août	353		536	422	699	594	419		227		616		413	

* Pour la consommation de sucre, voir tableau n° 562.

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65²

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habilleme nt				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.	Jeux, jouets, sport, voyage		
		Périsable	Non périsable	Restaurant	Total	A unages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total ¹	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie		Total	Toilette
1954 Juillet ...	114	108	106	117	108	89	129	115	144	119	119	128	123	119	106	117	117	102	82	85	129	105
Août	93	94	94	107	95	65	77	81	86	81	91	104	97	104	104	104	104	84	146	137	104	64
Septembre ..	100	101	103	105	102	93	97	96	88	93	109	121	115	106	130	110	100	80	158	147	100	43
Octobre ...	108	118	107	110	113	106	146	130	102	114	97	100	98	100	143	107	105	94	92	92	102	84
Novembre ...	121	114	122	118	117	98	126	102	109	111	96	97	96	92	125	98	117	216	126	139	102	336
Décembre ...	146	148	174	134	155	91	120	114	141	133	99	111	105	129	163	135	231	238	202	207	151	220
1955 Janvier ...	102	116	107	109	112	94	86	88	125	104	124	89	108	92	121	97	104	83	97	95	96	32
Février ...	90	117	109	96	112	81	50	58	79	73	91	105	97	94	117	98	96	76	81	80	91	42
Mars ...	105	131	125	111	127	113	93	88	91	94	114	108	111	107	111	108	107	88	90	90	101	48
Avril ...	118	131	127	121	129	116	166	139	115	122	113	114	113	110	125	113	109	99	91	92	114	74
Mai	109	117	110	113	114	102	135	119	112	111	104	119	111	110	129	113	99	87	88	88	110	68
Juin	107	112	102	106	108	103	124	110	132	115	94	116	104	107	108	107	111	80	79	79	111	80
Juillet ...	118	105	110	114	108	102	138	123	169	133	107	118	112	115	125	116	114	99	83	85	131	115

¹ Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65³

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement				Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation, sauf boulangerie	Habilleme nt	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1954 Juillet	104	102	120	109	103	114	83	140	99	106	122	90	106	121	121	100	111
Août	68	55	51	104	97	107	81	93	94	91	188	90	99	137	86	89	110
Septembre ..	98	80	72	110	100	112	105	146	98	93	111	114	120	119	86	91	111
Octobre	128	125	87	112	105	115	117	117	101	100	148	79	101	105	98	115	100
Novembre ..	109	90	67	107	98	110	111	128	106	97	90	93	103	92	88	90	104
Décembre ..	103	86	82	126	113	136	115	95	105	122	117	125	132	108	131	103	120
1955 Janvier ..	108	82	131	116	97	124	109	108	92	81	65	88	75	119	92	101	p 99
Février	73	41	41	107	96	113	101	97	97	86	50	85	72	109	78	74	p100
Mars	109	91	90	117	108	122	111	130	108	96	66	105	108	118	84	70	p115
Avril	176	145	104	111	106	116	117	134	98	94	74	90	94	81	109	118	p107
Mai	137	114	94	112	103	115	106	122	104	95	107	111	116	113	105	127	p108
Juin	112	80	115	114	106	115	96	105	92	99	116	95	124	160	121	102	p121
Juillet	113	84	122											141	115		

II. — CONSOMMATION DE TABAC 66
(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy. .	16,2	49,4	430	1.097
1953 Moyenne .	10,9	36,9	684	834
1954 Moyenne .	12,3	42,4	688	819
1954 Août	12,8	50,4	639	827
Septembre .	16,2	43,9	729	825
Octobre ...	14,6	41,9	635	794
Novembre .	15,0	53,6	657	873
Décembre .	14,8	55,4	718	812
1955 Janvier ...	12,1	37,6	638	720
Février .	9,5	32,9	635	709
Mars	9,5	39,6	684	831
Avril ...	10,8	39,3	717	789
Mai	11,4	46,8	715	815
Juin	12,6	55,3	825	865
Juillet ...	13,9	42,5	743	746
Août	12,0	40,5	820	821

III. — ABATTAGES DANS LES 67
12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Boeufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy. .	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1953 Moyenne .	18,8	3,5	10,2	33,9	5,6
1954 Moyenne .	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1954 Juillet ...	17,5	3,6	9,7	28,7	1,8
Août	19,5	3,8	10,8	30,5	2,0
Septembre .	21,7	4,6	11,9	32,0	5,4
Octobre ...	19,5	4,0	9,6	30,0	9,1
Novembre .	22,2	4,5	10,0	31,0	12,4
Décembre .	23,1	4,8	10,8	33,9	12,4
1955 Janvier ...	21,4	4,2	9,6	31,3	11,1
Février ...	20,8	3,9	10,5	30,2	6,5
Mars ...	23,0	3,9	13,6	32,5	4,1
Avril ¹ ...	19,8	3,2	12,7	29,4	2,9
Mai ¹	21,0	3,2	13,0	31,7	2,2
Juin ¹	20,3	3,1	13,0	31,4	1,7
Juillet ...	18,4	3,1	10,1	28,0	1,3

¹ Estimation.

TRANSPORTS

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70¹

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses ²	Total			
1938 Moyenne ¹	74	147	5	226	239	— 13	106
1953 Moyenne	286	560	87	933	935	— 2	100
1954 Moyenne	291	557	107	955	956	— 1	100
1954 Mai	290	508	99	897	939	— 42	105
Juin	299	552	111	962	946	16	98
Juillet	346	511	110	967	951	16	98
Août	351	523	111	985	948	37	96
Septembre	306	569	112	987	947	40	96
Octobre	283	612	113	1.008	963	45	96
Novembre	258	602	114	974	933	41	96
Décembre	266	631	123	1.020	991	29	97
1955 Janvier	p 313	567	98	978	950	28	97
Février	p 265	541	87	893	904	— 11	101
Mars	p 296	623	88	1.007	952	55	94
Avril	p 315	603	90	1.008	930	78	92
Mai	p 316	583	89	988	901	87	91
Juin	p 321	602	89	1.012	915	97	90
Juillet	p 400	519	105	1.024	928	96	91

¹ Y compris le Nord-Belge.

² Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie¹

c) Statistique du trafic

70²

1° Trafic général

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets ²				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne ³	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1953 Moyenne	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1954 Moyenne	264	97	58	322	18,9	630	5.104	162	218	90	470
1954 Mai	243	81	53	296	19,2	625	4.617	147	191	83	422
Juin	262	89	53	315	18,6	643	4.961	157	213	76	445
Juillet	241	81	58	298	17,4	663	4.590	142	210	82	434
Août	259	93	54	313	18,4	688	4.952	155	219	81	455
Septembre	280	95	63	343	19,1	638	5.280	172	233	87	492
Octobre	299	106	64	363	19,0	620	5.811	186	239	93	518
Novembre	292	108	61	353	19,7	626	5.832	186	239	89	514
Décembre	290	123	67	357	19,7	641	5.961	180	266	115	562
1955 Janvier	261	117	60	321	p19,8	p634	5.393	160	248	110	518
Février	251	106	60	311	p19,1	p602	5.163	148	255	98	501
Mars	285	118	70	355	p19,8	p627	5.866	162	280	110	551
Avril	280	101	68	348	p19,1	p643	5.760	179	255	109	543
Mai	260	90	67	327	p19,4	p641	5.486	166	254	107	527
Juin	283	96	68	351	p19,1	p657	5.857	181	257	111	549
Juillet	242	78	64	306	p17,0	p691	4.953	149	241	94	484

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Non compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic ¹

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1953 Moyenne ...	477	5.149	232	2.154	802	694	969	24	254	20
1954 Moyenne ...	470	5.103	194	2.239	794	681	894	27	254	20
1954 Mai	422	4.617	119	1.915	745	600	991	17	210	20
Juin	445	4.961	90	2.080	845	672	993	15	247	19
Juillet	434	4.590	83	1.893	794	632	905	14	249	20
Août	455	4.952	82	2.111	883	642	950	29	238	17
Septembre ...	492	5.280	102	2.219	847	709	1.040	93	251	19
Octobre	518	5.811	428	2.431	837	780	1.028	32	253	22
Novembre ...	514	5.832	613	2.524	815	711	901	20	229	19
Décembre ...	562	5.961	263	2.877	863	805	854	19	259	21
1955 Janvier	518	5.393	112	2.752	852	755	623	22	259	18
Février	501	5.163	108	2.486	861	761	669	20	239	19
Mars	551	5.866	127	2.879	908	872	767	22	268	23
Avril	543	5.760	117	2.507	983	800	1.088	19	225	21
Mai	527	5.486	110	2.346	956	753	1.048	18	236	19
Juin	549	5.857	106	2.521	962	779	1.206	18	245	20
Juillet	484	4.953	88	2.084	924	601	1.004	15	218	19

¹ Non compris les transports militaires.B. — Service interne belge ¹

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II
										Sooc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1953 Moyenne ...	2.994	121	1.581	171	261	711	6	138	5	2.019
1954 Moyenne ...	2.867	100	1.546	171	268	636	8	135	3	1.423
1954 Mai	2.690	29	1.352	185	246	756	2	117	3	1.127
Juin	2.844	32	1.433	197	280	746	2	151	3	1.036
Juillet	2.488	36	1.247	169	247	656	1	129	3	975
Août	2.779	32	1.441	192	266	700	14	132	3	1.063
Septembre ...	2.931	38	1.483	184	290	733	58	141	4	1.173
Octobre	3.299	323	1.646	179	301	705	10	132	3	2.745
Novembre ...	3.345	468	1.694	168	272	609	2	127	3	3.434
Décembre ...	3.182	114	1.896	178	291	567	1	132	3	1.429
1955 Janvier	2.833	32	1.834	162	279	391	2	130	3	791
Février	2.636	30	1.626	146	287	417	1	127	3	716
Mars	2.956	32	1.796	151	343	487	2	141	4	691
Avril	3.124	28	1.692	182	318	773	2	126	3	898
Mai	2.889	25	1.504	190	304	749	1	114	2	884
Juin	3.135	26	1.587	197	312	871	2	137	3	929
Juillet	2.515	29	1.264	180	238	696	1	105	2	

¹ Non compris les transports militaires.

III. — MOUVEMENT DES PORTS

71¹

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m ³)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ²
chargés				sur lest								
1953 Moyenne ...	1.084	2.538	1.201	925	156	1.147	3.678	1.565	713	3.677	1.573	817
1954 Moyenne ...	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1954 Août	1.109	2.672	1.286	946	155	1.083	3.667	1.579	666	3.685	1.607	919
Septembre ..	1.076	2.756	1.498	895	168	1.065	3.616	1.597	699	3.556	1.577	936
Octobre	1.075	2.823	1.545	927	159	1.170	3.799	1.723	778	3.927	1.803	983
Novembre ..	1.140	2.697	1.212	1.014	130	1.192	3.636	1.646	748	3.694	1.651	916
Décembre ..	1.103	2.726	1.287	951	116	1.182	3.710	1.663	717	3.713	1.677	965
1955 Janvier	1.143	2.837	1.371	986	138	1.381	3.584	1.612	746	3.518	1.585	877
Février	1.047	2.465	1.159	960	119	1.170	3.203	1.454	651	3.237	1.476	777
Mars	1.232	2.926	1.348	1.081	150	1.331	3.953	1.795	794	3.701	1.652	868
Avril	1.162	2.790	1.201	1.025	144	1.391	3.719	1.662	827	3.850	1.727	863
Mai	1.145	2.926	1.663	941	164	1.193	3.665	1.644	701	3.671	1.671	948
Juin	1.069	2.650	1.397	930	159	1.322	3.609	1.636	726	3.569	1.606	923
Juillet	770	1.989		587	147		3.006	1.333	508	3.012	1.344	793
Août	1.236	3.048		1.083	172							

¹ Trafic international. — ² Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71²

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises ¹	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) ¹	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1953 Moyenne	156	116	117	156	117	76	118	46
1954 Moyenne	146	119	113	144	115	85	133	62
1954 Août	165	120	110	159	118	114	138	51
Septembre	155	134	148	151	123	75	174	90
Octobre	155	141	137	157	149	119	181	67
Novembre	156	134	142	153	127	92	127	93
Décembre	138	123	102	133	116	98	112	94
1955 Janvier	169	158	135	167	157	173	113	94
Février	151	149	115	152	145	159	121	104
Mars	166	129	83	165	139	130	101	84
Avril	175	140	126	182	137	98	144	169
Mai	176	142	161	168	140	95	138	179
Juin	225	157	148	218	137	143	194	211
Juillet	242	201		242	207			
Août	186	151		199	162			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Trafic intérieur					Importations					Exportations				
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
1953 Moyenne ..	7.177	3.152	2.615	400	13.344	1.778	1.039	877	94	3.788	181,3	71,1	57,4	13,4	323,2
1954 Moyenne ..	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0
1954 Mai	7.188	4.249	3.223	629	15.289	1.760	1.513	1.101	145	4.520	171,5	102,8	75,5	19,4	369,2
Juin	7.204	4.010	3.205	680	15.099	1.822	1.449	1.129	152	4.552	177,7	97,0	75,3	20,4	370,4
Juillet	7.146	4.363	3.247	796	15.552	1.859	1.571	1.135	180	4.745	187,7	104,7	77,2	23,2	392,8
Août	7.194	4.240	3.075	706	15.215	1.853	1.491	1.126	163	4.633	183,9	98,1	74,1	21,2	377,3
Septembre ..	7.275	4.373	3.111	467	15.226	1.865	1.561	1.175	108	4.709	183,0	95,2	72,8	14,9	365,9
Octobre	7.396	4.017	3.251	634	15.298	1.899	1.471	1.243	145	4.758	185,4	93,8	78,9	20,4	378,5
Novembre ..	7.306	3.652	3.142	543	14.643	1.844	1.314	1.226	130	4.514	171,9	87,0	76,7	17,8	353,4
Décembre ..	6.820	3.203	3.180	607	13.810	1.757	1.225	1.307	141	4.430	177,2	81,8	85,9	18,6	363,5
1955 Janvier ...	6.011	2.757	2.622	469	11.859	1.653	1.094	1.138	109	3.994	165,3	67,2	75,2	15,6	323,3
Février ...	5.936	3.118	2.769	536	12.359	1.599	1.177	1.140	128	4.044	166,2	73,3	75,0	17,2	331,7
Mars ...	6.417	3.578	3.036	596	13.627	1.792	1.283	1.276	143	4.494	178,7	83,7	81,8	19,4	363,6
Avril ...	7.070	3.996	3.504	644	15.214	1.842	1.417	1.352	156	4.767	183,4	99,1	85,6	20,6	388,7
Mai	7.584	4.205	3.710	699	16.198	1.938	1.478	1.369	163	4.948	196,0	102,2	90,5	22,6	411,4

COMMERCE EXTERIEUR

DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

75

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(8) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et grasses d'origine animale ou végétale	(5) Produits Chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chandises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p. c.
<i>Valeurs (millions de francs)</i>														
<i>Importations.</i>														
1954 Juin	1.554	180	2.147	1.034	113	543	2.528	1.894	442	102	10.537	2.879		
Juillet	1.496	160	2.383	1.115	131	569	1.941	1.710	437	90	10.032	2.570		
Août	1.495	148	2.426	1.009	138	493	2.461	1.545	447	89	10.251	2.616		
Septembre ...	1.740	182	2.789	1.238	90	570	2.427	1.575	559	86	11.256	2.706		
Octobre	1.694	192	2.413	1.148	110	566	2.417	1.609	564	110	10.823	2.631		
Novembre ...	1.669	185	2.616	913	129	590	2.335	1.574	508	83	10.602	2.903		
Décembre ...	1.790	224	2.557	1.146	117	577	2.493	1.759	488	84	11.235	3.069		
1955 Janvier	1.636	154	3.010	1.093	158	550	2.336	1.729	386	79	11.131	3.140		
Février	1.599	154	2.539	1.041	169	570	2.556	1.735	455	63	10.881	3.184		
Mars	1.731	173	2.762	1.234	215	681	2.965	2.198	591	128	12.678	3.308		
Avril	1.338	172	2.495	1.092	233	668	2.485	1.990	546	115	11.134	2.872		
Mai	1.448	174	2.368	1.314	208	586	3.052	2.011	504	67	11.732	2.815		
Juin	1.548	197	2.354	1.127	165	609	2.470	1.987	510	107	11.074	2.602		
Juillet											11.533	2.818		
<i>Exportations.</i>														
1954 Août	291	17	639	603	62	765	4.904	954	425	63	8.723	3.833	-1.528	85,1
Septembre ...	335	13	688	623	66	726	5.314	833	405	52	9.055	4.273	-2.201	80,4
Octobre	453	13	798	682	74	744	6.271	926	463	65	10.489	4.481	+ 334	96,9
Novembre ...	552	16	971	779	53	740	6.175	1.068	442	85	10.881	4.448	+ 279	102,6
Décembre ...	457	18	958	832	84	706	6.139	1.004	430	56	10.684	4.364	- 551	95,1
1955 Janvier	356	13	850	859	86	792	6.092	1.468	400	93	11.009	4.341	- 122	98,9
Février	352	20	861	708	101	811	6.295	1.058	391	88	10.685	4.774	- 196	98,2
Mars	384	15	981	784	115	894	7.017	1.426	430	75	12.121	4.628	- 557	95,6
Avril	376	19	840	617	150	806	6.388	1.333	406	149	11.084	4.715	- 50	99,6
Mai	321	19	795	568	103	795	5.904	1.136	390	144	10.175	4.674	-1.557	86,7
Juin	416	20	932	862	94	760	7.114	1.222	401	155	11.976	4.244	+ 902	108,1
Juillet	384	23	764	733	96	574	5.364	1.046	364	106	9.454	4.132	-2.079	82,0
Août											p10.324	p4.173		
<i>Quantités (milliers de tonnes)</i>														
<i>Importations.</i>														
1954 Juin	276	9,9	1.978	1.088	8,7	117	142	33,6	4,8	1,6	3.660			
Juillet	277	8,9	2.168	1.166	11,4	109	118	39,2	4,9	1,6	3.904			
Août	268	7,7	2.245	1.086	11,5	111	149	33,9	4,6	1,5	3.918			
Septembre ...	314	9,1	2.264	1.269	7,2	116	141	30,8	5,6	2,0	4.159			
Octobre	342	10,1	2.200	1.218	9,4	141	149	36,6	5,6	1,5	4.113			
Novembre ...	350	10,0	2.011	969	11,7	120	146	27,9	5,1	1,5	3.652			
Décembre ...	319	11,2	1.850	1.175	10,0	112	145	33,0	4,9	1,3	3.661			
1955 Janvier	246	8,6	1.863	1.135	13,5	117	126	30,2	3,8	1,5	3.545			
Février	234	8,4	1.828	1.060	13,6	97	137	33,7	4,1	1,4	3.417			
Mars	242	9,8	2.033	1.211	17,6	125	149	36,4	5,4	2,4	3.832			
Avril	188	9,9	2.199	1.127	19,0	141	150	36,6	5,2	1,6	3.877			
Mai	240	9,9	2.259	1.348	16,8	109	145	32,7	5,2	1,1	4.167			
Juin	258	10,6	2.463	1.183	13,2	117	172	32,8	5,5	1,6	4.256			
Juillet											4.092			
<i>Exportations.</i>														
1954 Août	40	1,3	441	724	4,5	304	691	24,0	4,5	41,9	2.276			
Septembre ...	49	0,7	361	706	4,8	268	672	17,4	4,6	35,2	2.119			
Octobre	73	0,5	346	801	5,9	282	765	18,2	4,9	44,3	2.341			
Novembre ...	82	0,9	356	908	4,2	269	742	25,1	4,6	54,3	2.446			
Décembre ...	76	1,0	310	939	6,8	281	722	21,2	4,6	36,4	2.448			
1955 Janvier	51	0,6	270	1.059	6,7	303	754	31,4	4,7	55,7	2.536			
Février	62	0,7	236	888	7,2	292	684	22,6	4,7	40,6	2.238			
Mars	56	0,6	343	977	8,6	307	839	33,0	4,6	50,2	2.619			
Avril	57	0,8	401	695	10,6	304	791	37,3	4,7	49,3	2.351			
Mai	56	1,2	400	592	7,4	303	739	29,6	4,4	44,2	2.177			
Juin	99	1,9	514	950	6,6	308	850	25,5	5,3	61,2	2.822			
Juillet	71	2,2	460	797	6,7	209	664	33,4	4,0	40,6	2.288			
Août											p2.474			

CHOMAGE

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81¹

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyennes journalières			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1954 Août	186	146	332	140	37	177	4.209	1.111	5.320
Septembre	163	135	298	125	37	162	3.004	881	3.885
Octobre	159	157	316	119	38	157	3.465	1.103	4.568
Novembre	167	135	302	134	43	177	3.096	974	4.070
Décembre	186	159	345	155	54	209	3.420	1.180	4.600
1955 Janvier	215	280	495	178	118	296	5.345	3.521	8.866
Février	195	256	451	170	128	298	4.078	3.074	7.152
Mars	191	231	422	156	86	242	3.750	2.051	5.801
Avril	161	127	288	130	41	171	2.987	933	3.920
Mai	147	137	284	112	39	151	3.135	1.087	4.222
Juin	125	122	247	98	39	137	2.351	937	3.288
Juillet	121	134	255	90	36	126	2.618	1.031	3.649
Août				83	28	111			

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81²

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
(milliers)													
Moyenne journalière par mois													
1954 Août	—	—	30	177,3	39,6	29,6	27,2	41,5	17,4	12,4	6,2	0,7	2,7
Septembre	—	—	24	162,0	38,2	25,5	25,5	37,4	15,2	11,7	5,6	0,6	2,3
Octobre	—	—	29	157,4	37,6	23,5	26,4	36,0	14,6	11,6	4,9	0,6	2,2
Novembre	—	—	23	176,8	42,8	26,1	32,5	39,5	15,6	11,9	5,0	0,9	2,5
Décembre	—	—	22	208,7	46,7	30,4	39,4	48,6	18,6	13,7	6,2	2,0	3,1
1955 Janvier	—	—	30	295,8	62,8	44,6	54,3	65,7	26,1	19,2	12,5	4,6	6,0
Février	—	—	24	297,5	60,6	45,6	53,4	64,2	28,4	20,2	12,9	5,3	6,9
Mars	—	—	24	242,4	50,5	37,9	43,9	54,0	20,8	16,4	10,2	3,8	4,9
Avril	—	—	23	170,6	37,0	26,3	32,7	42,4	14,7	9,9	4,8	0,5	2,3
Mai	—	—	28	151,0	31,7	22,9	29,3	38,9	13,0	9,2	3,7	0,3	2,0
Juin	—	—	24	136,9	28,2	21,1	25,1	36,5	12,3	8,6	3,0	0,3	1,8
Juillet	—	—	29	125,8	24,5	19,8	22,4	34,4	11,9	8,4	2,4	0,3	1,7
Août	—	—	23	110,9	21,8	17,6	18,8	30,4	10,4	7,4	2,5	0,3	1,7
Moyenne journalière par semaine													
1955 Août	7	13	6	116,4	22,3	18,6	20,4	32,2	10,8	7,6	2,5	0,3	1,7
	14	20	5	112,2	21,8	17,5	20,0	30,2	10,8	7,3	2,5	0,4	1,7
	21	27	6	107,2	20,8	17,1	17,5	30,0	10,1	7,3	2,4	0,3	1,7
	28	3	6	108,1	22,2	17,2	17,6	29,3	9,9	7,5	2,4	0,3	1,7

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81³

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1953 Moyenne	158,0	87,8	245,8	116,6	67,0	183,6	41,4	20,8	62,2
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1954 Août	110,3	67,0	177,3	87,2	53,1	140,3	23,1	13,9	37,0
Septembre	98,4	63,6	162,0	74,7	50,5	125,2	23,7	13,1	36,8
Octobre	93,9	63,5	157,4	69,5	49,8	119,3	24,4	13,7	38,1
Novembre	109,2	67,6	176,8	82,5	51,9	134,4	26,8	15,6	42,4
Décembre	134,5	74,2	208,7	102,1	53,1	155,2	32,5	21,0	53,5
1955 Janvier	217,9	77,9	295,8	123,1	55,3	178,4	34,8	22,6	57,4
Février	228,2	69,3	297,5	118,3	51,6	169,9	34,8	22,6	57,4
Mars	177,9	64,5	242,4	108,7	47,7	156,4	29,9	16,8	46,7
Avril	107,6	63,0	170,6	84,7	45,1	129,8	22,9	17,9	40,8
Mai	90,6	60,4	151,0	69,1	42,8	111,9	21,5	17,6	39,1
Juin	79,4	57,5	136,9	58,4	39,4	97,8	21,0	18,1	39,1
Juillet	72,9	52,9	125,8	54,5	35,8	90,3	18,4	17,1	35,5
Août	63,0	47,9	110,9	48,3	34,5	82,8	14,7	13,4	28,1

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

81⁴

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation, Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total	
Chômeurs complets																										
1954	Juillet	12,3	1,1	1,5	1,3	3,0	3,0	18,7	6,2	19,7	2,3	1,4	1,1	23,1	12,0	4,1	8,9	13,5	—	—	3,8	4,6	0,3	11,3	1,1	154,3
	Août	9,6	1,0	1,3	1,2	2,9	2,9	15,1	5,8	18,4	2,2	1,3	1,1	20,5	10,9	3,7	8,5	12,9	—	—	3,9	4,7	0,3	11,1	1,0	140,3
	Septembre	6,1	0,7	1,1	0,9	2,9	2,1	14,3	5,1	16,6	1,8	1,2	1,0	18,9	9,5	3,0	7,4	11,5	—	—	4,5	4,5	0,3	10,9	0,9	125,2
	Octobre	3,9	0,6	1,1	0,9	4,0	1,9	13,5	4,9	15,1	1,7	1,1	1,0	18,4	8,6	3,0	7,0	11,0	—	—	5,3	4,5	0,3	10,8	0,7	119,3
	Novembre	9,1	0,6	1,1	1,0	4,9	1,9	17,2	5,6	15,8	2,0	1,1	1,0	19,1	9,7	3,4	7,4	11,5	—	—	5,6	4,5	0,4	10,7	0,8	134,4
	Décembre	12,9	0,6	1,3	1,3	5,8	1,9	24,8	7,0	17,4	1,9	1,2	1,0	20,9	11,4	4,0	8,1	12,1	—	—	5,4	4,4	0,3	10,7	0,8	155,2
1955	Janvier	14,7	0,7	1,4	1,6	6,9	2,1	34,4	8,4	19,2	2,0	1,3	1,1	23,0	13,0	4,1	9,3	13,3	—	—	5,4	4,4	0,4	10,9	0,8	178,4
	Février	14,3	0,7	1,3	1,4	6,6	2,1	33,1	7,8	18,2	1,8	1,3	1,1	22,5	10,9	3,5	9,2	12,8	—	—	5,3	4,3	0,4	10,5	0,8	169,9
	Mars	13,2	0,7	1,3	1,3	5,5	2,1	29,1	7,3	16,9	1,8	1,2	1,0	21,6	9,1	3,2	9,1	11,9	—	—	5,0	4,0	0,3	10,0	0,8	156,4
	Avril	10,4	0,5	1,1	1,0	3,0	1,9	18,4	5,8	14,8	1,6	1,1	1,0	20,4	7,9	2,9	8,5	10,8	—	—	4,1	3,8	0,3	9,5	1,0	129,8
	Mai	6,7	0,4	1,0	0,9	2,2	1,5	13,5	4,8	12,8	1,4	1,1	0,9	19,6	7,3	2,6	7,4	9,8	—	—	4,1	3,6	0,3	9,0	1,0	111,9
	Juin	5,4	0,4	0,9	0,8	1,8	1,3	10,9	3,9	10,8	1,3	0,9	0,8	18,1	7,1	2,6	5,8	8,6	—	—	3,3	3,4	0,2	8,6	1,0	97,9
	Juillet	4,8	0,4	0,9	0,7	1,8	1,2	9,8	3,6	10,1	1,2	0,9	0,7	17,2	6,6	2,4	5,1	8,1	—	—	2,1	3,3	0,2	8,3	0,9	90,3
Chômeurs partiels et accidentels																										
1954	Juillet	1,0	0,3	3,9	0,2	0,4	0,3	1,7	1,0	3,3	0,3	0,3	0,2	12,9	5,4	3,1	1,4	2,0	4,4	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	43,9
	Août	0,8	0,3	2,0	0,2	0,4	0,3	1,9	0,9	3,2	0,3	0,3	0,2	10,2	4,3	2,7	1,3	1,8	3,9	1,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	37,0
	Septembre	0,7	0,4	2,4	0,3	0,6	0,2	2,1	0,9	2,8	0,4	0,3	0,1	9,5	4,1	1,8	1,4	1,7	4,8	1,3	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	36,8
	Octobre	0,8	0,4	2,0	0,3	0,5	0,2	2,9	1,1	3,1	0,5	0,3	0,2	8,9	4,7	2,6	1,8	1,8	4,3	0,7	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	38,1
	Novembre	0,9	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3	3,9	1,5	3,3	0,5	0,3	0,2	9,1	6,4	3,3	1,8	1,9	4,7	1,8	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	42,4
	Décembre	1,0	0,7	0,4	0,7	0,5	0,3	6,4	2,3	4,1	0,7	0,3	0,1	11,3	9,4	4,3	2,3	2,3	4,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,4	0,0	53,5
1955	Janvier	2,5	1,8	0,3	2,5	1,3	0,4	54,3	6,0	6,6	0,7	0,5	0,2	14,1	9,7	2,6	3,1	4,8	3,4	1,1	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	117,4
	Février	3,2	2,9	0,2	5,2	1,6	0,3	64,0	7,1	6,5	0,5	0,4	0,2	13,6	6,7	1,9	2,8	5,0	3,6	0,5	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	127,7
	Mars	1,7	1,6	0,1	1,8	1,0	0,4	35,9	4,7	4,7	0,5	0,3	0,2	12,8	5,6	2,4	2,5	3,6	4,3	0,4	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	86,0
	Avril	0,4	0,2	0,1	0,2	0,5	0,5	1,7	1,2	3,0	0,4	0,3	0,2	14,7	4,9	2,4	2,3	2,1	4,2	0,1	0,4	0,4	0,1	0,5	0,0	40,8
	Mai	0,7	0,3	0,1	0,1	0,3	0,3	1,6	0,9	2,7	0,5	0,4	0,2	14,9	4,3	2,9	1,9	1,9	4,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,5	0,0	39,1
	Juin	1,3	0,2	0,2	0,1	0,4	0,3	1,5	0,8	2,4	0,4	0,3	0,2	12,7	5,3	4,6	1,6	1,7	3,9	0,0	0,3	0,4	0,0	0,4	0,0	39,0
	Juillet	1,0	0,2	0,1	0,1	0,4	0,3	1,3	0,8	2,2	0,4	0,3	0,2	12,7	5,2	4,0	1,6	1,7	2,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	35,5
Total des chômeurs contrôlés																										
1954	Juillet	13,3	1,4	5,4	1,5	3,4	3,3	20,4	7,2	23,0	2,6	1,7	1,3	36,0	17,4	7,2	10,3	15,5	4,4	0,8	4,1	4,9	0,3	11,7	1,1	198,2
	Août	10,4	1,3	3,3	1,4	3,3	3,2	17,0	6,7	21,6	2,5	1,6	1,3	30,7	15,2	6,4	9,8	14,7	3,9	1,0	4,2	5,0	0,3	11,5	1,0	177,3
	Septembre	6,8	1,1	3,5	1,2	3,5	2,3	16,4	6,0	19,4	2,2	1,5	1,1	28,4	13,6	4,8	8,8	13,2	4,8	1,3	4,8	4,8	0,3	11,3	0,9	162,0
	Octobre	4,7	1,0	3,1	1,2	4,5	2,1	16,4	6,0	18,2	2,2	1,3	1,1	27,3	13,3	5,6	8,8	12,8	4,3	0,7	5,6	4,8	0,4	11,3	0,7	157,4
	Novembre	10,0	1,0	1,3	1,4	5,3	2,2	21,1	7,1	19,1	2,5	1,4	1,2	28,2	16,1	6,7	9,2	13,4	4,7	1,8	5,9	4,8	0,5	11,1	0,8	176,8
	Décembre	13,9	1,3	1,7	2,0	6,3	2,2	31,2	9,3	21,5	2,6	1,5	1,1	32,2	20,8	8,3	10,4	14,4	4,1	1,0	5,8	4,8	0,4	11,1	0,8	208,7
1955	Janvier	17,2	2,5	1,6	4,2	8,2	2,4	88,7	14,5	25,8	2,7	1,7	1,3	37,1	22,7	6,7	12,4	18,1	3,4	1,1	5,8	4,8	0,5	11,5	0,9	295,8
	Février	17,5	3,6	1,5	6,6	8,2	2,3	97,1	14,9	24,7	2,4	1,6	1,3	36,1	17,6	5,4	12,0	17,8	3,6	0,5	5,7	4,6	0,5	11,1	0,8	297,5
	Mars	14,9	2,3	1,4	3,1	6,5	2,5	65,0	12,0	21,6	2,3	1,5	1,2	34,4	14,7	5,6	11,6	15,5	4,3	0,4	5,4	4,4	0,4	10,6	0,8	242,4
	Avril	10,8	0,7	1,2	1,2	3,4	2,4	20,1	7,1	17,8	2,0	1,4	1,2	35,0	12,8	5,3	10,8	12,9	4,2	0,1	4,5	4,3	0,4	10,0	1,0	170,6
	Mai	7,4	0,7	1,1	1,0	2,5	1,7	15,1	5,7	15,6	1,9	1,4	1,1	34,5	11,6	5,4	9,3	11,7	4,0	0,0	4,4	4,0	0,3	9,5	1,1	151,0
	Juin	6,7	0,7	1,1	0,8	2,2	1,6	12,4	4,6	13,3	1,7	1,2	1,0	30,8	12,4	7,2	7,4	10,4	3,9	0,0	3,6	3,7	0,3	8,9	1,0	136,9
	Juillet	5,9	0,6	1,0	0,8	2,0	1,5	11,1	4,4	12,3	1,6	1,2	0,9	29,8	11,8	6,4	6,7	9,8	2,0	0,0	2,4	3,6	0,3	8,7	1,0	125,8

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES ¹

85¹

(millions de francs)

Rubriques	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin	1955 31 juillet
ACTIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	4.961	2.462	2.279	3.910	2.587	2.560	3.035	2.742
Prêts au jour le jour	1.507	2.013	1.922	1.607	2.397	2.112	2.164	2.556
Banquiers	3.887	3.928	4.021	4.127	4.739	4.038	3.926	4.115
Maison-mère, succursales et filiales ...	724	810	788	784	741	896	933	659
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.286	2.961	3.337	3.645	4.549	3.927	3.948	4.122
Portefeuille-effets	39.002	40.927	41.929	44.896	44.063	43.624	43.914	41.421
a) Portefeuille commercial ²	11.742	12.343	13.013	14.487	13.225	13.242	13.095	11.171
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	9.102	9.053	9.514	9.115	8.934	8.790	8.695	7.465
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	18.158	19.531	19.402	21.294	21.904	21.592	22.124	22.785
d) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	1.447	1.515	1.190	1.124	1.156	1.425	1.466	1.433
Reportes et avances sur titres	8.913	8.946	8.981	9.121	8.867	8.713	9.060	8.869
Débiteurs par acceptations	17.108	17.242	17.336	17.365	17.937	18.273	18.932	19.181
Débiteurs divers	22.027	21.982	21.967	21.593	22.372	21.984	22.094	21.929
Portefeuille-titres	247	247	247	248	279	280	279	279
a) Valeurs de la réserve légale	18.982	18.948	19.049	19.072	19.617	19.390	19.513	19.350
b) Fonds publics belges	131	221	263	147	319	63	64	64
c) Fonds publics étrangers	1.083	1.062	1.064	1.060	1.064	1.074	1.075	1.075
d) Actions de banques	1.584	1.504	1.344	1.066	1.093	1.177	1.163	1.161
e) Autres titres	717	843	806	1.217	726	755	912	806
Divers	4	4	4	4	5	4	5	5
Capital non versé	4	4	4	4	5	4	5	5
Total disponible et réalisable	103.583	103.633	104.560	109.393	110.139	108.911	110.389	107.838
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	7	7	6	6	7	7	7	7
Immeubles	885	906	909	910	933	937	946	954
Participation dans les filiales immobil.	257	257	257	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières	279	278	280	283	280	284	290	295
Matériel et mobilier	119	120	119	122	124	125	124	128
Total de l'immobilisé	1.547	1.568	1.571	1.578	1.601	1.610	1.624	1.641
Total général actif.....	105.130	105.201	106.131	110.971	111.740	109.921	112.013	109.479
PASSIF								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis	368	595	508	460	1.213	400	602	439
Emprunts au jour le jour	2	15	14	—	5	33	20	12
Banquiers	6.728	6.933	6.834	8.344	8.001	7.215	7.637	7.471
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.495	1.355	1.526	1.822	1.948	1.958	1.823	1.768
Acceptations	8.913	8.946	8.981	9.121	8.868	8.713	9.060	8.869
Autres valeurs à payer à court terme	1.655	1.714	1.755	2.177	2.595	1.903	2.819	2.490
Créditeurs pour effets à l'encaissement	560	539	800	765	802	859	778	787
Dépôts et comptes courants	72.339	71.621	72.547	75.317	74.951	75.230	75.585	73.555
a) A vue et à un mois au plus ³ ...	61.870	61.963	62.289	64.421	63.983	64.270	64.541	63.849
b) A plus d'un mois	10.469	9.658	10.258	10.896	10.968	10.960	11.044	9.706
Obligations et bons de caisse	2.894	2.970	3.079	3.188	3.249	3.301	3.356	3.408
Montants à libérer sur titres et partic.	989	989	854	636	645	722	706	634
Divers	2.482	2.849	2.551	2.410	2.650	2.720	2.672	3.093
Total de l'exigible	98.425	98.526	99.449	104.240	104.927	103.054	105.058	102.526
C. Non exigible :								
Capital	3.979	3.958	3.958	3.962	3.966	4.006	4.003	4.003
Fonds indispos. par prime d'émission	157	157	157	160	166	179	179	179
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	251	251	251	252	283	284	283	283
Réserve disponible	2.224	2.236	2.242	2.277	2.320	2.317	2.411	2.411
Provisions	94	73	74	80	78	81	79	77
Total du non exigible	6.705	6.675	6.682	6.731	6.813	6.867	6.955	6.953
Total général passif.....	105.130	105.201	106.131	110.971	111.740	109.921	112.013	109.479

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

² L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paratitiques s'élevait aux 31 décembre 1954, 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai, 30 juin et 31 juillet 1955 respectivement à 9.126, 7.439, 6.859, 6.054, 6.544, 7.102, 7.329 et 9.330 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

³ Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de mars, avril, mai, juin et juillet 1955, ces dépôts s'élevaient respectivement à 9.999, 9.988, 9.948, 10.005 et 10.051 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85²

(millions de francs)

Rubriques	1955 28 juillet	1955 4 août	1955 11 août	1955 18 août	1955 25 août	1955 1 septembre	1955 8 septembre	1955 15 septembre
ACTIF								
Encaisse en or	42.236	42.236	42.263	42.376	42.518	42.772	42.849	43.578
Avoirs sur l'étranger	1.631	1.953	1.582	1.641	1.478	1.204	1.116	978
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P.	9.113	9.033	9.033	9.134	9.135	9.092	9.092	9.214
b) pays membres de l'U.E.P.	592	693	751	314	501	858	1.274	890
c) autres pays	592	646	658	659	752	775	792	769
Débiteurs pour change et or, à terme ...	150	150	108	123	50	50	49	53
Effets commerciaux sur la Belgique	9.923	9.862	9.406	8.082	7.858	8.352	6.869	5.908
Avances sur fonds publics	228	284	245	305	197	333	368	517
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor	6.000	6.490	7.050	7.360	6.975	7.295	7.930	7.350
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	901	563	131	205	611	962	927	1.315
c) autres effets publics belges	937	987	790	667	652	555	446	447
Monnaies divisionnaires et d'appoint	696	699	719	739	757	753	764	792
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	2	2	2	2	1	3	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.912	1.912	1.912	1.912	1.913	1.913	1.913	1.913
Immeubles, matériel et mobilier	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel	778	783	780	780	780	783	780	781
Divers	619	623	697	642	668	651	672	653
	112.030	112.636	111.847	110.661	110.567	112.069	111.564	110.880

PASSIF

Billets en circulation	105.806	106.755	105.887	105.034	104.629	106.339	105.938	104.982
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire ...	6	7	7	6	3	4	6	4
{ Comptes Accord de								
{ Coop. Economique	68	68	55	55	55	55	56	55
Banques à l'étranger : comptes ordin.	229	200	191	196	193	192	188	187
Comptes courants divers	1.386	984	1.098	1.001	1.171	1.029	979	1.126
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P.	473	484	576	264	248	245	242	172
Autres pays	618	624	564	609	657	743	702	757
<i>Total des engagements à vue</i>	108.536	109.122	108.378	107.165	106.956	108.607	108.111	107.283
Provision spéciale (convention du 14-9-54) :								
S.N.C.I.	25	25	25	25	25	25	25	75
Devises étrangères et or à livrer	201	184	129	150	254	92	76	160
Caisse de Pensions du Personnel	778	783	780	780	780	783	780	781
Divers	572	604	617	623	634	644	654	663
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518
	112.030	112.636	111.847	110.661	110.567	112.069	111.564	110.880

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin	1955 31 juillet
ACTIF								
Encaisse or	5.735	5.739	5.744	5.749	5.754	5.758	5.765	5.769
Avoirs en monnaies convertibles	3.942	3.982	3.922	3.931	3.977	3.894	3.933	3.844
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	105	112	16	1	63	2	0,4	82
Certificats du Trésor belge	1.566	1.404	1.306	1.656	1.531	1.256	1.082	887
Autres avoirs	1.632	1.599	1.563	1.261	1.206	848	463	819
Avoirs en autres monnaies	34	45	32	30	33	27	23	28
Débiteurs pour change et or à terme	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	70	62	44	30	26	44	89	99
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	24	45	—	—	—	31	51	199
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	12	6	31	13	8	18	15	20
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge	—	100	100	—	—	—	—	—
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	3.993	3.993	3.993	3.993	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)	542	513	526	505	502	534	796	790
Immeubles, matériel et mobilier	137	138	140	146	151	148	155	161
Divers	47	40	51	59	80	81	98	89
	18.282	18.221	17.911	17.374	17.324	16.634	16.463	16.780

PASSIF

Billets et monnaies métalliques en circul.	4.785	4.724	4.687	4.628	4.567	4.536	4.783	4.977
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge	4.884	4.889	5.581	5.872	5.955	6.036	7.509	7.469
Ruanda-Urundi	541	522	406	409	395	392	396	393
Comptes courants divers	3.732	4.181	3.605	3.403	3.873	3.560	2.280	2.231
Valeurs à payer	399	194	216	233	183	154	176	152
<i>Total des engagements à vue</i>	14.341	14.510	14.495	14.545	14.973	14.678	15.144	15.222
Engagements en francs belges :								
A vue	847	836	731	644	518	760	579	795
A terme	1.970	1.847	1.677	1.340	1.075	630	178	63
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles	649	533	413	269	164	8	4	8
En autres monnaies	13	6	6	12	7	6	9	7
Monnaies étrangères et or à livrer	44	39	125	85	90	41	12	129
Divers	228	260	274	289	307	242	268	287
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	40	40	40	40	40	119	119	119
	18.282	18.221	17.911	17.874	17.324	16.634	16.463	16.780

STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES

85⁴

(millions de francs)

Fin de mois	A la disposition de l'économie belge								Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge (8) = (8) + (7)	P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire (9) = $\frac{(8)}{(8)}$	Avoirs de l'étranger en comptes en francs belges (10)
	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale							
	Billets et monnaies du Trésor (1)	Billets de la Banque Nationale de Belgique (2)	Stock de monnaie fiduciaire * (8)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique * (4)	Avoirs en comptes chèques postaux * (5)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paratitiques * (6)	Stock de monnaie scripturale (7) = (4) + (5) + (6)				
1953 Juillet	5.564	100.846	105.064	523	20.605	48.982	70.110	175.174	60,0	7.510	
1954 Mai	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394	
Juin	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673	
Juillet	5.640	102.295	106.411	667	21.417	51.275	73.359	179.770	59,2	8.380	
Août	5.574	101.489	105.641	629	20.969	51.934	73.532	179.173	59,0	7.639	
Septembre ...	5.535	101.162	105.198	516	20.666	52.415	73.597	178.795	58,8	7.855	
Octobre	5.501	101.617	105.684	496	20.853	53.966	75.315	180.999	58,4	7.778	
Novembre ...	5.429	100.476	104.369	495	21.686	52.001	74.182	178.551	58,4	7.941	
Décembre ...	5.387	102.679	106.661	567	22.280	52.732	75.579	182.240	58,5	7.783	
1955 Janvier	5.331	102.013	105.841	525	21.696	52.737	74.958	180.799	58,5	7.624	
Février	5.248	102.976	106.803	531	21.781	52.643	74.955	181.758	58,8	7.628	
Mars	5.160	104.039	107.567	419	20.567	54.406	75.392	182.959	58,8	7.665	
Avril	5.099	104.599	108.096	484	21.738	54.705	76.927	185.023	58,4	8.374	
Mai	5.061	104.435	107.910	465	21.346	54.508	76.319	184.229	58,6	7.854	
Juin	5.037	105.269	108.560	575	22.195	54.524	77.294	185.854	58,4	7.783	
Juillet	5.060	106.918	110.321	398	21.296	54.527	76.221	186.542	59,1	7.950	

* Déduction faite des encaisses du système bancaire.

¹ Cfr. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1949, vol. II, no 6. « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 883 et suivantes.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

85⁵

Mois	Comptes Chèques postaux ¹	Mois	Dépôts à vue dans les banques ²
1954 Mai	3,92	1954 Mai	1,71
Juin	3,61	Juin	1,84
Juillet	3,97	Juillet	1,95
Août	3,65	Août	1,70
Septembre	3,67	Septembre	1,78
Octobre	4,06	Octobre	1,81
Novembre	3,93	Novembre	1,89
Décembre	3,94	Décembre	2,15
1955 Janvier	4,13	1955 Janvier	1,90
Février	3,67	Février	1,75
Mars	3,66	Mars	1,93
Avril	3,94	Avril	1,96
Mai	3,75	Mai	1,88
Juin	3,64	Juin	2,01
Juillet	4,13	Juillet	2,02

¹ Voir tableau no 86.

² Méthode d'établissement : voir notre Bulletin d'Information et de Documentation d'octobre 1950, p. 222.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE (milliards de francs français)

86¹

Rubriques	1955 10 février	1955 10 mars	1955 7 avril	1955 5 mai	1955 9 juin	1955 7 juillet	1955 4 août	1955 8 septembre
ACTIF								
Encaisse or	201	201	201	201	201	201	201	201
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements ...	64	72	100	127	171	184	200	200
Monnaies divisionnaires	12	11	11	12	14	15	15	15
Comptes courants postaux	27	32	25	26	36	34	24	27
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes ¹	176	212	197	198	198	197	229	267
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat ²	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 ³	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat ⁴	190	190	190	190	190	190	190	190
Avances spéciales à l'Etat ⁵	138	139	118	110	120	99	95	98
Portefeuille d'escompte	1.105	1.129	1.221	1.112	1.065	1.125	1.098	1.138
<i>Effets escomptés sur la France</i>	579	607	645	589	585	644	593	635
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i>	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> ⁶	45	37	33	29	23	17	9	7
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i>	481	485	543	494	457	464	496	496
Effets négociables achetés en France ⁷ ...	196	155	152	197	192	231	233	162
Avances à 30 jours sur effets publics	16	12	16	20	11	19	13	9
Avances sur titres	9	9	9	10	8	9	10	8
Avances sur or	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales ⁸	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement	19	17	13	20	14	15	28	15
Divers	48	48	48	48	47	46	47	47
Total ...	2.681	2.707	2.781	2.751	2.747	2.845	2.863	2.857

PASSIF

Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation	2.502	2.534	2.601	2.566	2.549	2.645	2.657	2.669
Comptes courants créditeurs	113	110	120	121	131	134	131	121
<i>Compte courant du Trésor public</i>	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
<i>Comptes courants des accords de coopé- ration économique</i>	0,1	4	7	11	12	11	9	7
<i>Comptes courants des banques et insti- tutions financières françaises et étran- gères</i>	49	48	49	48	50	49	50	49
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engage- ments à vue</i>	64	58	64	62	69	74	72	65
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital ⁹	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales ⁸	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	66	63	60	64	67	66	75	67
Total ...	2.681	2.707	2.781	2.751	2.747	2.845	2.863	2.857

¹ Convention du 27 juin 1949.

² Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

³ Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril; 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

⁴ Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 23 janvier 1958 approuvée par la loi du 23 janvier 1958.

⁵ Convention du 11 juillet 1958 approuvée par la loi du même jour.

⁶ Loi du 15 août 1938, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

⁷ Décret du 17 juin 1938.

⁸ Loi du 17 mai 1894, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

⁹ Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

86²

Rubriques	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai	1955 8 juin	1955 6 juillet	1955 10 août	1955 7 septembre
-----------	-------------------	----------------	-----------------	---------------	----------------	-------------------	-----------------	---------------------

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.710	1.710	1.735	1.760	1.810	1.810	1.860	1.785
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825	1.825	1.875	1.800
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825	1.825	1.875	1.800

PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.659	1.678	1.723	1.742	1.778	1.795	1.834	1.781
Au Département bancaire	66	47	27	33	47	30	41	19
	1.725	1.725	1.750	1.775	1.825	1.825	1.875	1.800

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	273	289	309	283	279	275	258	287
Autres titres :								
Escomptes et avances	16	27	20	20	20	29	26	26
Titres	15	16	14	14	14	16	16	17
Billets	66	47	27	33	47	30	41	19
Monnaies	2	2	2	2	2	2	2	2
	372	381	372	352	362	352	343	351

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	4	4	3	3	3	3	4	4
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes)	15	15	12	22	10	19	24	10
Trésor, compte spécial	5	7	4	5	7	0,5	2	3
Autres dépôts :								
Banquiers	267	277	272	244	248	247	230	253
Autres comptes	66	63	66	63	79	68	68	66
	372	381	372	352	362	352	343	351

FEDERAL RESERVE BANKS ¹

86³

(millions de \$)

Rubriques	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai	1955 8 juin	1955 6 juillet	1955 10 août	1955 7 septembre
ACTIF								
Certificats-or	20.174	20.178	20.183	20.128	20.145	20.156	20.146	20.145
Fonds de rachat des billets des F.R.	861	853	851	855	846	835	844	848
Total des réserves de certificats-or	21.035	21.031	21.034	20.983	20.991	20.991	20.990	20.993
Billets F.R. d'autres banques	213	206	178	197	179	157	209	205
Autres encaisses	460	420	377	375	329	312	358	330
Escompte et avances	335	488	707	720	391	599	565	598
Prêts à l'économie privée	1	1	1	1	1	—	—	1
Acceptations achetées directement	—	—	11	16	16	15	12	16
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat	—	—	2	—	—	—	—	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets	1.181	883	883	943	893	1.123	1.261	1.039
Certificats	13.882	9.960	9.960	9.960	8.274	8.274	2.520	2.520
Billets	6.037	9.959	9.960	9.959	11.646	11.646	17.400	17.399
Obligations	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	23.902	23.604	23.605	23.664	23.615	23.845	23.983	23.760
Détenus en vertu d'une convention de rachat	114	—	40	118	—	4	—	—
Total des fonds publics	24.016	23.604	23.645	23.782	23.615	23.849	23.983	23.760
Total des prêts et des fonds publics	24.352	24.093	24.366	24.519	24.023	24.463	24.560	24.375
Avoirs sur banques étrangères	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés	3.635	3.715	3.686	3.982	3.811	3.941	3.751	3.600
Immeubles	55	56	56	56	57	57	58	59
Autres avoirs	177	140	131	157	170	149	209	176
Total actif ...	49.927	49.661	49.828	50.269	49.560	50.070	50.135	49.738
EXIGIBLE								
Billets de la Federal Reserve	25.613	25.588	25.591	25.486	25.709	26.018	25.963	26.187
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.838	18.521	18.791	19.123	18.483	18.475	18.497	18.207
Trésor américain — compte général ...	307	500	443	458	289	468	499	475
Etrangères	471	392	351	357	402	383	459	377
Autres	457	417	445	435	393	451	390	374
Total dépôts	20.073	19.830	20.030	20.373	19.567	19.777	19.845	19.433
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.113	3.094	3.041	3.276	3.122	3.098	3.176	2.941
Autres engagements et dividendes courus	14	14	16	18	20	14	14	15
Total exigible ...	48.813	48.526	48.678	49.153	48.418	48.907	48.998	48.576
COMPTES DE CAPITAL								
Capital libéré	291	294	291	292	294	296	297	297
Surplus (section 7)	661	661	661	661	661	661	661	661
Surplus (section 13b)	28	28	28	28	28	27	27	27
Autres comptes de capital	134	152	170	135	159	179	152	177
Total passif ...	49.927	49.661	49.828	50.269	49.560	50.070	50.135	49.738
Engagements éventuels sur acceptations achetées p ^r correspondants étrangers ...	24	29	29	28	27	25	25	27
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	3	3	4	3	4	3	3	3
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	46,0 %	46,3 %	46,1 %	45,8 %	46,4 %	45,8 %	45,8 %	46,0 %

¹ Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

NEDERLANDSCHE BANK
(millions de florins)

86⁴

Rubriques	1955 7 février	1955 7 mars	1955 4 avril	1955 9 mai	1955 6 juin	1955 4 juillet	1955 8 août	1955 5 septembre
ACTIF								
Effets, promesses et obligat. escomptés ¹	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 ^o , de la loi bancaire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	385	385	501	501	501	454	325	322
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts)	29	41	29	99	33	30	27	26
<i>sur titres, etc.</i> ²	26	39	27	97	32	29	26	25
<i>sur produits et cédules</i>	3	2	2	2	1	1	1	1
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi ban- caire de 1948)	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	300	300	300	300	300	300	300	300
Lingots et monnaies	3.030	3.031	3.039	3.051	3.068	3.071	3.074	3.077
<i>Monnaies et lingots d'or</i>	3.015	3.015	3.023	3.031	3.046	3.046	3.046	3.046
<i>Monnaies d'argent, etc.</i>	15	16	16	20	22	25	28	31
Créances et titres libellés en monnaies étrangères	1.509	1.585	1.570	1.567	1.575	1.548	1.545	1.472
Moyens de paiement étrangers	1	2	1	1	1	7	0,4	0,4
Créances en florins résultant d'accords de paiement	228	192	214	215	222	204	206	218
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de pré- vision	188	188	188	192	192	149	150	150
Immeubles et inventaires	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers	46	46	49	28	29	32	33	36
	5.717	5.771	5.892	5.955	5.922	5.796	5.661	5.602
PASSIF								
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	25	25	25	26	26	26	26	26
Réserves spéciales	101	101	101	103	103	103	103	103
Fonds de pension	40	40	40	45	45	—	—	—
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	2	2	2	2	2	2	2
Billets en circulation (émissions ancien.)	28	28	28	28	28	28	28	28
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.462	3.523	3.599	3.611	3.626	3.695	3.694	3.772
Accréditifs en circulation	—	—	—	—	—	7	—	—
Comptes courants	1.864	1.854	1.930	1.989	1.947	1.794	1.674	1.552
<i>Trésor public</i>	671	614	604	736	630	522	351	357
<i>Trésor public, compte spécial</i>	653	653	653	612	611	534	521	514
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i>	408	435	496	504	581	590	614	499
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i>	36	52	96	61	55	67	114	112
<i>Autres avoirs de non-résidents</i>	23	23	23	23	21	21	20	22
<i>Autres engagements</i>	73	77	58	53	49	60	54	48
Engagements libellés en monnaies étrang.	113	113	91	97	90	82	66	46
Comptes divers	63	65	56	34	35	39	48	53
	5.717	5.771	5.892	5.955	5.922	5.796	5.661	5.602
¹ Dont Certificats du Trésor (escomptés directe- ment par la Banque)	—	—	—	—	—	—	—	—
² Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n ^o 99)	21	21	21	21	21	21	18	18
N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais	17	17	17	17	17	57	54	30
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	155	156	158	162	163	163	165	164

Rubriques	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin	1955 30 juillet	1955 31 août
ACTIF								
Monnaies et lingots d'or	584	584	584	569	580	581	581	582
Surplus de valeur d'or	786	786	786	766	781	784	784	784
Fonds publics étrangers *	410	417	452	449	454	470	514	584
Effets sur l'étranger *	119	109	81	71	73	76	70	74
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers *	511	447	390	338	322	370	417	388
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	2.997	2.953	2.777	2.939	2.783	2.859	3.007	2.866
Effets payables en Suède *	16	15	15	16	16	15	13	13
Prêts nantis *	14	44	185	237	303	422	29	55
Avances en comptes courants *	0,1	0,1	3	—	7	5	—	—
Prêts sur ventes à tempérament	55	55	55	55	54	54	54	53
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	18	20	23	24	27	28	28	28
Chèques et effets bancaires	11	6	41	5	5	10	3	8
Autres valeurs actives intérieures	48	50	39	36	38	33	32	32
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D.	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	6.197	6.114	6.059	6.133	6.071	6.335	6.160	6.095

PASSIF

Billets en circulation ¹	4.855	4.793	4.755	4.857	4.792	4.923	4.735	4.775
Effets bancaires	2	1	4	3	4	3	7	6
Dépôts en comptes chèques :	265	247	225	205	207	330	333	237
Institutions officielles	123	144	130	100	105	183	94	106
Banques commerciales	137	101	93	101	99	142	237	126
Autres déposants	5	2	2	4	3	5	2	5
Dépôts	98	98	98	98	97	96	95	95
Comptes d'ajustements de change	303	303	303	339	339	339	339	339
Autres engagements	11	9	11	20	23	35	43	35
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés	1	1	1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Bénéfice pour 1954	51	51	51	—	—	—	—	—
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	81	81	81	81	79	79	78	78
Total ...	6.197	6.114	6.059	6.133	6.071	6.335	6.160	6.095

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

¹ Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la loi n° 326 du 4 juin 1954 est de 5.500 millions de kr.; à partir du 3 juin 1955, la loi n° 310 a porté ce montant à 5.800 millions de Kr.

BANCA D'ITALIA
(milliards de liras)

86⁶

Rubriques	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril	1955 31 mai	1955 30 juin
ACTIF								
Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse ¹	7	7	7	6	6	6	6	8
Portefeuille d'escompte	284	327	313	307	283	270	264	263
Effets reçus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	86	94	82	128	95	124	104	121
Disponibilités en devises à l'étranger	80	72	74	74	69	66	68	71
Titres émis ou garantis par l'Etat	33	49	49	48	49	47	47	47
Immeubles	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers	705	695	698	711	694	688	698	706
Créances diverses	4	4	4	4	4	4	4	4
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor ²	81	97	69	25	78	48	75	41
Placements en titres pour le compte du Trésor	296	296	300	300	313	303	315	315
Services divers pour le compte de l'Etat	13	18	20	16	16	13	16	14
Dépenses diverses	20	25	1	2	4	5	6	16
Total de l'actif ...	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182	2.145	2.174	2.177
PASSIF								
Billets en circulation	1.403	1.538	1.444	1.436	1.434	1.422	1.421	1.428
Chèques et autres dettes à vue ³	14	17	13	13	15	14	17	20
Comptes courants à vue	42	63	39	43	46	47	48	57
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	537	448	513	514	502	483	503	474
Créditeurs divers	119	124	134	139	131	122	127	127
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	—
spécial	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique	42	37	42	43	48	50	50	53
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	21	26	1	2	4	5	6	16
Total du passif et du patrimoine ...	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182	2.145	2.174	2.177
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	3.211	3.219	3.079	2.997	2.870	2.766	2.923	3.349
Escomptes effectués	102	181	36	33	90	123	36	31
Avances effectuées	274	428	237	338	314	373	295	353
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	4.644	5.849	5.473	5.259	5.382	5.224	4.961	5.133
¹ Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor	5	4	5	5	5	5	5	6
² Solde du fonds spécial	2	2	2	2	2	2	2	2
³ Comprend valeurs et assignations	12	14	12	11	13	12	14	14

BANK DEUTSCHER LÄNDER
(millions de D.M.)

867

Rubriques	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai	1955 7 juin	1955 7 juillet	1955 6 août	1955 7 septembre
ACTIF								
Or	2.752	2.983	2.998	3.061	3.106	3.195	3.285	3.370
Avoirs auprès de banques étrangères	7.815	7.666	7.619	7.651	7.999	8.120	8.254	8.324
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	903	922	951	937	779	727	719	635
Avoirs en comptes chèques postaux	66	60	63	63	75	80	66	87
Effets sur l'intérieur	842	759	873	691	737	872	1.116	1.147
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	—	115	15	—	18	—	19	85
Monnaies divisionnaires allemandes	89	85	65	69	66	61	55	61
Prêts sur créances de compensation	32	29	23	22	35	48	12	15
Avances et crédits à court terme	190	141	330	179	116	171	115	108
Titres	47	47	43	35	23	23	23	23
Créances sur les pouvoirs publics	1.266	1.320	1.892	2.006	1.528	1.528	1.529	1.530
a) créances de compensation	644	698	1.270	1.384	906	906	907	908
b) titres d'obligation	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	391	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives	77	79	112	115	113	116	113	122
	14.470	14.597	15.375	15.220	14.986	15.332	15.697	15.898

PASSIF

Billets en circulation	11.462	11.784	12.138	12.016	11.928	12.314	12.381	12.343
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	962	776	762	1.099	1.095	589	786	934
b) des Administrations de l'Etat :	318	311	432	497	478	941	1.059	1.299
comptes de contre-valeur de l'Etat .	300	292	299	324	301	294	313	291
autres avoirs	18	19	133	173	177	647	746	1.008
c) administrations alliées	488	475	472	344	362	338	307	297
d) autres	162	119	406	176	96	88	84	34
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	429	477	492	446	407	383	368	266
Autres valeurs passives	327	333	351	300	278	337	370	383
a) provisions	179	179	179	211	210	181	181	181
b) autres	148	154	172	89	68	156	189	202
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres	222	222	222	242	242	242	242	242
	14.470	14.597	15.375	15.220	14.986	15.332	15.697	15.898

BANQUE NATIONALE SUISSE
86⁸
(millions de francs suisses)

Rubriques	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai	1955 7 juin	1955 7 juillet	1955 6 août	1955 7 septembre
ACTIF								
Encaisse or	6.298	6.268	6.257	6.184	6.150	6.200	6.267	6.268
Disponibilités à l'étranger	585	575	561	570	628	725	637	562
<i>pouvant servir de couverture</i>	585	575	561	570	628	725	637	562
<i>autres</i>	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse	87	83	81	80	83	101	106	118
<i>Effets de change</i>	87	83	81	80	83	100	103	101
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i>	—	—	—	—	—	1	3	17
Avances sur nantissement	21	21	34	35	33	64	57	50
Titres	47	47	46	46	46	46	46	46
<i>pouvant servir de couverture</i>	1	1	—	—	—	—	—	—
<i>autres</i>	46	46	46	46	46	46	46	46
Correspondants en Suisse	7	9	10	11	12	15	11	11
Autres postes de l'actif	28	27	25	27	29	29	30	31
Total ...	7.073	7.030	7.014	6.953	6.981	7.180	7.154	7.086

PASSIF								
Fonds propres	46	46	47	47	47	47	47	47
Billets en circulation	4.944	4.970	5.027	4.984	4.976	5.039	5.043	5.069
Engagements à vue	1.931	1.861	1.791	1.774	1.805	1.937	1.906	1.813
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i>	1.483	1.416	1.276	1.166	1.191	1.314	1.362	1.353
<i>Autres engagements à vue</i>	448	445	515	608	614	623	544	460
Autres postes du passif	152	153	149	148	153	157	158	157
Total ...	7.073	7.030	7.014	6.953	6.981	7.180	7.154	7.086

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION
86⁹

(au 31 août 1955)

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	4 août 1955	3,50	Grande-Bretagne	24 février 1955	4,50
Autriche	20 mai 1955	4,50	Grèce	1 janvier 1955	9,—
Belgique	4 août 1955	3,— ¹	Irlande	25 mai 1954	3,—
Canada	6 août 1955	2,—	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 ²	Norvège	14 février 1955	3,50
Danemark	25 mai 1955	6,—	Pays-Bas	7 avril 1953	2,50
Espagne	1 juillet 1954	3,75	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	5 août 1955	2,— ³	Suède	19 avril 1955	3,75
Finlande	1 décemb. 1954	5,—	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
France	2 décemb. 1954	3,—	Turquie	28 juin 1955	4,50

¹ Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

² Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

³ Depuis le 9 septembre : 2,25 p.c.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE ¹

87

Situations en milliers de francs suisses or
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	30 juin 1955		31 juillet 1955		31 août 1955		PASSIF	30 juin 1955		31 juillet 1955		31 août 1955	
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	703.228	40,8	695.600	40,6	691.642	41,6	I. Capital :						
II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue	49.485	2,9	78.704	4,6	66.536	4,0	II. Réserves :	125.000	7,2	125.000	7,3	125.000	7,5
III. Portefeuille réescomptable :	367.196		336.210		286.526		1. Fonds de Réserve légale	20.949	1,2	20.949	1,2	20.949	1,3
1. Effets de commerce et acceptations de banque	39.235	2,3	38.241	2,2	39.587	2,4	2. Fonds de Réserve générale	7.606		7.606		7.606	
2. Bons du Trésor	327.961	19,0	297.969	17,4	246.939	14,8	III. Dépôts à court terme et à vue (or) :	13.343		13.343		13.343	
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	113.665	6,6	112.163	6,5	112.257	6,8	1. Banques centr. p^r leur compte :	453.155		455.796		455.750	
V. Fonds à terme, avances et dépôts :	169.181		153.395		151.344		a) de 3 à 6 mois	13.779	0,8	13.781	0,8	13.783	0,8
1. à 3 mois au maximum	87.497	5,1	71.717	4,2	69.673	4,2	b) à 3 mois au maximum	51.654	3,0	54.379	3,2	54.384	3,3
2. de 3 à 6 mois	—	—	—	—	—	—	c) à vue	382.191	22,2	382.105	22,3	382.053	23,0
3. de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	2. Autres déposants : à vue	5.531	0,3	5.531	0,3	5.530	0,3
4. de 9 à 12 mois	6.442	0,4	6.442	0,4	6.442	0,4	IV. Dépôts à court terme et à vue (monnaies) :	982.014		972.314		921.904	
5. à plus d'un an	75.242	4,4	75.236	4,4	75.229	4,5	1. Banques centr. p^r leur compte :						
VI. Effets et placements divers :	251.073		268.057		285.709		a) à plus d'un an	75.508	4,4	75.664	4,4	75.820	4,6
1. Bons du Trésor.							b) de 9 à 12 mois	13.248	0,8	13.273	0,8	13.298	0,8
a) à 3 mois au maximum	87.647	5,1	106.102	6,2	15.300	0,9	c) de 6 à 9 mois	1.432	0,1	1.433	0,1	1.435	0,1
b) de 3 à 6 mois	15.343	0,9	15.387	0,9	77.956	4,7	d) de 3 à 6 mois	59.939	3,5	59.999	3,5	42.011	2,5
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	28.500	1,7	e) à 3 mois au maximum	724.657	42,0	709.053	41,4	689.444	41,4
d) de 9 à 12 mois	15.343	0,9	15.387	0,9	15.432	0,9	f) à vue	84.637	4,9	85.360	5,0	70.730	4,3
e) à plus d'un an	30.708	1,8	30.842	1,8	30.976	1,9	2. Banques centr. p^r c^{te} autr. dép. :						
2. Autres effets et placem. divers :							a) à 3 mois au maximum	—	—	—	—	—	—
a) à 3 mois au maximum	85.027	4,9	83.207	4,9	98.352	5,9	b) à vue	—	—	—	—	—	—
b) de 3 à 6 mois	1.071	0,0	1.074	0,1	1.796	0,1	3. Autres déposants :						
c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—	a) à plus d'un an	—	—	—	—	—	—
d) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	b) de 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
e) à plus d'un an	15.934	0,9	16.058	0,9	17.397	1,0	c) de 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
VII. Actifs divers	1.466	0,1	822	0,0	1.324	0,1	d) de 3 à 6 mois	—	—	—	—	—	—
VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,9	68.291	4,0	68.291	4,1	e) à 3 mois au maximum	4.407	0,3	10.700	0,6	10.701	0,6
<i>Total actif ...</i>	1.723.585	100,0	1.713.242	100,0	1.663.629	100,0	f) à vue	18.186	1,1	16.832	1,0	18.465	1,1
							V. Divers	13.258	0,8	14.248	0,8	15.091	0,9
							VI. Dividende payable le 1^{er} juil. 1955	4.274	0,2	—	—	—	—
							VII. Compte de profits et pertes :	3.987	0,2	3.987	0,2	3.987	0,2
							Report de l'exerc. soc. clos le 31-3-54	—	—	—	—	—	—
							Bénéf. de l'exerc. soc. clos le 31-3-55	—	—	—	—	—	—
							Report à nouveau	3.987	—	3.987	—	3.987	—
							VIII. Provision pour charges éventuelles	120.948	7,0	120.948	7,1	120.948	7,3
							<i>Total passif ...</i>	1.723.585	100,0	1.713.242	100,0	1.663.629	100,0
Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)							Dépôts à long terme :	228.909		228.909		228.909	
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des Postes (échus)	221.019		221.019		221.019		1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606	
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303	
<i>Total ...</i>	297.200		297.200		297.200		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291	

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés et afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250.—, la Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88¹

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Déc. 1951	Jun 2 1952	Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Déc. 1954	Jun 1955	Juillet 1955
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'eng. du gov. des E.U.A. (\$)	350,0	111,9	123,3	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots	—	100,3	149,5	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0
c) Solde du compte courant (dollars)	—	4,6	78,4	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	50,6	74,6
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat	—	—	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	72,3	37,9
II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.	350,0	216,8	351,2	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	399,4	389,0
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952	—	—	1,9	2,6	—	—	—	—	—	—
IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...	—	—	—	3,4	—	—	—	—	—	—
V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)										
Danemark	—	38,5	27,0	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	122,7 ^a	121,0 ^a
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
France	—	168,0	270,6	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	148,9	146,8
Islande	—	—	1,8	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,6	5,1
Italie	—	—	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	182,7 ^a	167,2 ^a
Pays-Bas	—	23,1	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	9,7	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	107,3	114,7
Royaume-Uni	—	539,2	636,0	589,6	530,3	559,4	485,4	343,4	275,9	288,4
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2	0,2
	—	808,5	965,4	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	872,3	873,4
VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt ¹										
Norvège	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
VII. Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1297,4
PASSIF										
I. Fonds de roulement	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
II. Sold init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.										
Autriche	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	162,3	162,7
Allemagne	—	43,3	205,5	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche	—	—	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	1,0	5,7
France	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie	—	123,0	123,0	94,2	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	153,1	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	182,8	177,6
Portugal	—	42,0	42,0	88,8	88,5	33,5	29,6	6,5	—	—
Suède	—	111,7	141,7	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	9,0	12,4
Suisse	—	96,0	110,3	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	123,8	107,2
Royaume-Uni	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	617,3	977,5	1023,1	1043,4	1078,4	1034,3	868,3	778,9	765,6
IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	140,0	42,6	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—	—
Allemagne	—	—	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	233,5	237,5
Autriche	—	—	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—	—
Italie	—	16,3	1,9	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	7,6	—	—	—	—
Portugal	—	14,9	9,0	—	11,5	—	—	—	—	—
Suisse	—	—	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	—
	—	171,2	53,5	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	233,5	237,5
V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	—	—	50,0	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	20,0	20,0
VI. Divers	—	0,2	0,9	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	2,7	2,7
	565,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1306,7	1297,4

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — ¹ Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — ² Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952. — ³ Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte (juin 1955) et 4,0 millions d'unités de compte (juillet 1955) accordés au Danemark en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950. — ⁴ Y compris un crédit de 59,7 millions d'unités de compte (juin 1955) et 44,2 millions d'unités de compte (juillet 1955) accordés à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

1^{er} juillet 1950 au 31 juillet 1955

(millions d'unités de compte)

A — POSITION BRUTE ET POSITION CUMULATIVE NETTE					B — POSITION COMPTABLE CUMULATIVE							
Pays membres (et leurs zones monétaires)	Position brute Total des excédents ou déficits bilatéraux		Intérêts montant net payé (—) ou reçu (+) par le pays membre	Position nette cumulative au 31 juillet 1955 excédent (+) ou déficit (—) (b+c+d) 1	Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de juin 1955 excédent (+) ou déficit (—) f	Opérations effectuées au titre du mois de juillet 1955		Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de juillet 1955 excédent (+) ou déficit (—) du pays membre (f+g+h) i 3	Quotas	« Rallonges » facilités de règlement au delà des quotas crédeurs (C) débiteurs (D) 5		
	Excédents (+) b	Déficits (—) c				Ajustements réflétant les versements échelonnés bilatéraux effectués au titre du mois de juillet 1955 (égaux à deux fois le crédit remboursé) 2	Excédent (+) ou déficit (—) comptable pour juillet 1955 h				g	i
Autriche	357,5	445,9	+ 2,7	— 85,6	+ 2,1	— 0,2	+ 9,6	+ 11,4	84,0	{ 32,6 C ⁶ 70,0 C		
Belgique-Luxembourg	1.551,6	808,7	+ 25,6	+ 768,6	+ 324,5	{ — 3,2 — 1,5 ⁸	+ 5,6	+ 325,4	432,0 ⁴	125,0 C		
Danemark	578,7	803,7	— 6,8	— 231,8	— 245,4	{ + 0,8 + 1,5 ⁸	+ 1,1	— 242,0	234,0	18,2 D		
France	1.131,1	1.962,6	— 24,7	— 856,1	— 297,7	+ 4,1	néant	— 293,6 ⁷	624,0	45,5 D		
Allemagne	2.596,4	1.167,5	+ 28,7	+ 1.457,7	+ 1.066,9	— 43,7	+ 51,8	+ 1.075,0	600,0	{ 313,6 C ⁶ 450,0 C		
Grèce	134,4	448,8	+ 0,0	— 314,4	— 49,9	—	+ 4,4	— 45,5	54,0 ⁴	—		
Islande	7,0	31,9	— 0,3	— 25,2	— 9,3	+ 0,1	— 1,0	— 10,3	18,0	1,6 D		
Italie	817,2	1.278,6	— 1,4	— 462,8	— 365,4	—	+ 31,1	— 334,4	246,0	164,0 D		
Pays-Bas	1.440,2	1.060,7	+ 12,8	+ 392,3	+ 365,6	— 2,0	— 8,4	+ 355,2	426,0	100,0 C		
Norvège	451,9	716,6	— 6,7	— 271,3	— 214,6	+ 0,9	— 15,8	— 229,5	240,0	14,8 D		
Portugal	251,1	271,9	+ 3,6	— 17,2	— 23,0	—	— 6,9	— 29,9	84,0	—		
Suède	816,8	768,7	+ 8,6	+ 56,7	+ 18,0	— 1,5	+ 8,4	+ 24,9	312,0	—		
Suisse	854,2	549,4	+ 13,6	+ 318,4	+ 247,7	— 1,4	— 31,8	+ 214,4	300,0	125,0 C		
Turquie	276,4	620,5	— 6,5	— 350,6	— 265,5	—	— 3,1	— 268,7	60,0	—		
Royaume-Uni	2.887,4	3.216,7	— 47,1	— 376,4	— 551,7	+ 46,1	— 71,1	— 576,7	1.272,0	77,5 D		
Totaux ...	14.151,9	14.151,9	+ 95,6 — 93,5	+ 2.993,6 — 2.991,4	+ 2.024,8 — 2.022,6	+ 53,6 — 138,2	+ 111,8 — 138,2	+ 2.006,3 — 2.030,6				

* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni; le Royaume-Uni comprend, outre ses territoires d'outre-mer, les pays non participants de la zone sterling.

1 La différence entre la position cumulative nette (colonne e) et la position comptable cumulative (colonne i) correspond à l'effet net des facteurs suivants : utilisation de ressources existantes, de soldes initiaux et de ressources spéciales; règlements spéciaux effectués au 1^{er} juillet 1952 dans le cas de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et du Portugal; ajustements et règlements opérés lors du renouvellement de l'U.E.P. le 1^{er} juillet 1954; remboursements initiaux effectués par l'Islande au titre des opérations du mois de décembre 1954; remboursement initial additionnel fait par le Danemark à l'U.E.B.L., au titre des opérations de juillet 1955; versements échelonnés au titre de l'amortissement effectués jusqu'à ce jour, ainsi que les versements spéciaux en or reçus et effectués par l'Union lors des opérations de janvier 1955; remboursements en or faits à la France jusqu'à ce jour conformément à l'article 10 bis; les trois premiers versements effectués en remboursement du crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise à l'U.E.P.

2 Ces ajustements n'entraînent aucun versement d'or; ils sont opérés pour maintenir la position comptable cumulative (colonne i) à un montant double de la dette ou de la créance de chaque pays.

3 La position comptable cumulative est égale au double de la dette ou de la créance de chaque pays, sauf dans les cas suivants :

	Millions d'unités de compte
Grèce : règlement intégral en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur qui est bloqué et considéré comme égal à zéro	45,5
Turquie : quota débiteur utilisé	60,0
règlement entièrement en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur	208,7

De même le Portugal ayant préféré régler temporairement en dollars les montants de crédit qu'il aurait dû recevoir au titre des opérations des mois d'avril, de mai, de juin et de juillet 1955, 0,2 millions d'uc. seulement de crédit à été accordé au Portugal (lors des opérations du mois de mars 1955).

4 Le quota débiteur de la Grèce est bloqué et considéré comme égal à zéro, le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en tant que crédeur est de 402,6 millions d'unités de compte.

5 Chiffres définitifs, calculés compte tenu des modifications opérées depuis le 1^{er} juillet 1954.

6 Ces montants, qui font partie des « rallonges » de l'Autriche et de l'Allemagne, étaient nécessaires pour couvrir les excédents venant en dépassement du quota de ces pays au début de l'exercice 1954-55.

7 Non compris les montants d'or versés par la France à l'Union avant le 30 juin 1954 au delà de son quota. Ces montants ont été exclus de la position comptable cumulative, mais peuvent être recouverts par la France en règlement d'excédents nets pour la période postérieure au 30 juin 1954. Du total de ces montants (369,4 millions d'uc.), 135,2 millions ont été remboursés jusqu'aux opérations au titre du mois de juillet 1955 inclusivement, laissant un solde de 234,2 millions.

8 Le montant total couvert par l'accord bilatéral de remboursement et d'amortissement conclu entre le Danemark et l'U.E.B.L. a été porté de 16 à 22 millions d'uc. et le Danemark a accepté d'effectuer un remboursement initial de 0,75 millions d'uc. sur le montant additionnel, le reliquat de ce montant devant être remboursé par versements échelonnés s'ajoutant à ceux prévus dans l'accord précédent, ce remboursement initial a été effectué au titre des présentes opérations et a ainsi entraîné un ajustement correspondant au double de son montant.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

	Tabl.		Tabl.
MARCHE DE L'ARGENT.		PRODUCTION.	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	I. — Production charbonnière et métallurgique ...	55 ¹ et 55 ²
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne	4	II. — Industrie textile	56 ¹
III. — L'argent au jour le jour	8	III. — Productions diverses	56 ²
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	IV. — Energie électrique	58
		V. — Gaz	59
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9	I. — Indices des ventes à la consommation.	
MARCHE DES CHANGES.		a) Indices des ventes mensuelles	
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10 ¹	base moyenne : 1936 à 1938 = 100	65 ¹
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ²	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100	65 ² et 65 ³
MARCHE DES CAPITAUX.		II. — Consommation de tabac	66
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14 ¹	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15 ¹	TRANSPORTS.	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles	15 ²	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
IV. — Rendement des principaux types de valeurs à revenu fixe	16	a) recettes et dépenses d'exploitation	70 ¹
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
Tableau rétrospectif	17 ¹	c) trafic :	
Emissions des sociétés congolaises en mars et avril 1955	17 ²	1° trafic général	70 ²
Détail des émissions		2° grosses marchandises	70 ³
Groupement par importance du capital		A) ensemble du trafic	
Emissions des sociétés belges en mars et avril 1955	17 ³	B) service interne belge	
Détail des émissions	17 ⁴	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70 ⁴
Groupement par importance du capital		III. — Mouvement des ports :	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	a) Port d'Anvers	71 ¹
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	b) Port de Gand	71 ²
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
FINANCES PUBLIQUES.		COMMERCE EXTERIEUR.	
I. — Situation de la Dette publique	25 ¹	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25 ²	CHOMAGE.	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets	25 ³	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
IV. — Rendement des impôts	26	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 ²
REVENUS ET EPARGNE.		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions	81 ⁴
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en janvier, février et mars 1955	30 ¹	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
Tableau rétrospectif	30 ²	I. — Belgique et Congo belge :	
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31	Situations globales des banques	85 ¹
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		Banque Nationale de Belgique :	
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Situations hebdomadaires	85 ²
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Situations mensuelles	85 ³
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Stock monétaire en francs belges	85 ⁴
Mouvement du débit		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	85 ⁵
II. — Mouvement des chèques postaux	36	II. — Banques d'émissions étrangères.	
PRIX.		Situations :	
a) Indices des prix de gros en Belgique	45 ¹	Banque de France	86 ¹
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45 ²	Bank of England	86 ²
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Federal Reserve Banks	86 ³
		Nederlandsche Bank	86 ⁴
		Sveriges Riksbank	96 ⁵
		Banca d'Italia	86 ⁶
		Bank Deutscher Länder	86 ⁷
		Banque Nationale Suisse	86 ⁸
		Taux d'escompte	86 ⁹
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière	88 ¹
		Règlement de la position des pays membres	88 ²